

THE ART OF LEARNING EQUALITY, DIGNITY, DEMOCRACY

L'ART D'APPRENDRE L'ÉGALITÉ, LA DIGNITÉ, LA DÉMOCRATIE



Turin, 11-13 April 2022

REPORT

Turin, 11-13 avril 2022

RAPPORT

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

The Art of Learning Equality, Dignity, Democracy

Forum on the present and future of
citizenship and human rights education
in Europe with young people.

ILO Training Centre
Turin, Italy
11-13 April 2022

L'art d'apprendre l'égalité, la dignité, la démocratie

Forum sur le présent et l'avenir de
l'éducation à la citoyenneté et aux droits
humains en Europe avec les jeunes.

Centre International de Formation de l'OIT
Turin, Italie
11-13 avril 2022

REPORT RAPPORT

by/par

Felisa Tibbitts

Version française : à partir de la page 60



The Art of Learning Equality, Dignity, Democracy

Forum on the present and future of citizenship and human rights education in Europe with young people.

The opinions expressed in this work are the responsibility of the author(s) and do not necessarily reflect the official policy of the Council of Europe

Copyright of this publication is held by the Council of Europe.

The reproduction of extracts (up to 500 words) is authorised, except for commercial purposes as long as the integrity of the text is preserved, the excerpt is not used out of context, does not provide incomplete information or does not otherwise mislead the reader as to the nature, scope or content of the text. The source text must always be acknowledged as follows "© Council of Europe, year of the publication". All other requests concerning the reproduction/translation of all or part of the document, should be addressed to the Directorate of Communications, Council of Europe (F-67075 Strasbourg Cedex or publishing@coe.int).

All other correspondence concerning this document should be addressed to the Youth Department of the Council of Europe:

European Youth Centre Strasbourg
30, rue Pierre de Coubertin
F- 67075 Strasbourg Cedex – France
Email: youth@coe.int

Design and layout: Dániel Horváth

Printed in Hungary
© Council of Europe, 2023

L'art d'apprendre l'égalité, la dignité, la démocratie

Forum sur le présent et l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains en Europe avec les jeunes.

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Les droits de reproduction sont propriété du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute correspondance relative à cette publication doit être adressée au Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe :

Centre Européen de la Jeunesse
30, rue Pierre de Coubertin
F- 67075 Strasbourg Cedex – France
Mél : youth@coe.int

Mise en page et conception : Dániel Horváth

Imprimé en Hongrie
© Conseil de l'Europe, 2023



The Art of Learning Equality, Dignity, Democracy

Forum on the present and future of citizenship
and human rights education in Europe with young people.

*ILO Training Centre
Turin, Italy – 11-13 April 2022*

REPORT



Table of Contents / Table des matières

Executive summary	5
General conclusions	11
A. Introduction	15
B. Viewpoints: continuing importance of Education for Democratic Citizenship and Human Right Education in Europe	18
C. The state of Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education	20
I. EDC/HRE curriculum policy	21
II. Localisation of EDC/HRE	27
III. EDC/HRE in initial and in-service training of teachers and youth workers	31
IV. EDC/HRE and the whole school approach	35
V. EDC/HRE in the non-formal education and youth sectors	39
VI. EDC/HRE with disadvantaged groups and in contexts of crisis	43
D. Conclusion of the Forum: future progress towards common objectives on citizenship and human rights education	49
PROGRAMME	53
ABOUT THE FORUM	57
Sommaire	62
Conclusions générales	69
A. Introduction	73
B. Points de vue : maintenir l'importance de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en Europe	77
C. L'état de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme	80
I. La politique en matière de curriculums d'ECD/EDH	81
II. L'adaptation de l'ECD/EDH aux exigences locales	88
III. L'ECD/EDH dans la formation initiale et continue des enseignants et des travailleurs de jeunesse	93
IV. L'ECD/EDH et l'approche globale de l'école	97
V. L'ECD/EDH dans les secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse	101
VI. L'ECD/EDH pour les groupes défavorisés et dans les contextes de crise	105
D. Conclusion du Forum : progrès futurs en direction d'objectifs communs en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme	112
PROGRAMME	116
SUR LE FORUM	121
Participants in Turin / Participant-e-s à Turin	124
Participants online / Participant-e-s en ligne	131



Executive summary

The Forum on the Present and Future of Citizenship and Human Rights Education in Europe with Young People (the Forum/Turin Forum) took place in Turin, Italy on 11-13 April 2022. The Forum was organised to share the initial results of the 2022 review of the Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education (EDC/HRE) and to use this as a basis for critical reflection, sharing and planning to strengthen EDC/HRE. The full Review can be found [here](#).

The Forum was co-organised by the Council of Europe (Education and the Youth sectors) and the Department for Youth Policy and the Universal Civic Service of the Italian government, in cooperation with Amnesty International (Europe and Central Asia Office and Italian section), the City of Turin, the Ministries of Education and of Foreign Affairs of Italy, the National Youth Council of Italy and the European Youth Forum. The event was organised within the Italian Presidency of the Council of Europe, which made youth policy one of its strategic priorities.

Over 300 stakeholders and partners from a variety of sectors and from all member states took part in the event both in-person and online. Participants included representatives of public authorities in charge of education and youth, National Human Rights Institutions, international institutions, education institutions, education professionals, including youth workers and trainers, as well as representatives of civil society and media from 45 countries of the Council of Europe and beyond.

The participants confirmed the conclusions of the review and shared perspectives on how EDC/HRE had been strengthened since the last review, as well as ongoing challenges. The motto of the Forum was to “share, create and advocate” and stakeholders in EDC/HRE in youth work, non-formal and formal learning shared their observations and experiences. Key results of the working groups and speaker presentations are contained in the General Report of the Forum.

Participants also made recommendations for strategic action to be undertaken by the Council of Europe, inter-governmental organizations, member states (including actors such as schools and higher education institutions) and civil society organizations in strengthening EDC/HRE. The participants’ recommendations have been organized according to key themes that emerged from discussions and presentations that took place across the span of the Forum, which reflect key strategies and priorities moving forward. These themes are EDC/HRE curriculum policy; localization of EDC/HRE practices; EDC/HRE in the initial and in-service training of teachers and youth workers; EDC/HRE and the whole school approach; EDC/HRE in the nonformal education and youth sectors; EDC/HRE with disadvantaged groups and in contexts of crisis. Key recommendations are presented below; the full set can be found in the main body of this report.



1. EDC/HRE curriculum policy

Participants felt that EDC/HRE providers, authorities and academia should urgently recommit in their cooperation and joined strategy for more sustainable EDC/HRE practices based also on reflection, research and monitoring of its impact.

An enabling environment is nurtured by state actors, paving the way for a coordinating approach, supported by a comprehensive policy framework. Partnerships should be developed among a broad range of stakeholders like media, art and the cultural sector. Partnerships should be cross-sectoral and developed in a democratic and cohesive way encouraging mutual learning rather than competition.

Recommendations were made to specific categories of EDC/HRE actors.

To the Council of Europe

- Develop a binding instrument on EDC/HRE.
- Make the Charter and its language better known and accessible to all publics.
- Encourage member states to dedicate budget and human resources for implementing the Charter.

To international organizations

- Promote EDC/HRE as a priority for governments.

To member states

- Mainstream EDC/HRE in school curriculum through relevant laws and policies and implement measures of accountability to ensure the delivery of quality EDC/HRE.
- Ensure accessibility of EDC/HRE to all youth, including disadvantaged youth and those without digital access.
- Foster inter-governmental cooperation among the education and youth sectors, educational institutions at all levels, non-governmental organizations and the private sector in the delivery of EDC/HRE.
- Guarantee sufficient funding and human resources for implementation of EDC/HRE in both the formal and non-formal sectors.

To educational institutions

- Contribute to the development, implementation, and assessment of EDC/HRE policies and practices.

To civil society/youth actors

- Assist the formal education sector in the implementation of EDC/HRE through partnerships and peer learning, especially in relation to participatory pedagogy and the arts.



2. Localisation of EDC/HRE

Participants felt that all stakeholders should provide EDC/HRE based on the standards set by European and international organisations but focus strongly on the local dimension through partnerships with local authorities and organisations. Civil society organizations (CSOs) should be involved and whenever possible cooperate with national bodies.

To the Council of Europe and international organizations

- Clarify to member states what is quality HRE and central to EDC/HRE.

To member states

- Ensure that HRE introduces the full range of rights but has curricular flexibility in addressing rights seen as most relevant for local contexts.
- Support schools and educators in addressing sensitive topics linked with human rights and democratic societies.

To higher education institutions

- Protect human rights academics and researchers and ensure that they have safe spaces to carry out their work.

To schools

- Provide safe spaces for educators to address sensitive issues and develop critical reasoning in students on topics linked with democratic culture.

To civil society/youth actors

- Involve young people as advocates for EDC/HRE in their local communities and foster peer support networks within and across borders.
- Develop projects with a sensitivity to local context and that involve a variety of stakeholders.

3. EDC/HRE in initial and in-service training of teachers and youth workers

Participants shared ideas about how to strengthen policies and practices related to pre-service teacher education and trainings for those actively working in the formal and non-formal education sectors.

To the Council of Europe

- Create an evaluation and monitoring system for EDC/HRE practices that can be used for self-assessment of and ongoing improvement in teacher performance.
- Create an accessible web platform to facilitate communication about EDC/HRE best practices and resources.



To member states

- Make EDC/HRE mandatory in all pre-service teacher training and ensure that this training is sufficient for teachers to gain EDC/HRE teaching capacities.
- Recognize educators' valuable contributions in carrying out EDC/HRE.

To educational/training institutions

- Prepare educators to carry out EDC/HRE using participatory and action-oriented approaches.
- Include non-formal education methodologies in EDC/HRE pre-service and in-service teacher education.

To schools

- Give teachers flexibility in developing EDC/HRE curriculum to meet the specific needs of their students.
- Involve youth workers and other professionals who have experience working with disadvantaged youth.

To civil society/youth actors

- Work together with formal education to build sustainable partnerships and foster international exchanges and networks.

4. EDC/HRE and the whole school approach

Participants felt that a range of stakeholders could support successful implementation of the whole school approach in supporting the lived experiences of EDC/HRE among all members of the school community. Recommendations were made to specific categories of EDC/HRE actors.

To the Council of Europe

- Create an evaluation and monitoring system that can be used for self-assessment of and ongoing improvement in a whole school approach to EDC/HRE.

To member states

- Implement strategies for promoting the capacities of school leaders in the whole school approach to EDC/HRE.
- Develop strategies to help parents, school boards and the broader community to value and directly engage with EDC/HRE.

To higher education institutions

- Carry out research on EDC/HRE and its associated methodologies to provide evidence-based research on its impacts on learners, teachers, and the school environment.



To schools

- Create an inclusive EDC/HRE environment involving parents, youth workers, community organizations, and local authorities, in addition to students, teachers and staff.
- Institute policies that foster meaningful youth participation in important decisions that affect their lives, especially disadvantaged youth.

To civil society/youth actors

- Engage and support schools in a whole school approach to EDC/HRE.
- Pursue access to disadvantaged youth in the school setting and work with educators to ensure that they are fully engaged in EDC/HRE-related whole school initiatives.

5. EDC/HRE in the non-formal education and youth sectors

Participants shared a range of ideas about how to strengthen EDC/HRE with youth, working within the non-formal education sector.

To the Council of Europe

- Strengthen efforts to recognize and support the work of youth organizations and non-formal education providers in EDC/HRE.
- Develop an adaptable framework for cooperation between the formal and non-formal education sectors in EDC/HRE.

International organizations

- Harmonize across international organizations what is central to quality EDC/HRE.
- Make available funding for HRE in the non-formal education sector and encourage national entities to provide sustainable funding.

To member states

- Recognize the EDC/HRE work of youth organizations and non-formal education providers, drawing on the *European Youth Work Agenda*.
- Encourage cooperation between the youth and education sectors at the highest policy levels, and promote cooperation between the formal and non-formal education sectors in the daily life of schools and learners
- Make available sustainable funding for HRE in the non-formal education sector.

To higher education institutions

- Develop tools and processes for measuring the impacts of EDC/HRE projects that can be used by nonformal education and youth actors.

To schools

- Work with youth organizations in developing programs that respond to the needs of disadvantaged learners and respond swiftly to new issues not yet covered in the formal education curriculum.



To civil society/youth actors

- Develop the capacities of NGO project managers to successfully carry out EDC/HRE-related projects, including in cooperation with other non-formal education actors.

6. EDC/HRE with disadvantaged groups and in contexts of crisis

A range of recommendations related to EDC/HRE during times of crises and for disadvantaged groups came out of workshop sessions.

To the Council of Europe and international organizations

- Emphasize with education providers the necessity to develop inclusive EDC/HRE programming and provide strategies for how such inclusion can be assured.

To member states

- Ensure that all EDC/HRE providers - in both the formal and non-formal education sectors – carry out inclusive processes.
- Construct EDC/HRE-oriented crisis-management plans to work with refugees and others experiencing trauma.

To schools

- Work with youth organizations in developing programs that respond to the needs of disadvantaged learners and emergent issues not covered in the formal education curriculum.

To civil society/youth actors

- Reach out to new audiences, including disadvantaged persons living in rural areas and ensure that all EDC/HRE events are accessible to young people with different abilities and backgrounds.

Key outcomes of this Forum discussions have been additionally captured in the event's *General Conclusions* at the end of the event. This message calls for member states to undertake a variety of measures to ensure the successful implementation of EDC/HRE in both the formal and non-formal education sectors, with increased co-operation and participation of civil society organisations and young people in educational sectors and with special attention to disadvantaged communities, including those affected by the current war, and educators operating in hostile environments for human rights and shrinking civil spaces in Europe.

This report of the Turin Forum in combination with the General Conclusions of the Forum provide a clear message and ways to move forward in strengthening EDC/HRE, mindful that human rights education is a human right itself and a catalyst for all human rights.



General conclusions

We, the participants of 'The Art of Learning Equality, Dignity, Democracy – the Present and Future of Citizenship and Human Rights Education in Europe with Young People', the 2022 Forum organised in Turin as part of the programme of the Italian Presidency of the Council of Europe Committee of Ministers, convey this message to all actors involved in, and responsible for advancing citizenship and human rights education.

We are practitioners – educators, activists, and human rights defenders – representing civil society, youth organisations, networks and public institutions. Our zeal and action are motivated by the fundamental role of education in human rights, democracy and the rule of law, crystallised in the Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education (EDC/HRE). This charter is a strong reference point for advocating our cause. We take note of the progress made according to the recent review of its implementation, but are concerned by the shortcomings and challenges portrayed in the review.

We welcome the positive examples demonstrated by member states in implementing the Charter's principles and objectives, but also understand that there is a lack of holistic mainstreaming in the policies. We see the advancements made in pre-primary, compulsory primary and secondary education and in the professional development of practitioners; nevertheless, there is still space for growth in all sectors, especially in vocational education and training. The Reference Framework for Competences for Democratic Culture has proven to be effective and instrumental in the field; however, there is still a need for capacity building for schools, training teachers and other educational staff members. The review has revealed that assessment and evaluation are still areas for further improvement. In addition, the review also indicates challenges in the access to EDC/HRE for disadvantaged communities and outlines the lack of resources and capacity-building opportunities. The global pandemic has adversely impacted practitioners and advocates, and the restrictions imposed by national governments and other authorities have limited or deprioritised citizenship and human rights education. We acknowledge the limitations of the review; however, we recognise the resources provided by various civil society organisations (CSOs), and we invite member states to consult their understanding of the situation of EDC/HRE in their respective contexts.

The war in Ukraine is the brutal interruption of the world we believed in; this has shadowed our presence at the Forum. It is a stark reminder that human rights and the legal system ensuring its standards in Europe and elsewhere cannot be taken for granted.

Inspired by the human rights documents and instruments, for us, EDC/HRE goes beyond the diplomatic consensus. Human rights education replicates the universal principle of human rights, and it should be illuminated and informed by the learners' (rights-holders') lives and experiences. Given this, we acknowledge that life-long learning is an essential principle of EDC/HRE. We recognise the inherent transformative nature of citizenship and human rights education equipping learners to challenge the power holders, and to hold them accountable according to human rights and democratic principles. We recognise the ever-evolving characteristics of human rights education practice to respond to and influence the change positively. EDC/HRE discourse should be at the frontline to respond to challenges, such as the global pandemic, climate change, datafication, and armed conflicts. EDC/HRE is essential in advancing the Sustainable Development Goals, in particular SDG4.

The general environment for human rights and human rights education remains more fragile than ever. The COVID-19 pandemic has created significant barriers for practitioners and learners. Many of them have to endure the precariousness and shrinking of civic and democratic spaces. Hate speech, discrimination and structural violence are all too prevalent against marginalised groups in Europe.

Practitioners and learners have to be supported, and guaranteed the freedom to define and address the most burning issues within their communities, rather than authorities cherry-picking the most comfortable and appealing topics for them. The Council of Europe was founded on the premise of "never again", expressing a determination to create a new Europe based on human rights, democracy and rule of law – enabling citizens to keep their governments accountable. Education enables people to embrace these values by fostering inclusion and cohesion. Today, the spectre and horror of war has returned to Europe with the Russian aggression on Ukraine. We are alarmed and dismayed to witness the suffering and displacement of millions of people and the gross violations of their human rights and freedoms. We are distressed because we are the witnesses of what was pathing the way for Russia's trajectory to this point. We are the witnesses of numerous red lines crossed – dismissing and violating human rights and democratic principles,

disregarding human dignity, life and peace, cracking down on dissent, civil society and media, and, of course, undermining citizenship and human rights education in Russia and beyond. In addition, we are alarmed that some member states also create their own truth about human rights, democracy, and citizenship and human rights education.

These harsh realities, as well as emerging opportunities, galvanise and raise our voices in support of human rights and EDC/HRE. If there were setbacks and impediments previously, now we have to strongly assert our values.

In this spirit, we urge the member states of the Council of Europe to:

- Increase their efforts to implement the EDC/HRE Charter, by creating effective policy responses and by integrating its principles and objectives in a sustainable manner
- Take further steps to integrate citizenship and human rights education into the formal education system, foster synergy between formal and non-formal education, increase co-operation and participation of CSOs and young people in educational sectors
- Encourage national state bodies to be inclusive and open to collaborating with youth, human rights NGOs and other civil society members, especially when developing or reviewing educational programmes
- Create capacity-building opportunities for educational institutions, civil society and youth organisations involved in EDC/HRE
- Support the training on the Reference Framework for Competences for Democratic Culture, and the setting-up of a network of teacher trainers in co-operation with national teacher training institutions, and thereby addressing the need for capacity building for school communities, and fostering the Whole School Approach
- Encourage higher education institutions to increase their provision of EDC/HRE in their programmes and strengthen the professional development of practitioners and researchers in the field
- Safeguard access to citizenship and human rights education for disadvantaged communities, and especially for young people at risk of social exclusion, while adopting an intersectional approach when developing and delivering educational programmes for youth, ensuring that they are accessible for and sensitive to the most disadvantaged groups, who are negatively affected by discrimination on more than one ground
- Review the impact of the COVID-19 pandemic on EDC/HRE provisions and

consider future preventive and response mechanisms with respect to the right to education and right to participation

- Address the urgency and take special measures to ensure access to EDC/HRE for those affected by the war, and support independent youth movements, civil society, human rights defenders and educators, particularly in Ukraine, Belarus and the Russian Federation
- Reinforce the role of youth policy and youth work in citizenship and human rights education
- Recognise the transformative function of citizenship and human rights education in practice to address social injustices and inequalities
- Support the further development of educational resources and activities for citizenship and human rights education within the Council of Europe, and secure the continuity of the Human Rights Education Youth Programme
- Develop quality standards to monitor the provision of EDC/HRE in classrooms with participation of CSOs, and independent experts.

Human rights education is a human right itself and a catalyst for all human rights.



A. Introduction

The Council of Europe's engagement with Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education

Education plays a key role in the promotion of the core values of the Council of Europe: democracy, human rights, and the rule of law, as well as in the prevention of human rights violations. The Council of Europe *Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education* (the Charter), adopted by the Committee of Ministers in 2010, stresses the complementary role of the formal and non-formal education actors in promoting education for democratic citizenship and human rights education (EDC/HRE). The Charter is a milestone setting a common European standard in this area. The Charter asks member states frame their policies, legislation and practice with the aim to provide every person within their territory with the opportunity of education for democratic citizenship and human rights education.

The purposes and principles of the Charter have lately been translated into the *Reference Framework of Competences for Democratic Culture* (RFCDC), an important tool that was designed to help the educational institutions in implementation of the Charter. The RFCDC provides a systematic approach to designing the teaching, learning and assessment of competences for democratic culture, and introducing them into education systems in ways that are coherent, comprehensive and transparent. As plenary speaker Rolf Gollob, Consultant with the Council of Europe, pointed out: the Charter reflects the Council's understanding of the importance of the role of education in the promotion of the Council's values (the 'what' and 'why'); the RFCDC provides a complementary set of materials that can be used by education systems to implement the ideas of the Charter and to measure if this has been successful (the 'how' and 'where').

Within the Council of Europe, EDC/HRE is promoted by both the Education and Youth Sectors. In addition to the development of the RFCDC, the Education Sector has supported resources and studies to assist member states in implementing EDC/HRE. The Youth Sector has remained committed to provide the platform for youth organizations and networks to develop EDC/HRE with young people, mainly through its Human Rights Education Youth Programme. The Programme has focused on key resources for capacity-development and advocacy, chiefly *Compass* and *Compasito*, manuals on human rights education with young people and with children, respectively. They are complemented by a programme of *Compass* national training courses, study sessions and related activities at the European Youth Centres. The *Youth Strategy 2030* recognises the central role of human rights education as a part of the priority of supporting young people's access to rights. Moreover, there is the youth campaign Democracy Here, Democracy Now.



The Council of Europe has conducted reviews of the implementation of the Charter in member states in order to support its implementation, encourage evaluation of national strategies and policies in member states as well as supporting cooperation among national stakeholders, from both governmental and non-governmental sectors. The reviews allow also for an updating of the trends, challenge and innovations in policy and practice in human rights education.

The last review of the Charter was conducted in 2017. The review concluded that many national governments and youth organizations are committed to develop and strengthen EDC/HRE but at the same time many fell short in fulfilling their commitments. Since the last review, many challenges were deepened and some new emerged, such as: weakening democratic processes in many countries in Europe, raise of ultra-nationalistic organizations, challenges related to the use of artificial intelligence and digitalization, and those stemming from the COVID-19 pandemic and restrictions related to it. This has had an impact on the realization of human rights: the space is shrinking for many youth organizations and other non-governmental organisations (NGOs), inequalities are increasing especially when it comes to access to human rights for young people, many youth organizations had to close or to limit their scope of operation.

Just prior to the Turin Forum, a war broke out on the territory of Ukraine. As some participants would point out, it seemed to divide the timeline into pre-war, war and post-war. Hot conflict and all the aforementioned conditions highlight the imperative of organizing EDC/HRE in ways that are responsive to these conditions and address anti-democratic tendencies among leaders, structural inequality and discrimination and prevent conflict.

Five years after the last review, it is crucial to take stock of what EDC/HRE looks like now in Europe in order to be able to respond to the existing and emerging challenges and reflect on the role youth organisations and networks need to play in this respect. The Council of Europe thus initiated the 3rd review cycle of the Charter.

THE 2022 TURIN FORUM

The Forum on the Present and Future of Citizenship and Human rights Education in Europe with Young People (the Forum/Turin Forum) brought together over 300 participants – both in-person and online -- including representatives of public authorities in charge of education and youth, National Human Rights Institutions, international institutions, education institutions, education professionals, including youth workers and trainers, as well as representatives of civil society and media from 45 countries of the Council of Europe and beyond.

The Forum was organised to share the initial results of the 2022 review with a large number of stakeholders and partners from a variety of sectors and from all member states. The full



review can be found [here](#). A summary of the review was presented by its authors Barbara Santibanez and Elizaveta Bagrintseva. In conjunction with this review, the Forum facilitated the sharing of experiences and expectations of stakeholders in EDC/HRE in youth work, non-formal and formal learning. The motto of the Forum was to “share, create and advocate”. Excerpts from the review are included in this report along with responses and recommendations for policy and practice from participants.

This Forum was co-organised by the Council of Europe (Education and the Youth sectors) and the Department for Youth Policy and the Universal Civic Service of the Italian government, in cooperation with Amnesty International (Europe and Central Asia Office and Italian section), the City of Turin, the Ministries of Education and of Foreign Affairs of Italy, the National Youth Council of Italy and the European Youth Forum. The activity was organised within the Italian Presidency of the Council of Europe, which made youth policy one of its strategic priorities. In his opening remarks, Rui Gomes, Head of Education and Training of the Council of Europe’s Youth Department, shared that the Council has a long history of working with Turin on HRE and youth policy. Miriam Teuma, Chair of the Joint Committee on Youth at the Council of Europe noted that this year was the 50th anniversary of the European Youth Foundation and of the European Youth Centre at the Council of Europe, and it was therefore ‘timely, significant and opportune’ that this forum was taking place in April 2022.

The participants discussed the conclusions of the report and the issues that it generated. The key outcomes of this discussion were captured in the Forum’s *General Conclusions* at the end of the event. This message calls for member states to undertake a variety of measures to ensure the successful implementation of EDC/HRE in both the formal and non-formal education sectors, with increased co-operation and participation of civil society organisations (CSOs) and young people in educational sectors and with special attention to disadvantages communities, including those affected by the current war, and educators operating in hostile environments for human rights and shrinking civil spaces in Europe. The full text of the General Conclusions can be found [here](#).

The remainder of this report expands and builds upon these General Conclusions. The main content is based on the reports from working groups, as Forum participants responded to the results of the 2022 review and shared experiences and recommendations for strengthening the implementation of EDC/HRE. Key themes that emerged across discussions in essence reflect key strategies and priorities for moving forward. The report’s organizing themes are: EDC/HRE curriculum policy; localization of EDC/HRE practices; EDC/HRE in the initial and in-service training of teachers and youth workers; EDC/HRE and the whole school approach; EDC/HRE in the nonformal education and youth sectors; and EDC/HRE with disadvantaged groups and in contexts of crisis. The report also includes good practices for EDC/HRE shared by practitioners in working groups and the speaker presentations at the beginning and conclusion of the Forum.



B. Viewpoints: continuing importance of Education for Democratic Citizenship and Human Right Education in Europe

In Days 1 and 2 of the Forum, a range of speakers addressed in plenary sessions the continuing relevance and importance of EDC/HRE especially in the context of the armed aggression against Ukraine and the post-Covid pandemic.

Michelle Bachelet, UN High Commissioner for Human Rights, delivered a message that recognized how international initiatives such as the *UN World Programme for Human Rights Education* can inspire national programming. Since the World Programme was launched in 2005 there has been an overall growth in the number of national programs and resources. These have often taken place through collaborations between actors including governments, civil society organizations and higher education, and youth engagement is key.

Dunja Mijatović, Commissioner for Human Rights of the Council of Europe, said “education is the main ‘democratic antibody’ of a society”. Many other presenters in the Forum echoed this perspective.

Stefano Lo Russo, mayor of the city of Torino which hosted the Forum, pointed out that democracy, equality and human rights are fundamental values for Europe, and the future of Europe is currently (?) at stake. Learning about human rights is key, for youth but also for everyone, including government officials, according to the mayor.

Luigi Di Maio, Minister of Foreign Affairs and International Cooperation of Italy, speaking as Chair of the Committee of Ministers of the Council of Europe, affirmed that having socially responsible citizens is key to the implementation of Council of Europe values.

Many speakers referred to the conflict taking place on Ukrainian soil and the ensuing violations of human rights. **Marie Struthers**, Amnesty International Regional Director for Eastern Europe and Central Asia, also spoke of numerous human rights challenges in the region and called for a renewed agenda for human rights in Belarus, the Russian Federation and Ukraine, and the need to respond with compassion and solidarity.

Miriam Teuma, Chair of the Joint Council on Youth at the Council of Europe noted that this year was the 50th anniversary of the Council of Europe youth sector, pointed out that the ‘right to human rights education’ is a key priority for the Council and that the Charter recognizes the important role and agency of young people and youth organisations in delivering and advocating for the right to human rights education.



Spyros Papadatos, Chair of the Advisory Council on Youth, informed participants that the Council has just launched a new youth campaign for revitalizing democracy. This campaign, *Democracy Here, Democracy Now*, recognises numerous challenges to human rights, such as climate change, oppression of minorities and conflicts, necessitating HRE more than ever.

Fabiana Dadone, Minister for Youth Policies of Italy, noted what an especially challenging time it has been for youth in the past years, with the restrictions brought about by Covid-19 -- social distancing, remote learning, lockdowns – and ensuing disruption of social networks. Climate change concerns have put youth on the streets protesting. Now war on the European territory. Asked the question “How to find new hope and energy to feel the desires of the future?” and encouraged youth to be engaged in these discussions.



The keynote speech by **Nils Muižnieks**, Amnesty International Regional Director for Europe, who directly addressed one of the key themes of the event: the universality of human rights. Extended excerpts from his rich and inspiring speech are presented herebelow.

Nils Muižnieks, Amnesty International Regional Director for Europe, Plenary comments on universality, localisation and storytelling

I do not buy the line that human rights are Western, not universal. As Peter Leuprecht and others have shown, the concepts of reason, justice and dignity underlying human rights can be traced from ancient China and Confucius and Mencius, through the golden age of Islam with Avicenna, Averroes and Ibn Khaldun, to 16th century Spain with Las Casas and de Vittoria.

While human rights have deep roots in many cultures, our understanding of human rights is necessarily evolving to account for new conditions. This means that we need to constantly retell the story of human rights, to make them relevant to everyone everywhere...

How do we retell the story of human rights in this new context? If you ask many Ukrainians, human rights probably mean freedom from bombs, from oppression from outsiders, good old fashioned national self-determination. But we also need a new story that addresses the yearning for social and economic rights and the imperative of environmental rights.

I encourage you all to try to retell the story of human rights in ways that are relevant in your local context... In teaching human rights, retelling the story of human rights, we have to speak not only to peoples' minds, but also to their hearts. We have to give them hope that they are entitled to a better life, equip them to fight for themselves and others, and some prospect if not of success, at least of progress. Where to find hope when there is so much pain, so much misery, so much negation of the universal?



C. The state of Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education

Workshops took place throughout the Forum to facilitate dialogue and exchanges in keeping with the following objectives:

- To review the implementation of the Council of Europe Charter on EDC/HRE;
- To identify and address successes and challenges in carrying out EDC/HRE in a (post) pandemic context for human rights education and linking specifically with some of the thematic priorities of Italian Presidency in the Council of Europe;
- To make proposals for the further development and sustainability of EDC/HRE in the state's parties to the European Cultural Convention.

Starting from the conclusions of the review of the Charter on EDC/HRE, workshops were also convened to facilitate the sharing of practices, and support exchange and cooperation between different stakeholders from formal and non-formal education fields concerned with EDC/HRE. Groups were asked to reflect on current challenges to a culture of universal human rights and discuss how they can be best addressed by EDC/HRE, activism and other means.

This section presents key results of the above processes according to main areas of EDC/HRE action that emerged in the Forum:



I. EDC/HRE CURRICULUM POLICY

a) Issues raised within the Review of the implementation of the Charter

Several issues pertaining to curriculum policy were raised in the 2022 Review of the Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education. These are summarized briefly below.

- There has been general progress since 2016 in the number of EDC/HRE policies in the formal schooling sector. Both the Charter and the Reference Framework of Competences for Democracy Culture (RFCDC) have been helpful in promoting these policies.
- Nevertheless, there remains a persistent gap between policies and practices and the need for more policy frameworks and strategies addressing EDC/HRE. Such policies are especially important in the areas of pre-primary and vocational education and training (VET), where they are lagging as compared to the primary and secondary school levels.
- Sustainable EDC/HRE is related to the cross-curricular approach.
- Weak EDC/HRE curriculum development is related to a lack of support from policy-makers influencing:
 - resources to implement
 - monitoring and evaluation
 - comprehensive policy frameworks
 - media and public interest
- NGOs have a key role to play in carrying out EDC/HRE but face significant barriers in many contexts, such as shrinking civic space.

b) Issues raised and elaborated on at the Forum

In workshop sessions on Day 1, participants shared their response to the results of the Review and raised other issues of concern. In summary:

- There has been progress at the national level, though it varies greatly from country to country.
- Countries generally continue to emphasize traditional subjects and do not see EDC/HRE as a priority.
- There is an absence of knowledge about the Council of Europe institutions and policies, though there remains a potential for the Charter to influence EDC/HRE national policies and for the Council of Europe to play even a stronger role in promoting EDC/HRE. Many stakeholders do not know that the Charter exists or, if they do, how it relates to everyday life.
- The Charter is available only in a limited number of languages, reducing its accessibility in a number of local contexts.



- Cross-sectoral cooperation among ministers is vital to developing a successful EDC/HRE curriculum, for example, between the education and youth policy sectors.
- Civil society plays a crucial role in EDC/HRE and can influence policymakers to implement the Charter.
- There is a lack of communication among EDC/HRE actors at the national and community levels. There is a lack of regular communication channels and idea-sharing platforms among international organizations focused on EDC/HRE.

c) Recommendations from Forum participants

Each day of the event included sessions that enabled participants to reflect on practice and put forth ideas for how EDC/HRE might be strengthened in the current European and international environments.

Participants felt that EDC/HRE providers, authorities and academia should urgently recommit in their cooperation and joined strategy for more sustainable EDC/HRE practices based also on reflection, research and monitoring of its impact.

An enabling environment is nurtured by state actors, paving the way for a coordinating approach, supported by a comprehensive policy framework. Partnerships should be developed among a broad range of stakeholders like media, art and the cultural sector. Partnerships should be cross-sectoral and developed in a democratic and cohesive way encouraging mutual learning rather than competition.

Recommendations were made to specific categories of EDC/HRE actors.

To member states

- Carry out mapping exercises to identify organizations engaged in and resources available for EDC/HRE, as well as gaps in the implementation and needs at the community level.
- Include EDC/HRE in ministerial decrees or norms to ensure that it is included in school curriculum.
- Develop National Action Plans where human rights issues and human rights education are mainstreamed.
- Develop EDC/HRE measures of accountability, gather and analyze data, and use in an ongoing manner to improve the delivery of quality of EDC/HRE.
- Connect the EDC/HRE Charter and RFCDC to the implementation of Sustainable Development Goal (SDG) 4.7 and Agenda 2030.
- Mainstream EDC/HRE in all subjects.
- Ensure that EDC/HRE is localized, with special attention to local challenges and issues. (Addressed in a later section in this report)
- Ensure an intersectional approach in EDC/HRE, striving for the inclusion, visibility and empowerment of diversity, concerning both topics and groups.



- Include references to the Charter in EDC/HRE curriculum.
- Ensure accessibility of EDC/HRE to all youth, including disadvantaged youth and those without digital access.
- Ensure links between the education and youth sectors.
- Foster public-private partnerships and the involvement of NGOs in producing state strategies.
- Promote effective and transparent participatory approaches in curricular policy making, including all key stakeholders, especially disadvantaged groups, in relevant processes.
- Guarantee sufficient funding and human resources for implementation of EDC/HRE in both the formal and non-formal sectors.
- Encourage inter-governmental cooperation among ministers, such as the education and youth sectors.
- Encourage cooperation between educational institutions (including higher education) and the community, for example, through EDC/HRE networks or coalitions.

To educational institutions

- Promote the development, implementation and assessment of EDC/HRE policies and National Action Plans ensuring the inclusion of multiple stakeholders.
- Facilitate peer sharing of EDC/HRE practices, for example, through use of digital platforms.

To civil society/youth actors

- Advocate for an increased role of CSOs in implementing HRE drawing on the Charter and also the UN World Programme on Human Rights Education.
- Assist the formal education sector in the implementation of EDC/HRE through partnerships and peer learning, especially in relation to participatory EDC/HRE pedagogy.
- Use social media, influencers and the arts to promote human rights and HRE.

To the Council of Europe

- Develop a binding instrument on EDC/HRE.
- Make the language of the Charter more user-friendly and establish a task force to develop a campaign to mainstream the Charter. This campaign should use simple language addressing different target audiences. Use digital platforms to promote the Charter.
- Strive to make the Charter better known to the public, including youth and children.
- Carry out workshops/develop modules that promote the use of the Charter and the RFCDC in creating conditions for implementing EDC/HRE.
- Translate the Charter into other languages and try to link it more strongly with the local reality of different participating countries, including those in the global south.
- Emphasize that EDC/HRE supports democratic governments and cultures and is not intrinsically 'in opposition'.
- Strengthen the utility of the Charter reviews for improving EDC/HRE implementa-



tion with member states. Conduct nation-specific reviews/recommendations for improving implementation of EDC/HRE and disseminate the results widely. Develop a self-monitoring EDC/HRE tool for policy development and implementation.

- Using the Review as a basis, encourage member states to dedicate a budget and human resources for implementing EDC/HRE.

To international organizations

- Promote EDC/HRE as a priority for governments.
- Encourage governments to submit SDG reports that include the 4.7 indicators.

d) Sharing of practices by Forum participants

The Forum was populated by participants with a rich array of experience in EDC/HRE and one of the valuable features of the event was the opportunity to share these with one another. Day 2 offered working group sessions for discussion and peer learning. These 'take aways' are integrated into this report according to the relevant thematic section.

THE ROLE OF THE ARTS

The affinity of artistic expression and art education for EDC/HRE came up in different parts of the event. The Forum began with a moving performance on war by a local performance group Raizes Teatro. **Jago**, an Italian sculptor, shared examples of his work and spoke about the 'humanity' he captures in his art. **Marjiana Grandits** of the University of Applied Arts in Vienna presented several of her artistic productions, particularly those that have been part of reconciliation or memory processes in South Africa, Berlin, and Sarajevo.

Working group members felt that empathy is essential to HRE and that this could be brought about through artistic expression. Yet, some artistic projects aim to motivate 'pity', and this was not appropriate. Participants felt that art educators must banish the 'pathos to sell' and be careful not to be too moralistic. Moreover, the representation of diversity, with empathy and respect, must be strengthened. Art should be used as a counter-narrative rather than reinforcing representations and stereotypes.

Participants noted that art and HRE are sometimes carried out without knowing the reality of the targeted communities. It is necessary to adapt one's artistic approach to the context and local reality of learners. The diversification of artistic tools can promote the inclusion of and engagement with learners, making both art and human rights more accessible.

Participants also shared many resources and experiences, including participatory theatre, use of flashmobs and music in elections, and films and documentaries.





The Italian Strategy for EDC/HRE

During the Forum, different national actors had the opportunity of sharing, in dedicated workshops, the challenges that are limiting access to EDC/HRE in formal, non-formal and vocational education settings.

All the actors underlined that EDC/HRE must not be limited to specific sectors but considered as a permanent pillar of a person's education. To guarantee that each person would have the possibility to have access to EDC/HRE, it was stated that it is more necessary than ever to identify a cross-sectoral strategy that may be composed of five different steps.

- First step: Mapping the existing competences and capacities, in the public sector as well as in the third sector and in the research field, in order to ensure quality educational activities within EDC/HRE, not only in the school environment but also in those contexts dealing with non-formal education and vocational training.
- Second step: the necessity for Institutions to recognise the role of the organisations and professionals dealing with non-formal education, to create a synergy between policymakers, third sector and education which also encompasses research.
- Third step: the establishment of a national task force, representing the different stakeholders acting at regional and local levels, to initiate a debate at national level that would bring the implementation of decisions to a pool of regional actors who can converge and create, implement, but also monitor the EDC/HRE in different contexts. It is desirable that this interconnection be truly inclusive, intersectional and territorially thought out, without leaving behind the South, the islands, the suburbs, and the provinces.
- Fourth step: the recognition of the role of youth work in this strategy. Youth work can, in fact, support EDC/HRE into action in the local realities, and not only in formal and non-formal settings with the implementation of educational activities. Youth work can support, for instance, the introduction of activities within the school system that alternate school (classes) with activism in local communities and [also] school (classes) with job experiences, , hence supporting young people in the development of their critical reflection skills, contextualising concepts and actions.
- Fifth step: establishing a monitoring mechanism at regional and national levels, which will allow for constant evaluation of the measures put in place and continuous update and improvement.



II. LOCALISATION OF EDC/HRE

a) Issues raised within the Review of the implementation of the Charter

Localisation of EDC/HRE, perhaps a 'given', came up as a subject of discussion in different parts of the Forum. How to ensure that EDC/HRE is localized and made relevant to learners in their specific political, cultural and historical contexts?

The Review touched on this issue with the following points:

- Local actors in the governmental and non-governmental sectors are essential to delivering EDC/HRE.
- HRE needs to be made relevant to the local context and corresponding mechanisms of policy implementation.

b) Comments made by plenary speakers

Nils Muižnieks, Amnesty International Regional Director for Europe, addressed the Forum in Day 1 and touched upon the importance of localization within the wider assumption of the universality of human rights values.

The universality of human rights is also being challenged directly in many countries across our region. Governments are stressing national sovereignty and the desire to reinterpret and apply human rights in line with national traditions. At best this means distorting human rights, at worst it means denying them.

[W]e need to localize, nationalize, regionalize and universalize human rights without denying their essence.... While respecting the local, we need to universalize human rights to cover all people, because there are many who are ignored by the mainstream. I encourage you to ask yourself who lacks legitimacy in your space? Who is it socially acceptable to discriminate against? Is it indigenous people? Persons with intellectual and psychosocial disabilities? Ethnic and/or religious minorities? LGBTI persons? Teach about the rights of those people!

In the European space it is first and foremost migrants – otherwise the mainstream would never tolerate the mass scale and violent nature of pushbacks all around Europe's external borders or accept death as a deterrent to migration. It is also Muslims, who are the religious minority that has been discriminated the most by specific legislation and insidious practice in a number of European countries. And in many parts of Europe it is Roma, Europe's most marginalized, excluded minority.



Challenges for EDC/HRE in certain contexts

The reality for many working in HRE/EDC is that our societies are characterized by division and conflict, exclusion, and alienation. In such a context, governments can more easily shrink civic space, and NGOs often remain weak and limited in their reach and impact. This is the case despite the fact that civil society is rich in human resources and networks and the work of CSO is important, valued and needed for sustainable progress.

– Working Group, Day 3

c) Issues raised and elaborated on at the Forum

In workshop sessions on Day 1, participants shared their response to the results of the Review and the presentation by Mr. Muižnieks and discussed some of the challenges of localization.

- Certain HRE topics are more popular than others, depending upon the local context.
- Human rights can be seen as western (e.g., historical origins in the west, individualistic and asserting universality) and not relevant for non-western cultures.
- In many countries there are conditions of shrinking civic space and harassment of human rights workers.
- It is crucial within EDC/HRE to tackle controversial issues but there is a general lack of willingness of schools to do so.

d) Recommendations from Forum participants

Each day of the event included sessions that enabled participants to reflect on practice and put forth ideas for how EDC/HRE might be strengthened in the current European and international environments.

Participants felt that all stakeholders should provide EDC/HRE based on the standards set by European and international organisations but focus strongly on the local dimension through partnerships with local authorities and organisations. CSOs should be involved and whenever possible cooperate with national bodies.

To member states

- Support schools and educators through policies and trainings in addressing controversial and sensitive topics linked with EDC/HRE and democratic societies.
- Incorporate within HRE curriculum a critical reflection on the western origins of human rights, and discussions on the universality of human rights values and how they can be associated with local situations and realities.
- Ensure that HRE introduces the full range of human rights (e.g., through the Universal Declaration of Human Rights) but spend time on those especially relevant for the local context.



- Protect human rights academics, educators, researchers and activists and ensure that they have safe spaces to carry out their work. Grant asylum to those from other countries.

To higher education institutions

- Protect human rights academics and researchers and ensure that they have safe spaces to carry out their work. Grant asylum to those from other countries.
- In conditions of shrinking civic space and harassment of human rights workers, foster networks of peer support within and across borders.

To civil society/youth actors

- In conditions of shrinking civic space and harassment of human rights workers, foster peer support networks of activists within and across borders.
- Develop projects with a sensitivity to local context that involve a variety of stakeholders, including educators, psychologists and scholars.
- Ensure that EDC/HRE is carried out in safe and inclusive spaces that allow for communication, exchange and constructive dialogue.
- Recognize the need and opportunity for EDC/HRE to bring democratic processes into local contexts. Involve young people as activists and advocates for EDC/HRE.

To schools

- Encourage and provide safe spaces for educators to address sensitive topics in the classroom that relate to the development of critical reasoning in students and are linked with democratic culture.

To the Council of Europe and international organizations

- Clarify what is quality HRE and central to EDC/HRE so that a sustainable approach can be promoted with member states, helping to ensure that the EDC/HRE curriculum will not be hijacked by any anti-democratic orientations of ruling political parties.

e) Sharing of practices by Forum participants

Day 2 offered working group sessions for discussion and peer learning. One session on populism addressed this specific set of imperatives and challenges for EDC/HRE. Another session focused on local environments where the work of human rights educators was threatened.

POPULISM AND THE FUTURE OF DEMOCRACY

The main populist narratives are creating an 'us' vs 'them' situation. Populism idealizes the common people and builds animosity towards the elite. Populist discourse polarises the political debate and oversimplifies it. As a consequence, the necessary exchange in opinions that should happen in a democracy is not possible and people stop seeing individuals;



rather they see people belonging on the basis of group members, i.e., according to ethnic background, gender, sexual orientation, and so on.

The debate about Human Rights and their universality has also become part of the debate. Human Rights are universal and inalienable but some of the populist narratives are challenging this principle. Reality has also shown that it is very difficult to dialogue when people consider that their Human Rights are violated.

HRE educators may neglect to address populism because they don't know how to do it, they don't want to legitimize the narrative, or don't take the narratives seriously. This results in a 'reactive' response. The resource person provided some guidelines to combat populist narratives stressing the need for dialogue. Dissenters should be listened to and we as Human Rights activists should listen to their position and try to dialogue with them without falling in the traps that were mentioned before. Other ideas shared within the group included an emphasis on critical thinking and promoting the culture of debate in schools.

THREATS TO HUMAN RIGHTS EDUCATION

In some locations, the work of human rights educators is threatened by the removal of EDC/HRE topics from education curricula, restrictions on freedom of speech, government attacks on the NGO sector, and 'hate' narratives in the public discourse, among other factors.

Participants brainstormed ways to support human rights educators working under such conditions, including expressions of international solidarity and psychological support from colleagues; public recognition of the work of human rights educators under duress; 'safe spaces' online for training and sharing of resources and experiences; offering legal assistance; and networks of educators and NGOs working in HRE, emphasizing connections between those working in countries with repression of HRE and neighbouring countries that are freer.

Participants also identified activities that might be undertaken by the Council of Europe that would be useful specifically for human rights educators working in hostile environments. The CoE should continue to emphasize that HRE is mandatory for national schooling systems and develop indicators for monitoring that would allow for cross-country comparisons. These indicators should be sensitive enough to capture methodological practices, such as critical reflection and open discussion, to ensure that practices are consistent with the 'through' human rights dimension of HRE. The results of country reports for the Universal Periodic Review (UPR) and the SDGs might be relevant.



III. EDC/HRE IN INITIAL AND IN-SERVICE TRAINING OF TEACHERS AND YOUTH WORKERS

a) Issues raised within the Review of the implementation of the Charter

Several issues pertaining to the training of teachers and youth workers were raised in the 2022 Review of the Charter on Education, related to access to and quality of such trainings.

- There is greater availability of EDC/HRE-related trainings across Europe as a whole but uneven access, depending upon the country, the level of schooling and whether one is working in the formal/nonformal education sector. Education professionals working in pre-school and vocational education and training institutions typically lack access to EDC/HRE trainings.
- There is a lack of political will to ensure EDC/HRE capacity development, and a lack of cross-organizational cooperation for 'universal, sustained and high quality' training provisions.
- In general, the EDC/HRE trainings that educators receive do not address media literacy/digital citizenship and how to address controversial issues.
- Online and blended formats will remain integral to the implementation of EDC/HRE in the post-pandemic realities. Educators need to learn about the methods of EDC/HRE provision in new formats, as well as about the topics that are of great relevance for the digital component of citizenship, such as prevention of online hate speech, digital inequalities and digital protection.

b) Issues raised and elaborated on at the Forum

In workshop sessions on Day 1, participants shared their response to the results of the Review and raised other issues of concern in relation to educator training. In summary:

- Most educators require training as they lack competences to implement quality HR educational programs.
- Educators in both the formal and non-formal sector lack skill for working with children in difficult circumstances.
- Teachers specifically need to learn about non-traditional, participatory forms of instruction that are typically used in non-formal EDC/HRE.
- It is important to build the EDC/HRE capacities of those writing textbooks and those training teachers.
- Teachers need training but also resources to help them put in practice what they will have learnt.
- Teachers are exhausted after having gone through the pandemic providing online education; they are too tired to attend any more local training.
- In general, teachers need more recognition for the work they do, as well as support.



c) Recommendations from Forum participants

In the working sessions participants shared ideas about how to strengthen policies and practices related to pre-service teacher education and trainings for those actively working in the formal and non-formal education sectors.

HRE mandatory in pre-service teacher education

The inclusion of HRE for teachers will comprise far more than teaching about the existence and content of rights' documents and declarations. It is also about helping teachers to know how to support children and young people to adopt an attitude and values based around principles of democratic citizenship and respect for rights. The teaching of HRE should be based around principles outlined in the framework within the UN Declaration on Human Rights Education and Training (2011), which advocates for teaching about, through and for human rights.

To member states

- Make aspects of EDC/HRE mandatory in all pre-service teacher training.
- Tailor the required EDC/HRE training to the country context, for example, in terms of relevant themes.
- Ensure quality training, i.e., not 'short information sessions' but trainings that give educators time to practice, develop learning objectives, demonstrate their teaching, and receive mentoring and feedback.
- Find new ways to recognize and value teachers, including their efforts in the EDC/HRE domain.
- Map best practices and successful stories of EDC/HRE trainings.

To educational/training institutions

- Prepare educators to use blended and hybrid learning approaches, involving both in-person and on-line learning. This can be related to digital citizenship education.
- HRE trainings should not be purely theoretical but include an action-oriented approach, for example, drawing on the real stories of human rights defenders.
- Include non-formal education methodologies in EDC/HRE pre-service and in-service teacher education.

To schools

- Engage teachers in decision-making and give them the flexibility to develop curriculum
- Involve youth workers and other professionals who have experience working with disadvantaged youth.

To civil society/youth actors

- Build the capacities of young people to act as safeguards of democracy and human rights, for example through international exchanges and networks



- Develop the monitoring and evaluation skills of civil society trainers
- Work together with formal education to build sustainable partnerships
- Create human rights educator networks, in order to give space for peer learning and sharing of experiences and resources.

To the Council of Europe

- Develop an evaluation framework for assessing teachers' EDC/HRE performance, resulting in a professional development certificate. Develop the framework in such a way that it can be used for self-assessment and continuing improvement.
- Create an evaluation and monitoring system for EDC/HRE practices that can be used for self-assessment and ongoing improvement.
- Continue to promote Council of Europe EDC/HRE tools and resources, such as the Charter and the RFCDC, as well as those developed by other inter-governmental organizations.
- Create an accessible web platform to facilitate communication about EDC/HRE best practices and resources among international organizations.

d) Sharing of practices by Forum participants

Day 2 offered working group sessions for discussion and peer learning. One session on populism addressed this specific set of imperatives and challenges for EDC/HRE. Digital literacy and citizenship was discussed as an area requiring further attention in teacher training.

DIGITAL LITERACY AND CITIZENSHIP

The resource person identified two areas of concern: learning human rights in a digital environment and the protection of human rights in the digital environment. In terms of the former, it is crucial that all educators and their learners have media literacy, and such education should begin even at the pre-school level. Teachers and their students need basic skills in addressing propaganda and fake news and be kept up-to-date on new issues. In terms of threats, the reality is that anyone can become a victim of cyberbullying. Educators and their learners require skills in recognizing and addressing hate speech while promoting freedom of speech in the digital environment.

Participants had many suggestions for promoting digital literacy and citizenship, including giving opportunities to learners to develop critical thinking (so that they learn to analyze the information), creativity (using digital tools for democratic participation) and other tools so that they become more aware of their presence and participation. A participant mentioned that Finnish experts have developed teaching materials on the topic of propaganda/fake news, which will be used in schools. Another participant mentioned the MOOC designed by the European School Academy "Facts4All - Schools tackling disinformation".



Examples of the use of digital media in EDC/HRE

- Educational YouTube channel for 12-14 years old students that includes teachers and parents in creating the content
- Live Streaming of events
- Using the online environment to directly exchange with different countries
- Sessions with students on how to design online, inclusive spaces for HRE
- Human rights education through online games, using gamification]



IV. EDC/HRE AND THE WHOLE SCHOOL APPROACH

a) Issues raised within the Review of the implementation of the Charter

The 2022 Review of the Council of Europe Charter noted that the implementation of the RFCDC through the whole school approach is a positive example of quality EDC/HRE.

b) Issues raised and elaborated on at the Forum

In workshop sessions on Day 1, participants shared their views on the whole school approach and raised issues of concern. In summary:

- The culture, policies and practices used throughout a school environment are crucial for learning and practicing democratic citizenship and human rights.
- Some events and special projects can only be undertaken as a whole school initiative and involves the cooperation of all teachers.
- Schools do not always fully engage with parents or pursue collaboration with local authorities and civil society, all of which fosters a whole school approach to EDC/HRE.
- Young people are not often enough brought to the decision-making table at their schools, in particular youth from disadvantaged groups.
- Policymakers and parents generally have low involvement in EDC/HRE trainings, yet the development of the whole school approach cannot succeed without them.
- Parents are sometimes unsupportive of subjects that are not seen as 'serious' compared to traditional subjects such as math, history and language learning.

c) Recommendations from Forum participants

Each day of the event included sessions that enabled participants to reflect on practice and discuss ways to strengthen EDC/HRE. Participants felt that a range of stakeholders could support successful implementation of the whole school approach in supporting the lived experiences of EDC/HRE among all members of the school community.

RECOMMENDATIONS WERE MADE TO SPECIFIC CATEGORIES OF EDC/HRE ACTORS.

To member states

- Assemble research that shows the success of EDC/HRE and its associated methodologies (e.g., socio-emotional learning, learner-centered instruction, experiential learning) for promoting both the well-being and academic achievement of children and youth.
- Identify and implement strategies for promoting the capacities of school leaders in the whole school approach to EDC/HRE.
- Encourage schools to carry out educational events with parents and school boards so that they can understand the importance of EDC/HRE at school for both the well-being and academic achievement of their children.



- Develop strategies to help parents and the broader community to understand and value EDC/HRE.

To higher education institutions

- Carry out research on EDC/HRE and its associated methodologies in order to provide evidence-based research on its impacts on learners, teachers and the school environment.

To schools

- Make use of existing resources for the EDC/HRE whole school approach, such as the RFCDC, the United Nations' child-friendly schools and Amnesty International's human rights-friendly schools.
- Create an open environment for EDC/HRE with workshops and events that can involve civil society organizations and local authorities, bringing students closer to civic action.
- Involve youth workers as allies in reaching out to and working with community organizations.
- Institute policies that foster meaningful youth participation in important decisions that affect their lives.
- Foster the capacity of disadvantaged youth to engage in decision-making in the school context and beyond, involving youth workers and other professionals who support disadvantaged groups.
- Carry out educational events with parents so that they can understand the importance of EDC/HRE at school for both the well-being and academic achievement of their children.
- Use a whole school approach for the development of democratic online spaces including the time and space to give all a voice: local governments, learners, parents, teachers.

To civil society/youth actors

- Engage and support schools in a whole school approach to EDC/HRE.
- Pursue access to disadvantaged youth in the school setting and work with educators to ensure that they are fully engaged in EDC/HRE-related whole school initiatives.

To the Council of Europe

- Develop an evaluation framework for assessing a school's adoption of a meaningful whole school approach to EDC/HRE, with associated accreditation related to the Charter. Develop the framework in such a way that it can be used for self-assessment and continuing improvement.

d) Sharing of practices by Forum participants

Day 2 offered working group sessions for discussion and peer learning. One session addressed democracy and participation in education, with the meaningful engagement of youth in the life of the school.



Rights Respect and Responsibility (RRR) Initiative

The RRR is a whole school HRE initiative developed by Katherine Covell and Brian Howe at Cape Breton University (Nova Scotia, Canada) and then brought to primary and middle schools in Hampshire County, England. Evaluation research was carried out in the initial years of implementation. Below are some results:

“Comparing schools in which RRR was fully incorporated with those in which it was less fully incorporated, the following outcomes were found. Among pupils of all age groups were improvements in social relationships, behaviour, and achievement. Pupils were reported to be more respectful and helpful to others, and less aggressive and disruptive. Pupils also were observed to show greater respect for the school environment. They were more careful with books, desks, and school equipment. Pupils participated more in the classroom and in extra-curricular activities such as clubs and school councils. Pupils’ academic engagement and achievement were enhanced. This was reflected in improved critical thinking skills, confidence in tackling new tasks, and increased SATs scores. Overall, pupils were reported to have increased in their self-regulatory capacity, accepting the responsibilities they have learned are the concomitants of their rights.

Teachers reported an overall positive effect of RRR on their teaching and relationships within the school. The teachers in the fully implemented schools reported fewer feelings of exhaustion as a direct result of their work, felt more energized when dealing with students, experienced less frustration with teaching, and reported an increase in a sense of personal achievement.”

Source: K. Covell and B. Howe (2007). *Rights Respect and Responsibility: Report on the Hampshire County Initiative*, External evaluation report, pp. 2-3.



DEMOCRACY AND PARTICIPATION IN EDUCATION

The resource person provided input on democracy and participation in education and raised two problematics: 1) who listens to students and whether these actors have the competences to adopt participatory methods and support the empowerment of students; 2) how meaningless students' participation can be in practice and how often the learner-centered education is implemented in a tokenistic manner. Participants noted that student council decisions are often limited to school events and do not address school policies. Youth leaders frequently come from privileged backgrounds but meaningful participation in the life of the school should be enabled for all students. Participants from different countries shared cultural-specific challenges to youth participation, such as a 'wide distance' between students and teachers, the suppression of female voices in the wider society and a lack of experience with democratic processes among teachers and parents.



Participants agreed that it is important to create a supportive environment where students have the ability to develop the competences necessary to take initiative and participate. Youth can be given the opportunity to self-organize in the schools. Training is necessary for both youth and their educators, so that youth voice can be enhanced in all aspects of school life, including the learning experience. Manuals have been developed on using participatory methods in learning and how students can create a democratic school student association. NGOs play an important role in empowering young people to participate and can work with schools and their student associations in developing workshops.



V. EDC/HRE IN THE NON-FORMAL EDUCATION AND YOUTH SECTORS

a) *Issues raised within the Review of the implementation of the Charter*

The Forum had a major focus on youth and non-formal EDC/HRE, with much of this work being carried out by NGOs. The 2022 Review of the Council of Europe Charter included the following findings:

- There is a lack of recognition of the valuable work that NGOs do in EDC/HRE.
- Monitoring and evaluation is an important practice for ensuring quality EDC/HRE. Often, non-formal education actors lack resources and capacities for regular assessment and evaluation. This lack of recognition might be related to a lack of information about the quality of EDC/HRE carried out in the non-formal education and youth sector.
- There is a lack of funding for EDC/HRE in the non-formal education and youth sector.
- Although some progress has been made, more cooperation is necessary between youth organizations/sector and the education sector at the policy level, particularly in sectors where EDC/HRE seems to be generally weaker (e.g., pre-primary level, vocational education and training, higher education).
- Education professionals working in pre-school and vocational education and training institutions typically are not involved in EDC/HRE initiatives coordinated by non-formal education actors.

b) *Comments made by plenary speakers*

During Day 2 of the Forum, Anca-Ruxandra Pandea, Campaign Coordinator of the Youth Sector of the Council of Europe presented the '*Democracy Here, Democracy Now*' youth campaign, which was initiated in 2022. The main goal of this youth-directed campaign is to restore trust between young people and democratic processes. Three key themes are: access to human rights, meaningful youth participation and digitalization, and more themes may emerge. Twenty-two of the Council of Europe's member states have identified a contact point and national campaigns are under development. Small grants will be available through the European Youth Foundation.

The youth campaign is linked with the *Democratic Youth Action Week*, which will take place 27 June – 2 July in Strasbourg, with approximately 500 attendees expected.

c) *Issues raised and elaborated on at the Forum*

In workshop sessions on Day 1, participants shared their response to the results of the Review and raised other issues of concern. In summary:

- Youth activism is at the heart of the Charter. However, there is a need to clarify whether youth work is HRE or human rights activism, which are related but not identical.



- There is a mismatch between the expectation that youth organizations should be implementing the Charter, and the lack of support and funding on the one hand and the lack of information about impacts/what is actually happening in the field.
- Monitoring and evaluation is needed but is often seen as tedious and not able to show the relevance of programming and ways it might be improved.
- The youth work sector is generally successful in mainstreaming HRE in practice but this has not been elevated into youth policy. A good example is the “No Hate Speech” campaign, which mobilized a number of youth organizations but was ultimately taken up by government bodies, not youth policy bodies.
- There remains a lack of awareness about EDC/HRE among much of the youth sector and youth organizations, with a concurrent need for capacity-development, resources and supportive networks. Some youth workers may be carrying out HRE (that is, training that involves human rights value and praxis) without awareness that they are doing so.

Council of Europe’s “No Hate Speech Movement”

The No Hate Speech Movement is a youth campaign led by the Council of Europe Youth Department seeking to mobilise young people to combat hate speech and promote human rights online. *Launched in 2013*, it was rolled out at the national and local levels through national campaigns in 45 countries. This website provides information about the campaign and the resources developed to prevent, counter and produce alternative narratives to hate speech. Visit: *No Hate Speech Youth Campaign Website (coe.int)*

d) Recommendations from Forum participants

Each day of the event included sessions that enabled participants to reflect on practice and put forth ideas for how EDC/HRE might be strengthened in the current European and international environments.

To member states

- Strengthen the recognition of the work of youth organizations and non-formal education providers in general, but specifically in EDC/HRE.
- Encourage cooperation between the youth sector and education sector at the highest levels, including joint policy making and participation in national plans related to EDC/HRE.
- Draw on the *European Youth Work Agenda*, a binding document, in elevating the status and role of youth organizations in EDC/HRE.
- Make available funding for HRE in the non-formal education sector that is continuous so that sustainable, long-term programming can be implemented at the local level with maximum results for learners and their communities.



- Facilitate access to EDC/HRE resources for youth workers and non-formal education providers, including those developed by the Council of Europe.
- Promote EDC/HRE ‘community pacts’ between citizens, schools, the media, institutions and private bodies that facilitate imagining and implementing activities for active and social justice-sensitive citizenship.
- Actively promote cooperation between the formal and non-formal education sectors in the daily life of schools and learners. Document and disseminate successful examples of cooperation between the non-formal and formal education sectors.

To higher education institutions

- Develop tools and processes for use in measuring the impacts of EDC/HRE projects carried out by nonformal education and youth actors and assist in the training of monitoring and evaluation capacities.

To civil society/youth actors

- Develop the capacities of NGO project managers and staff to design and successfully manage EDC/HRE-related projects, including measurement of success.
- Network with other civil society and youth actors delivering EDC/HRE to facilitate the sharing of resources and coordination of project work.

To schools

- Work with youth organizations in developing programs that respond to the needs of disadvantaged learners, and in responding swiftly to new issues not yet covered in the formal education curriculum.
- Allow learners to see the possibility of engaging in future work with the youth sector in the area of EDC/HRE.

To the Council of Europe

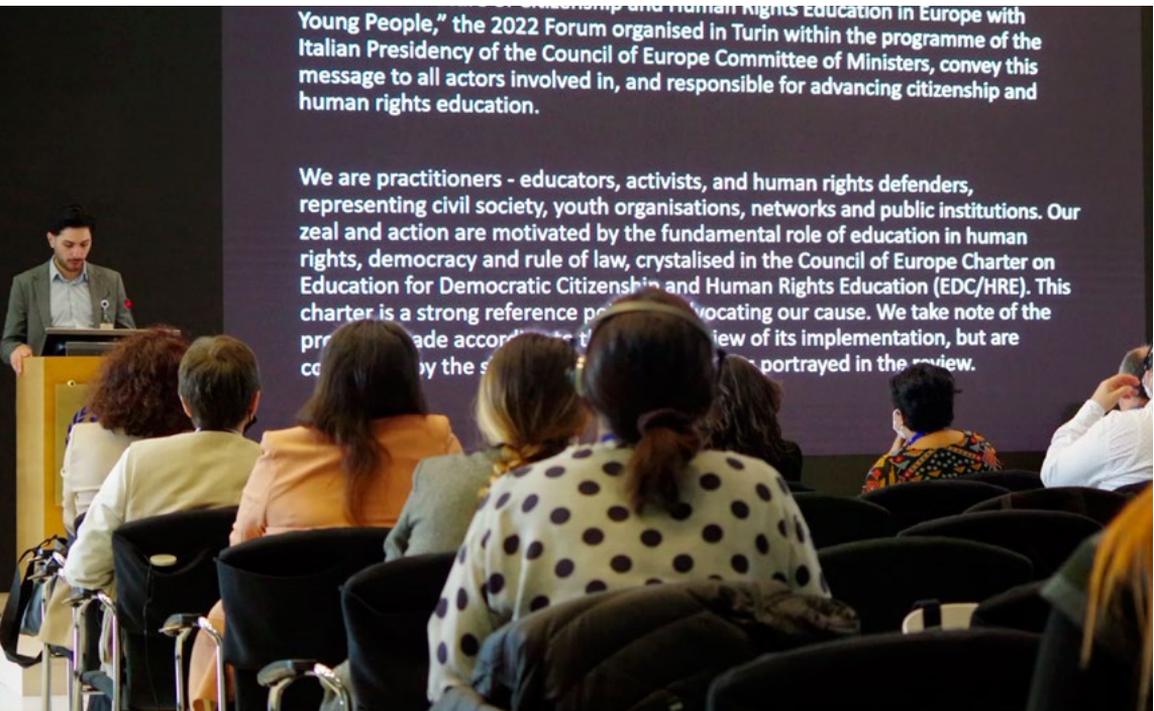
- Continue to facilitate access to EDC/HRE resources for youth workers and non-formal education providers, including those developed by the Council of Europe.
- Strengthen efforts to recognize the work of youth organizations and non-formal education providers in EDC/HRE and provide related capacity development and funding.
- Develop a framework for cooperation between the formal and non-formal education sectors in EDC/HRE, with sensitivity to differing national contexts.
- Collaborate with providers and other inter-governmental organizations in developing and disseminating monitoring and evaluation guidelines pertaining to EDC/HRE in nonformal education.

International organizations

- Harmonize the definitions and methodologies of human rights education so that civil society and youth actors understand what is quality HRE and how to select and adapt approaches that will be most relevant and effective in their local environment.



- Make available funding for HRE in the non-formal education sector and encourage national entities to provide funding that is continuous so that sustainable, long-term programming can be implemented with maximum results for learners and their communities.
- Create ‘public spaces’ – both digitally and in-person – to facilitate peer learning and cooperation within the youth sector around the goals of the Charter.



VI. EDC/HRE WITH DISADVANTAGED GROUPS AND IN CONTEXTS OF CRISIS

a) Issues raised within the Review of the implementation of the Charter

Issues pertaining to delivering EDC/HRE to disadvantaged groups and in times of crises were raised in the 2022 Review of the Council of Europe Charter. These conditions are reminders of the necessity of planning for EDC/HRE that allow it to be agile in responding to conditions where democratic processes are being undermined and human rights violations are taking place.

- There is a lack of access of disadvantaged groups to EDC/HRE, which was exacerbated during the COVID health crisis due to the digital divide. EDC/HRE in the current state of the world has a special role in promoting youth involvement, digital inequality and the inclusion of vulnerable groups.
- Covid-19 presents a great challenge for continuous EDC/HRE implementation but also a great opportunity for bringing forward the values of EDC/HRE such as civic responsibility, democratic participation, students' well-being, inclusion, co-operation of schools with communities, and critical thinking.
- Hundreds of educational institutions were destroyed in the war in Ukraine. Russia's invasion suspended the implementation of reforms aimed at the democratization of the education system on the national level. There is a need to use EDC/HRE in the continuous education of refugee children, young people and the professional development of Ukrainian teachers.

b) Comments made by plenary speakers

In Day 2 of the Forum, a panel of young human rights educators addressed the delivery of HRE during times of crisis. These crises currently include the pandemic, Russian military aggression against Ukraine and the climate crisis. The framing question for the panelists from **Rui Gomes**, Head of Education and training of the Council of Europe's Youth Department, was: how can we use these crises to respond through HRE, and what are the new possibilities?

Matteo Arrighi (Italy) has carried out training campus and workshops with local schools. He said that networking locally and building trust networks helps to create a long-lasting foundation for addressing difficult themes such as racism and integration. HRE needs to be put into practice in the local environment and the life of the community, not just in school.

Clemence Bisson (France) pointed out that there are many crises now, which can uncover new or ongoing human rights issues that both validate HRE and provide fresh content. COVID conditions that led to remote learning has instigated new thinking around online trainings and tools such as the use of games. Her NGO provided support to teachers and proposed ways to ensure the engagement of youth participation, for example, a youth consultation that addressed sustainability and a Regional Council of Youth.



Marya Yassenovska (Ukraine) is now a refugee but before that carried out HRE in a local NGO in Eastern Ukraine. This programming fostered trust and links among people with shared human rights values. When Russia started its military aggression against Ukraine, these connections helped people to survive. Practically speaking, HRE has assisted people in knowing how to document human rights violations and crimes against humanity.

On Day 3, the Q&A period with the panel of international organizations turned to the topic of disadvantaged persons and access to HRE. **Cecilia Barbieri**, Chair of the UNESCO section on Global Citizenship and Peace Education, noted that it is important to collect evidence for where exclusion may be taking place. UNESCO is developing guidelines for accessibility, in both online and offline learning environments.

Elena Ippoliti, from the Office of the UN High Commissioner for Human Rights, also affirmed the importance of identifying vulnerable persons within each national context. **Michael Beis** of the European Union Agency for Fundamental Rights shared that his agency is engaged in data collection in this area, for example, on the status of discrimination. Discrimination within the field of education is showing up for migrants, Roma, LBGTQI persons and those with Jewish backgrounds. FRA's 2021 report addressed the special challenges faced by persons with a disability during COVID.

Krittika Vishwanath, Head of the Global HRE Team at Amnesty International noted that her organization is actively working on increasing HRE accessibility for people with different abilities. For example, Amnesty is looking into audio- and video-based learning.

c) Issues raised and elaborated on at the Forum

In workshop sessions on Day 1, participants shared their response to the results of the Review and raised other issues of concern. One point that came out was that disadvantaged persons, including persons with disabilities, are not always included in policy development processes. This has contributed to EDC/HRE programming not always being inclusive and accessible to people of different abilities and backgrounds.

d) Recommendations from Forum participants

A range of recommendations related to EDC/HRE during times of crises and for disadvantaged groups came out of workshop sessions.

To member states

- Ensure that all EDC/HRE providers - in both the formal and non-formal education sectors – carry out inclusive processes. Such processes of inclusion encompass, but are not restricted to, persons with different abilities as well as cultural and linguistic diversity, especially those coming from disadvantaged backgrounds.



- Construct EDC/HRE-oriented crisis-management plans for the youth sector – involving policymakers and practitioners – to work with refugees and others experiencing trauma.

To civil society/youth actors

- Be prepared to implement crisis-management plans to respond to youth needs, including the preparation of volunteers.
- Reach out to new audiences, including disadvantaged persons living in rural areas.
- Ensure that all EDC/HRE events are accessible to young people with different abilities and backgrounds.

To schools

- Work with youth organizations in developing programs that respond to the needs of disadvantaged learners in the school setting.
- Consult and collaborate with NGOs and youth workers in responding swiftly to emergent issues not covered in the formal education curriculum.

To the Council of Europe and international organizations

- Emphasize with education providers the necessity to develop inclusive EDC/HRE programming and provide strategies for how such inclusion can be assured.

e) Sharing of practices by Forum participants

Day 2 offered working groups for discussion and peer learning. Many of these sessions focused on the challenges and opportunities for delivering EDC/HRE to disadvantaged groups, including in times of crises. Although education cannot alone address wider societal challenges related to discrimination, it can make a positive contribution, especially through a focus on youth and the future.



RACISM

Racism is not just an interpersonal phenomenon. Discrimination is reflected broadly in society, institutions, and daily life. EDC/HRE needs to tackle stereotypes but through an intersectional lens that recognizes how discrimination on the basis for race, for example, may intersect with discrimination related to gender. Moreover, HRE needs to look at how power is distributed in society, and how it can result in systemic exclusion. An example raised by participants was how governments failed in stopping right-wing extremism by only looking for Muslim terrorists rather than addressing white supremacists.

The solutions to these conditions are not restricted to ECD/HRE. The experiences of the non-majority – which are not homogenous – need to be recognized by the majority and absorbed as part of the ‘normal’. Those experiencing racism need to speak for themselves in identifying how to address their needs, not have others speak for them, however well-meaning they may be.

In educational settings, the experiences of participants are a starting point for addressing human rights. Educational environments need to be diverse, safe, inclusive, and non-judgemental. Those human rights educators coming from backgrounds of privilege should recognize this but continue to do the work and learn from mistakes.

ANTISEMITISM

It is important for young people to know the story of the Holocaust, how to identify anti-Semitism and how to empathize with victims. Human rights education can be used to help learners understand why antisemitism is harmful, and at the same time the phenomenon of anti-Semitism can be used to introduce human rights.

Learning resources addressing antisemitism have been developed by OSCE/ODIHR and UNESCO. However, there is still a need for clear guidelines and educational resources translated to local languages. Moreover, existing HRE resources should also incorporate treatment of anti-Semitism.

MIGRANTS AND REFUGEES

Participants in this session noted that many EDC/HRE materials are not available in the languages of refugees, which results in a lack of access. Yet, it is important to empower and enable refugees and migrants to become change makers. Refugees are disadvantaged but they are not weak persons and can benefit from HRE that helps them to know their rights.

ARMED CONFLICT

Working groups addressed the challenges of carrying out EDC/HRE during a conflict, which resulted in discussions about how to organize learning about peace and human rights during three key stages: during peacetime, during conflict and post-conflict.



What the previous experiences of Balkan countries have demonstrated is that education is necessary to help prevent the continuation of hate which can persist decades after a war ends. During peacetime – and partly as a tool of conflict prevention - teachers should hold lessons that address peace and human rights. Peace should be presented as a cherished ideal so that when it is threatened, people will mobilize to preserve it. Historical trauma and remembrance should be incorporated within HRE, along with critical thinking (for example, around ‘fake news’). Beginning at an early age, young people can learn to appreciate diversity and recognize their human rights as well as those of others. Youth can be trained on how to resolve problems in a non-violent way.

During a conflict, it is necessary to use HRE to ‘humanise’ the enemy through storytelling, to see people ‘without flags.’ HRE can be used to tailor humanitarian support and reiterate human rights. The dehumanization of ‘the enemy’ should be avoided, even when feelings run strong. Avenues should be sought to connect HRE educators across national boundaries in order to give moral support and solidarity to those advocating for human rights.

Following an armed conflict, HRE can support a process of reconciliation and understanding. This is a task for all generations, not only youth. Hate against members of another group must be disrupted or it will last for decades. Human rights learners who have been victims should be given space to identify what is important to them. Educators need to exercise good communication and empathy when delivering HRE. It is important to do trust building exercises and bring together members of the opposing sides during the conflict in project work. This can provide positive experiences that can reduce isolation from one another and promote reconciliation. It is important to keep in mind that the language of peace and language of victory are different, and we need to train ourselves and others about how to speak the language of peace.

CLIMATE CRISIS

As with other crises, climate change and environmental challenges can be used as a vehicle to introduce and discuss democratic citizenship and human rights education. Climate education and human rights education are not yet closely linked in school curriculum, and this is an area requiring further work.

Climate justice has an evident human rights dimension, however. One human rights dimension is the link between climate change and the right to environment, the latter linked with many other rights related to health, housing and so on. Participants argued that the lack of accountability of politicians to commit to EDC/HRE and the climate agenda is also of concern. HRE can contribute to addressing the climate crises by raising awareness among young people about how to participate and be active in climate change. Education for climate action should elicit inspiration and hope rather than anxiety and fear. Effective education about the climate crisis will use real stories of impacts on individual people, not just facts and figures. HRE around the climate crisis case can also illustrate the tensions between different rights. For example, in a situation where a big company is polluting, alternatives can affect the



right to work (of the employees, who need their jobs) as well as the right to health (for those affected by the pollution).

Participants encouraged the establishment of school and teacher networks to facilitate the sharing of experiences and resources. Regional and international cooperation initiatives might be initiated, following the model of the Norway-Mediterranean partnership on technology, environment, and citizenship education.

GENDER ROLES AND GENDER EQUALITY

Education is essential to deconstructing stereotypes, including those related to gender roles and sexual identity. Concerns about the rights of girls and women were magnified during the pandemic with the notable increase in violence against women. EDC/HRE can be used to raise awareness about gender/sexual identity and the prevention of violence against women and those coming from sexual minority groups.

Participants noted that as educators interested to promote gender equality and the rights of sexual minorities, they can raise awareness about violence committed against these groups and resources for their protection. Educational resources can be reviewed and revised so that gender is not presented as binary. Language referring to gender can be revised, allowing for non-binary categories and self-identification of gender identity. Those working on campaigns can strive to have gender balance and also representation of sexual minorities.

The Council of Europe and United Nations have numerous instruments and standards addressing gender equality, prevention of violence against women and measures to combat discrimination on the basis of sexual orientation or gender identity. One instrument – the Istanbul Convention – has not yet been ratified by every member of the Council of Europe, and this is a goal to aim for.



D. Conclusion of the Forum: future progress towards common objectives on citizenship and human rights education

Throughout the event, representatives of international organizations shared their perspectives on the necessity of EDC/HRE and how to support its implementation.

In her video message on Day 2, **Michelle Bachelet**, United Nations High Commissioner for Human Rights, drew attention to the 10th anniversary of the UN Declaration on Human Rights Education and Training, as well as the ongoing World Programme for HRE, and the potential for these to inspire national programming. There are many HRE resources readily available and ongoing potential for even greater collaborations between governments, civil society organizations, academic institutions, and others.

Elena Ippoliti, from the Office of the UN High Commissioner for Human Rights (OHCHR), noted that they are responsible for the World Programme for Human Rights Education (2005-ongoing) and the current, fourth phase (2020-2024) focused on youth. The OHCHR supports national implementation through developing best practices in HRE and training methodologies, making education & training materials available free of charge and downloadable, networking among HRE actors within and across countries, including UN staff, and support for specific events.

Cecilia Barbieri, Chief of the UNESCO section on Global Citizenship and Peace Education, said that UNESCO has always worked for peace and is currently engaged in a review and revision of the *1974 Recommendation concerning education for international understanding, co-operation and peace*. This revision will reflect “new paths to peace” including addressing risks such as hate speech. The UN Sustainable Development Goals and UNESCO’s Education 2030 goals all recognize the necessity of EDC/HRE, and the importance of education “as a facilitating right”. HRE is also fundamental to UNESCO’s Global Citizenship Education initiative. Ms. Barbieri asserted that a range of stakeholders should be involved in EDC/HRE and it should be present in the formal, non-formal and informal education sectors.

Krittika Vishwanath, Head of the Global HRE Team at Amnesty International, presented on the HRE work of Amnesty, which includes 142 projects with 712,000 supporters (over 80% of which are focused on youth and children). Amnesty International works with partners in the formal and nonformal education sectors and used HRE to “make human rights concepts known and relevant for everyday life and mobilize people to take action on human rights”. Ongoing program areas are the Amnesty Human Rights Academy (e-learning), the annual Write for Rights campaign and other HRE projects carried out in local contexts. HRE Global



Priorities 2022-2025 are HRE and the Shrinking Civic Space and the Right to Protest, HRE on Gender-Based Violence, and HRE and Strengthening Enjoyments around the Right to Health.

Michail Beis, Deputy Head of Unit, European Union Agency for Fundamental Rights (FRA), shared that FRA was established in 2007 to help member states in implementing European Union law. One way that they do this is through research, which is key to understanding the success of policies such as the Charter. Mr. Beis said that the review of the Charter shows that even more research is needed, and that quality data should be regularly collected.

Ana Perona-Fjeldstad, Executive Director of the European Wergeland Centre, pointed out that EDC/HRE is relevant to society but needs to respond to specific challenges and circumstances. The EWC undertakes three key strategies to promote EDC/HRE: 1) Strengthening young people's confidence, and their trust in shared values and democratic institutions. Youth need to feel confident to participate and, in turn, societies need to be open to change. 2) Building safe, democratic and inclusive learning environments. Such environments are supported by free and easy access to resources (especially those developed by other teachers), game-based learning (developed with youth) and helping to prepare educators to deal with diversity in the classroom. 3) Strong partnerships and networks. With a staff of 30, the EWC is working in 26 countries with a range of local partners. These include universities (who can collaborate on research studies) and education authorities, both national and local.

In the final session of the Forum, various stakeholders shared their hopes for EDC/HRE in Europe moving forward.

Matjaž Gruden, Director of Democratic Citizenship at the Council of Europe, referred to the "existential necessity" for democracies. Sustainable democracies require EDC/HRE. Education, which has a transversal role in enabling all of the work of the Council of Europe, is most important when democracy is under attack. It is essential that participants continue their work, as well as activists engaged in education for democracy. His department works with higher education schools of Political Studies in 20 countries. There is a "shared correspondence" across these schools, and some in Ukraine continue to operate despite the war.

Giuseppe Ronsisvalle, of the Council of Europe Steering Committee for Education, explained that this committee is the 'sister committee' of the European Steering Committee for Youth. He noted the Council of Europe supports for education are numerous including, for example, a webpage of resources to assist in the integration of refugees into schools and policy guidelines related to digital citizenship education. Online modules for the RFDCDC are under development. It is essential that all learners develop competencies for democratic culture, and this is a lifelong learning process. Universities are called upon to help in the development of youth policies that are specific to the region, addressing especially access to education for vulnerable groups.



Carlotta Salerno, Turin Deputy Mayor for Education and Youth Policies, called on participants, in this fundamental historic moment, to “speak the truth” around current crises, such as the Russian aggression against Ukraine, and to reach out to others who were not present at the Forum.

Emanuele Russo, President of Amnesty International Italy, also noted the many current crises in Europe, and the importance of events such as these to keep ‘the community’ together. Joint, structured actions are necessary to avoid hostility to democratic principles and promote human rights in the world and he emphasized that they needed to ‘commit ourselves to the limits of our resources’. Mr. Russo made the following recommendations to the Council of Europe:

- Guarantee the right to education where hostilities are taking place
- Never leave CSOs alone in Russia, Belarus and Ukraine
- Add safeguards to address education on the rights of refugees and asylum seekers, freedom of express and freedom from violence
- Promote a holistic and transversal approach to HRE in the curriculum and ensure access for marginalized groups

Maria Cristina Pisani, President of the Italian Youth Council, pointed out that it was essential to promote human rights and respect for humanities. Human rights speak to a “common humanity” and global citizenship. HRE with youth is key and nonformal education can be very effective. This work with youth should focus on capacity development so that youth can get involved in local actions. The national Youth Council of Italy engages with numerous organizations, including not only those based in Italy but also the Council of Europe and the UN.



Paulína Jalakšová, a member of the Bureau of the European Youth Forum, said that this forum represents over 100 youth organizations across Europe. These youth organizations are well prepared to support the development of young people, who can become agents of change through EDC/HRE. Quality citizenship education results in young people taking their place in political, economic and social processes. This citizenship education cannot be just about civic processes but HRE, EDC and intercultural education.

CONCLUDING THOUGHT

The general environment for human rights and human rights education remains more fragile than ever. The COVID-19 pandemic has created significant barriers for practitioners and learners. Many of them endure the precariousness and shrinking of civic and democratic spaces. Hate speech, discrimination and structural violence are all too prevalent against marginalized groups in Europe.

Practitioners and learners need to be supported and guaranteed the freedom to define and address the most burning issues within their communities, rather than authorities cherry-picking the most comfortable and appealing topics for them. These harsh realities, as well as emerging opportunities, galvanize and raise our voices in support of human rights and EDC/HRE. If there were setbacks and impediments previously, now we have to strongly assert our values.

This report of the Turin Forum in combination with the General Conclusions of the Forum provide a clear message and ways to move forward in strengthening EDC/HRE, mindful that human rights education is a human right itself and a catalyst for all human rights.



PROGRAMME

SUNDAY 10 APRIL

Arrival of participants

19:30 Dinner

21:00 Welcome evening

MONDAY 11 APRIL

08:00 **REGISTRATION AND WELCOME OF PARTICIPANTS AND SPEAKERS**

09:00 **OPENING OF THE FORUM**

Welcome by **Giuseppe Casale**, *Director a.i., International Training Centre of the ILO*

Artistic introduction

Opening speeches by:

- **Stefano Lo Russo**, *Mayor of the city of Torino*
- **Miriam Teuma**, *Chair of the Joint Council on Youth*
- **Spyros Papadatos**, *Advisory Council on Youth*
- **Marie Struthers**, *Amnesty International Regional Director for Eastern Europe and Central Asia*
- **Fabiana Dadone**, *Minister for Youth Policies of Italy*
- **Message of Luigi Di Maio**, *Minister of Foreign Affairs and International Cooperation of Italy*

10:00 **THE RIGHT TO HUMANITY WITHOUT HATE**, message of **Liliana Segre**, *Italian Senator for life*
UNIVERSALISING HUMAN RIGHTS THROUGH EDUCATION, keynote speech by **Nils Muižnieks**,
Amnesty International Regional Director for Europe

10:45 *Break*

11:15 **CHANGING THE WORLD THROUGH A PIECE OF MARBLE**, Master class and interview with
JAGO, *sculptor*

11:50 **UNIVERSALISING HUMAN RIGHTS THROUGH ARTS**, **Marijana Grandits**, *University of Applied
Arts Vienna*

12:00 Introduction to the programme and methodology of the forum

12:00 **SIDE EVENT:** Launching of the *"Neet Info Truck Tour"*

13:00 *Lunch*

14:30 **THE STATE OF EDUCATION FOR DEMOCRATIC CITIZENSHIP AND HUMAN RIGHTS EDUCATION**
(EDC/HRE) Presentation of the findings of the review of the implementation of the Council of
Europe Charter on EDC/HRE, by **Barbara Santibañez** and **Elizaveta Bagrintseva**.

15:00 Discussing, completing and validating the conclusions of the review – in working groups:

- A. *Formal education practitioners*, coordinated by **Sulkhan Chargeishvili**, *Georgian Association of Youth Workers*;
- B. *Non-formal education/youth organisations*, coordinated by **Ida Kreutzman**, *Youth Department of the Council of Europe*;
- C. *Other non-governmental organisations and institutions (including human rights organisations)*, coordinated by **Krittika Vishwanath**, *Amnesty International*;
- D. *Policy-makers from the education sector*, coordinated by **Marta Mędlińska**, *Education Department of the Council of Europe*;



- E. *Policy-makers from the youth sector, coordinated by Dariusz Grzemny, consultant/facilitator;*
 - F. *Group of Italian stakeholders coordinated by Silvia Volpi, REDU;*
 - G. *Group of Italian stakeholders coordinated by Debora Barletta, APICE;*
 - H. *Group of Italian stakeholders coordinated by Francesca Cesarotti, Amnesty Italy;*
- 18:00 Conclusions and questions from the working groups
- 19:30 *Dinner*
- 21:00 **PARALLEL UNIVERSE**, performance by Raizes Teatro

TUESDAY 12 APRIL

- 08:00 **REGISTRATION AND WELCOME OF PARTICIPANTS AND SPEAKERS**
- 09:00 **OPENING OF THE DAY**
- 09:05 **THE ROLE OF EDUCATION FOR A CULTURE OF UNIVERSAL HUMAN RIGHTS**, messages by Michelle Bachelet, *United Nations High Commissioner for Human Rights* and by Dunja Mijatović, *Commissioner for Human Rights of the Council of Europe*
- 09:15 **THE RIGHT TO HUMAN RIGHTS EDUCATION IN TIMES OF CRISIS**
Experiences by young human rights educators:
- Matteo Arrighi, *Italy*
 - Clémence Bisson, *France*
 - Maryia Yasenovska, *Ukraine*
 - Questions and reactions
- 10:30 **MAKING SENSE OF UNIVERSALITY, EQUALITY AND DIGNITY** in citizenship and human rights education - in working groups:
1. **ADDRESSING ANTISEMITISM TODAY**, with Robin Sclafani, *director of A Jewish Contribution to an Inclusive Europe, facilitated by Ida Kreutzman*
 2. **ALL DIFFERENT-ALL EQUAL: ADDRESSING RACISM, PREJUDICE AND ETHNOCENTRISM**, with Hande Taner, *anti-racism coordinator at the Joint Council on Youth, facilitated by Rui Gomes*
 3. **DEMOCRACY AND PARTICIPATION IN EDUCATION**, with Rares Voicu, *Organising Bureau of European School Student Unions, facilitated by Spyros Papadatos, Advisory Council on Youth*
 4. **GENDER EQUALITY**, with Maryam Majidova, *Gender Hub, facilitated by Debora Barletta, APICE*
 5. **EDC/HRE AND ARMED CONFLICT**, with Nazarii Boiarskyi, *Human Rights Vector, facilitated by Sul Khan Chargeishvili*
 6. **EDC/HRE AND DIGITAL CITIZENSHIP EDUCATION**, Olena Styslavska, *expert from the Education Department of the Council of Europe facilitated by Mary Drosopoulos, Eurobalkan Youth Forum*
 7. **EDC/HRE AND THE CLIMATE CRISIS**, with Liz Moore, *Association for Citizenship Teaching, member of the Education Policy Advisors Network, facilitated by Marta Mędlińska, Council of Europe*
 8. **INCLUDING MIGRATION AND REFUGEE ISSUES**, with Razan Damlakhi, *Voice of Young Refugees in Europe, facilitated by Natalia Chardymova, Council of Europe*



9. **MAINSTREAMING EDC/HRE IN YOUTH POLICY AND YOUTH WORK**, with **Silvia Volpi**, *Rete Educare ai Diritti Umani*, facilitated by **Miriam Teuma**, *European Steering Committee on Youth*
10. **POPULISM AND THE FUTURE OF DEMOCRACY**, with **Rolf Gollob**, *Zurich University*, expert of the *Council of Europe Education Department*, facilitated by **Dariusz Grzemny**
11. **THREATS TO EDC/HRE: HOW TO ACT?** with **Nils Muiznieks**, *Amnesty International*, facilitated by **Katarzyna Salejko** and **Stasya Denisova**, *Amnesty International*
12. **THE COVID PANDEMIC AND THE RIGHT TO HUMAN RIGHTS EDUCATION**, with **Elodie Beth Seo**, *UNESCO*, and **Maria Teresa Fenoglio**, *psychologist*, facilitated by **Nika Bakhsoliani**
13. **THE ROLE OF ARTS IN EDC/HRE**, with **Marijana Grandits**, *University of Applied Arts Vienna*

13:00 Lunch

14:30 Conclusion of the working groups

15:00 **THE REFERENCE FRAMEWORK OF COMPETENCES FOR DEMOCRATIC CULTURE AND THE EDC/HRE CHARTER**, presentation by **Louisa Black**, *consultant with the Council of Europe*

15:15 The youth campaign **Democracy Here, Democracy Now** – introduction by **Anca-Ruxandra Pandea**, *campaign coordinator at the Council of Europe*

15:30 **SHARING PRACTICES IN EDC/HRE**, in participants-led sessions (more details to be provided according to offers of participants)

1. **THE ROLE OF RESEARCH IN SUPPORTING HUMAN RIGHTS EDUCATION**, with **Virginia Zambrano**, *Osservatorio sui Diritti Umani at the University of Salerno*, and **Maurizio Merico**, *Direttore del READY lab - Researches on non-formal Education and Youth work*
2. **HRE IN CENTRAL ASIA: SUCCESSES AND CHALLENGES** with **Aizhan Kadralieva**, *Amnesty International*
3. **GAME-BASED APPROACH TO HRE: BOARD-GAMES, MOBILE GAMES AND MORE!** with **Krittika Vishwanath**, *Amnesty International* and **Michelle Meier**, *Amnesty Switzerland*
4. **“HUMAN RIGHTS DIALOGUE”**: HOW CAN WE TALK ABOUT HUMAN RIGHTS WITH NEIGHBOURS, STUDENTS, AND RELATIVES? Try a **NEW** toolkit with **Klaske Schram** from *Amnesty Netherlands*
5. **ADVOCACY FOR HRE ON THE NATIONAL LEVEL: BUILDING PARTNERSHIPS IN THE REGION** with **Adam Beöthy**, *Amnesty Hungary*
6. **FORGING CULTURE OF DEMOCRACY IN EDUCATION WITH ON-LINE COURSES AND TOOLS** (with presentation of **LEMON** courses), by **Daniele Del Bianco**, **Dan Moxon** and **Gennadiy Kosyak**, *Education Department of the Council of Europe*
7. **YOUTH WORK AND YOUTH PARTICIPATION AS KEY FOR RESILIENT COMMUNITIES IN TIME OF DISRUPTIONS** by **Federica Demicheli**, *NINFEA Italy*
8. **USING THE EUROPEAN YOUTH CARD SERVICES TO ADVANCE HUMAN RIGHTS EDUCATION**, by **Corina Pirvulescu**, *European Youth Card Association*
9. **GOOD PRACTICES IN THE CONTEXT OF THE WORLD PROGRAMME FOR HUMAN RIGHTS EDUCATION**, by **Zainab Soomar**, *the Danish Institute for Human Rights*
10. **YOUTH CREATIVITY AND EDUCATION THROUGH STREET ART IN TORINO: THE MURARTE PROJECT**, by **Marco Ciari** and **Alessandro Lemulo**, *City of Torino*, *Monkeys Evolution, Il and Cerchio E Le Gocce*



18:00 Departure to the city, possibility to visit local organisations in Turin

20:00 *Apericena in the city of Turin*

WEDNESDAY 13 APRIL

08:00 **REGISTRATION AND WELCOME OF PARTICIPANTS AND SPEAKERS**

09:00 **OPENING OF THE DAY**

09:15 **THE FUTURE OF EDC/HRE** round-table with:

- Elena Ippoliti, *Office of the UN High Commissioner for Human Rights*
- Krittika Vishwanath, *Head of the global HRE Team at Amnesty International*
- Cecilia Barbieri, *Chief of the UNESCO section on Global Citizenship and Peace Education*
- Ana Perona-Fjeldstad, *Executive Director of the European Wergeland Centre*
- Michail Beis, *Deputy Head of Unit, European Union Agency for Fundamental Rights*

10:45 Presentation of the **message/conclusions of the forum**

11:00 *Break*

11:30 **GUIDELINES AND PRIORITIES FOR THE FUTURE OF EDC/HRE**

- A. National authorities
- B. Civil society organisations
- C. Formal education sector
- D. The non-formal education and youth sector
- E. Cross-sectoral cooperation
- F. International organisations
- G. The Italian context
- H. In parallel: Meeting of the **International Contact Group on Citizenship and Human Rights Education**

13:00 *Lunch*

14:30 Working groups - cont.

16:00 Presentation of results from the working groups

16:45 **CONCLUSIONS** by Felisa Tibbitts, *general rapporteur of the forum*

CLOSING SESSION with

- Paulína Jalakšová, *member of the Bureau of the European Youth Forum*
- Maria Cristina Pisani, *President of the Italian Youth Council*
- Giuseppe Ronsisvalle, *Council of Europe Steering Committee for Education*
- Emanuele Russo, *President of Amnesty International Italy*
- Carlotta Salerno, *Turin Deputy Mayor for Education and Youth Policies*
- Patrizio Bianchi, *Minister of Public Education of Italy*
- Matjaž Gruden, *Director of Democratic Citizenship, Council of Europe*

19:30 *Dinner*

Dancing farewell evening with La Paranza del Geco

THURSDAY 14 APRIL

Departure of participants



ABOUT THE FORUM

THE STATE OF EDUCATION FOR DEMOCRATIC CITIZENSHIP AND HUMAN RIGHTS

Education plays a key role in the promotion of the core values of the Council of Europe: democracy, human rights, and the rule of law, as well as in the prevention of human rights violations. The Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education, adopted by the Committee of Ministers in 2010, stresses the complementary role of the formal and non-formal education actors in promoting education for democratic citizenship and human rights education (EDC/HRE). The Charter asks member states frame their policies, legislation and practice with the aim to provide every person within their territory with the opportunity of education for democratic citizenship and human rights education.

The Council of Europe has conducted reviews of the implementation of charter in member states in order to support its implementation, encourage evaluation of national strategies and policies in member states as well as supporting cooperation among national stakeholders, from both governmental and non-governmental sectors. The reviews allow also for an updating of the trends, challenges and innovations in policy and practice of human rights education.

The purpose and principles of the Charter have lately been translated into the Reference Framework of Competences for Democratic Culture (RFCDC), an important tool that was designed to help the educational institutions in implementation of the Charter. The RFCDC provides a systematic approach to designing the teaching, learning and assessment of competences for democratic culture, and introducing them into education systems in ways that are coherent, comprehensive and transparent.

The Council of Europe youth sector has remained committed to provide the platform for youth organisations and networks to develop EDC/HRE with young people, mainly through its Human Rights Education Youth Programme. The programme has focused on key resources for capacity-building and advocacy, chiefly Compass and Compasito, manuals on human rights education with young people and with children, respectively. They are complemented by a programme of Compass national training courses, study sessions and related activities at the European Youth Centres. The recently adopted Youth Sector Strategy 2030 confirmed the central role of human rights education as a part of the priority of supporting young people's access to rights, namely by

” *increasing capacity building and resources for youth organisations and other relevant stakeholders to provide human rights education and advocate access to rights.*



The last review of the Charter was conducted in 2017. The review concluded that many national governments and youth organisations are committed to develop and strengthen EDC/HRE but at the same time many fell short in fulfilling their commitments. Since the last review many challenges were deepened and some new emerged, such as: weakening democratic processes in many countries in Europe, rise of ultra-nationalistic organisations, challenges related to the use of artificial intelligence and digitalisation, and those stemming from the COVID-19 pandemic and all restrictions related to it. This has had an impact on the realisation of human rights: the space is shrinking for many youth organisations and other NGOs, inequalities are increasing especially when it comes to access to human rights for young people, many youth organisations had to close or to limit their scope of operation.

These challenges are also highlighted in the 2021 report of the Secretary General on the state of human rights, democracy and the rule of law, *A democratic renewal for Europe*, in which she notes that:

- steps are required to ensure that a culture of democracy is open to all and that innovations, notably artificial intelligence, provide widespread benefits, while upholding our common values;
- there must be access to education for democracy; citizens – and young people in particular – should be able to acquire competences for democratic culture;
- public provision of youth spaces, programmes and services is decreasing in some member states; half of youth civil society organisations fear retribution when they exercise freedom of expression and many young people show a high degree of political interest but a low degree of engagement with essential democratic processes, including voting in elections (...).

Five years after, it is crucial to take stock of what EDC/HRE looks like now in Europe in order to be able to respond to the existing and emerging challenges and reflect on the role youth organisations and networks need to play in this respect. The Council of Europe has thus initiated the 3rd review cycle of the Charter. Its findings and conclusions will be presented and discussed at the Forum by a large number of stakeholders and partners from a variety of sectors and from all member states. The review should further strengthen the Charter implementation, support the development of strategic goals for the next five years and facilitate the development of national indicators/benchmarks/ priorities that can allow assessing progress achieved and guiding further action at national and international level.

A FORUM TO SHARE, CREATE AND ADVOCATE

The forum is organised to bring together and review experiences and expectation of stakeholders in EDC/HRE in youth work, non-formal and formal learning.

This forum is co-organised by the Council of Europe (Education and the Youth sectors) and the Department for Youth Policy and the Universal Civic Service of the Italian government, in



cooperation with Amnesty International (Europe and Central Asia Office and Italian section), the City of Turin, the National Youth Council of Italy and the European Youth Forum. The activity is organised within the Italian Presidency of the Council of Europe, which made youth policy one of its strategic priorities.

AIMS AND OBJECTIVES

The Forum aims at strengthening the quality, recognition, and outreach of education for democratic citizenship and human rights education with young people

OBJECTIVES

- To review the implementation of the Council of Europe Charter on EDC/HRE;
- To identify and address successes and challenges in carrying out EDC/HRE in a (post) pandemic context for human rights education and linking specifically with some of the thematic priorities of Italian Presidency in the Council of Europe;
- To make proposals for the further development and sustainability of EDC/HRE in the state's parties to the European Cultural Convention;
- To share practices and support exchange and cooperation between different stakeholders from formal and non-formal education fields concerned with EDC/HRE in the thematic priorities;
- To enhance the recognition of the role of youth civil society and further develop cross sectoral cooperation for EDC/ HRE, including youth work;
- To strengthen cross sectoral dialogue and partnerships between different stakeholders in EDC/HRE: educators, trainers, authorities and policy makers, intergovernmental organisations and others;
- To contribute to the strategic priorities and programme of the Italian Presidency in the Council of Europe, and to the work on HRE in Italy and particularly in the city of Turin.



L'art d'apprendre l'égalité, la dignité, la démocratie

Forum sur le présent et l'avenir de l'éducation
à la citoyenneté et aux droits humains en Europe avec les jeunes.

Centre International de Formation de l'OIT
Turin, Italie – 11-13 avril 2022

RAPPORT



TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	62
Conclusions générales	69
A. Introduction	73
B. Points de vue : maintenir l'importance de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en Europe	77
C. L'état de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme	80
I. La politique en matière de curriculums d'ECD/EDH	81
II. L'adaptation de l'ECD/EDH aux exigences locales	88
III. L'ECD/EDH dans la formation initiale et continue des enseignants et des travailleurs de jeunesse	93
IV. L'ECD/EDH et l'approche globale de l'école	97
V. L'ECD/EDH dans les secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse	101
VI. L'ECD/EDH pour les groupes défavorisés et dans les contextes de crise	105
D. Conclusion du Forum : progrès futurs en direction d'objectifs communs en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme	112
PROGRAMME	116
SUR LE FORUM	121



Sommaire

Le Forum sur le présent et l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains en Europe avec les jeunes (le « Forum » ou le « Forum de Turin ») a eu lieu à Turin, en Italie, du 11 au 13 avril 2022. Il avait pour but de présenter les résultats initiaux de l'examen 2022 de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH), mais aussi pour que cet examen serve de socle à une réflexion critique, ainsi qu'à la diffusion de l'ECD/EDH et à programmer des actions pour la renforcer. La version complète de l'examen peut être consultée [*ici*](#).

Le Forum a été organisé conjointement par le Conseil de l'Europe (secteurs de l'éducation et de la jeunesse) et le Département de la politique de la jeunesse et du service civil universel du gouvernement italien, en coopération avec Amnesty International (Bureau Europe et Asie centrale, et section italienne), la ville de Turin, les ministères italiens de l'éducation et des affaires étrangères, le Conseil national de la jeunesse d'Italie et le Forum européen de la jeunesse. L'événement s'inscrit dans le cadre de la présidence italienne du Conseil de l'Europe, qui a fait de la politique de la jeunesse l'une de ses priorités stratégiques.

Plus de 300 acteurs et partenaires représentant divers secteurs et tous les États membres ont pris part à l'événement, en personne et en ligne. Au nombre des participants figuraient des représentants d'autorités publiques en charge de l'éducation et de la jeunesse, des institutions nationales pour les droits de l'homme, des institutions internationales, des institutions du secteur de l'éducation, des professionnels de l'éducation, et notamment des travailleurs de jeunesse et des formateurs, ainsi que des représentants de la société civile et des médias de 45 pays membres du Conseil de l'Europe et d'ailleurs.

Les participants ont confirmé les conclusions de l'examen et échangé leurs points de vue sur la manière dont l'ECD/EDH avait été renforcée depuis l'examen précédent, ainsi que sur les difficultés rencontrées. La devise du Forum était de « partager, créer et promouvoir ». Les parties prenantes à l'ECD/EDH dans les domaines du travail de jeunesse et de l'apprentissage non formel et formel ont fait part de leurs observations et de leur expérience. Les principaux résultats des groupes de travail et les prises de parole des intervenants figurent dans le Rapport général du Forum.

Les participants ont également formulé des recommandations concernant les actions stratégiques qu'il conviendrait que le Conseil de l'Europe, les organisations intergouvernementales, les États membres (y compris des acteurs tels que les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur) et les organisations de la société civile entreprennent pour renforcer l'ECD/EDH. Les préconisations des participants ont été regroupées en fonction des principaux thèmes qui se sont dégagés lors des discussions et des interventions qui



ont eu lieu au cours du Forum et qui reflètent des stratégies et des priorités essentielles pour l'avenir. Ces thèmes sont les suivants : la politique en matière de curriculums d'ECD/EDH ; l'adaptation des pratiques d'ECD/EDH aux exigences locales ; l'ECD/EDH dans la formation initiale et continue des enseignants et des travailleurs de jeunesse ; l'ECD/EDH et l'approche globale de l'école ; l'ECD/EDH dans les secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse ; et l'ECD/EDH pour les groupes défavorisés et dans les contextes de crise. Les principales recommandations sont présentées ci-après ; l'ensemble des recommandations figure dans le corps du rapport.

1. Politique en matière de curriculums d'ECD/EDH

Les participants ont estimé qu'il conviendrait que les prestataires d'ECD/EDH, les pouvoirs publics et les instances universitaires renouvellent d'urgence leur engagement à coopérer et à mettre en œuvre une stratégie commune pour des pratiques d'ECD/EDH plus durables, mais aussi basées sur la réflexion, la recherche et le suivi de leurs effets.

La création d'un cadre propice dépend de l'action des acteurs étatiques, qui doivent ouvrir la voie à une approche coordonnée, adossée à un cadre politique détaillé. Il serait souhaitable de mettre en place des partenariats entre des acteurs très divers, en particulier dans les domaines des médias, de l'art et de la culture. Ces partenariats devraient être transsectoriels et élaborés de manière démocratique, dans un esprit de cohésion, en encourageant l'apprentissage mutuel plutôt que la compétition.

Des recommandations ont été formulées à l'intention de différentes catégories d'acteurs de l'ECD/EDH.

Au Conseil de l'Europe :

- élaborer un instrument contraignant concernant l'ECD/EDH ;
- mieux faire connaître la Charte et ses dispositions et les rendre accessibles à tous les publics ;
- encourager les États membres à consacrer un budget et des ressources humaines à la mise en œuvre de la Charte.

Aux organisations internationales :

- inciter les États à faire de l'ECD/EDH une priorité.

Aux États membres :

- généraliser l'ECD/EDH dans les curriculums scolaires au moyen de lois et de politiques publiques pertinentes et mettre en place des dispositifs de responsabilisation pour veiller à ce que l'ECD/EDH dispensée soit de qualité ;
- faire en sorte que l'ECD/EDH soit accessible à l'ensemble de la jeunesse, y compris aux jeunes défavorisés et à ceux qui ne disposent pas d'un accès au numérique ;



- encourager la coopération intergouvernementale au sein des secteurs de l'éducation et de la jeunesse, entre établissements d'enseignement à tous les niveaux, et entre organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que dans le secteur privé, pour la prestation de services d'ECD/EDH ;
- garantir des ressources humaines et des financements suffisants pour la mise en œuvre de l'ECD/EDH, tant dans les secteurs formel qu'informel.

Aux établissements scolaires :

- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques et de pratiques en matière d'ECD/EDH.

À la société civile/aux acteurs de jeunesse :

- seconder le secteur de l'éducation formelle dans la mise en œuvre de l'ECD/EDH, par le biais de partenariats et de l'éducation par les pairs, en particulier dans les domaines de la pédagogie participative et des arts.

2. L'adaptation de l'ECD/EDH aux exigences locales

Les participants ont estimé qu'il conviendrait que tous les acteurs dispensent une ECD/EDH basée sur les normes édictées par les organisations européennes et internationales, mais ils attachent une importance considérable à la dimension locale, qui doit se traduire par des partenariats avec des autorités et des organisations locales. Les organisations de la société civile doivent être impliquées et, chaque fois que possible, coopérer avec les instances nationales.

Au Conseil de l'Europe et aux organisations internationales :

- préciser aux États membres ce qu'est une éducation aux droits de l'homme de qualité, et ce qui est essentiel à l'ECD/EDH.

Aux États membres :

- veiller à ce que l'éducation aux droits de l'homme présente toute la gamme des droits, tout en prévoyant une flexibilité dans les programmes qui permette d'aborder les droits considérés comme les plus pertinents dans le contexte local ;
- apporter un soutien aux établissements d'enseignement et aux éducateurs pour les aider à traiter de thèmes sensibles liés aux droits de l'homme et aux sociétés démocratiques.

Aux établissements d'enseignement supérieur :

- protéger les universitaires et les chercheurs spécialistes des droits de l'homme, et veiller à ce qu'ils disposent d'espaces sûrs pour travailler.

Aux établissements scolaires :

- mettre à la disposition des éducateurs des espaces sûrs pour leur permettre de traiter



de questions sensibles et de développer chez les élèves un raisonnement critique sur des sujets liés à la culture démocratique.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- faire participer des jeunes en qualité de promoteurs de l'ECD/EDH au niveau local et encourager les réseaux de soutien par les pairs à l'intérieur du pays et par-delà les frontières ;
- développer des projets tenant compte du contexte local et impliquant une multiplicité d'acteurs.

3. L'ECD/EDH dans la formation initiale et continue des enseignants et des travailleurs de jeunesse

Les participants ont échangé des idées sur les moyens de renforcer les politiques et les pratiques liées à la formation initiale des futurs enseignants et à la formation continue de ceux qui exercent dans les secteurs de l'éducation formelle ou informelle.

Au Conseil de l'Europe :

- créer un système d'évaluation et de suivi des pratiques d'ECD/EDH utilisables à des fins d'auto-évaluation, ainsi que pour l'amélioration continue des performances des enseignants ;
- créer une plateforme Internet accessible pour faciliter la communication sur les meilleures pratiques et les ressources en matière d'ECD/EDH.

Aux États membres :

- rendre l'ECD/EDH obligatoire dans la formation initiale de tous les enseignants et veiller à ce que cette formation soit suffisante pour permettre aux enseignants d'acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement de l'ECD/EDH ;
- reconnaître les contributions de valeur des éducateurs dans la mise en œuvre de l'ECD/EDH.

Aux établissements d'enseignement/de formation :

- préparer les éducateurs à dispenser l'ECD/EDH au moyen d'approches participatives et orientées vers l'action ;
- inclure des méthodologies éducatives non formelles dans la formation initiale et continue des enseignants à l'ECD/EDH.

Aux établissements scolaires :

- donner une certaine marge de manœuvre aux enseignants pour développer les curriculums d'ECD/EDH afin de répondre aux besoins spécifiques de leurs élèves ;
- associer des travailleurs de jeunesse et d'autres professionnels possédant une expérience du travail avec des jeunes défavorisés.



À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- travailler avec le secteur de l'éducation formelle pour construire des partenariats durables et encourager les échanges et les réseaux internationaux.

4. L'ECD/EDH et l'approche globale de l'école

Les participants ont estimé qu'une série d'acteurs pouvaient contribuer à la réussite de l'approche globale de l'école en apportant un soutien aux expériences vécues d'ECD/EDH de l'ensemble des membres de la communauté scolaire. Des recommandations ont été formulées à l'intention des différentes catégories d'acteurs de l'ECD/EDH.

Au Conseil de l'Europe :

- créer un système d'évaluation et de suivi utilisable aux fins d'auto-évaluation et d'amélioration continue dans le cadre d'une approche de l'ECD/EDH à l'échelle de l'école scolaire dans son ensemble.

Aux États membres :

- mettre en œuvre des stratégies de promotion des capacités des responsables d'établissement dans le cadre de l'approche de l'ECD/EDH à l'échelle de l'école dans son ensemble ;
- élaborer des stratégies pour aider les parents, les conseils d'établissement et l'ensemble de la collectivité à valoriser l'ECD/EDH et à s'y impliquer directement.

Aux établissements d'enseignement supérieur :

- conduire des recherches sur l'ECD/EDH et les méthodologies associées afin de produire des travaux de recherche reposant sur des preuves concernant ses effets sur les apprenants, les enseignants et le milieu scolaire.

Aux établissements scolaires :

- créer un environnement d'ECD/EDH inclusif, impliquant les parents, les travailleurs de jeunesse, les organisations communautaires et les autorités locales, en plus des élèves, des enseignants et du personnel ;
- instituer des politiques publiques qui encouragent une participation significative des jeunes, et notamment des jeunes défavorisés, aux décisions importantes qui ont des conséquences sur leur vie.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- nouer un dialogue avec les établissements d'enseignement et les soutenir dans la perspective de l'approche de l'ECD/EDH à l'échelle de l'école dans son ensemble ;
- continuer d'œuvrer pour l'accès des jeunes défavorisés au milieu scolaire et travailler avec les éducateurs pour veiller à ce qu'ils participent pleinement aux initiatives d'ECD/EDH à l'échelle de l'école.



5. L'ECD/EDH dans les secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse

Les participants ont proposé toute une série d'idées pour renforcer l'ECD/EDH auprès des jeunes, en travaillant avec le secteur de l'éducation non formelle.

Au Conseil de l'Europe :

- intensifier les efforts pour reconnaître et soutenir le travail des organisations de jeunesse et des prestataires d'éducation non formelle dans le domaine de l'ECD/EDH ;
- élaborer un cadre adaptable de coopération entre le secteur de l'éducation formelle et celui de l'éducation non formelle dans le domaine de l'ECD/EDH.

Aux organisations internationales :

- harmoniser, entre les organisations internationales, les éléments essentiels à la qualité de l'ECD/EDH ;
- financer l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'éducation non formelle et encourager les instances nationales à accorder des financements durables.

Aux États membres :

- reconnaître le travail des organisations de jeunesse et des prestataires d'éducation non formelle dans le domaine de l'ECD/EDH, en s'appuyant sur le *programme de travail européen sur l'animation socio-éducative*² ;
- encourager la coopération entre les secteurs de la jeunesse et de l'éducation aux échelons politiques les plus élevés et promouvoir la coopération entre les secteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle dans la vie quotidienne des établissements d'enseignement et des apprenants ;
- assurer durablement le financement de l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'éducation non formelle.

Aux établissements d'enseignement supérieur :

- développer des outils et des processus de mesure des effets des projets d'ECD/EDH utilisables par les acteurs des secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse.

Aux établissements scolaires :

- travailler avec les organisations de jeunesse pour élaborer des programmes répondant aux besoins des apprenants défavorisés et prendre rapidement en compte les questions nouvelles qui ne sont pas encore abordées dans le cadre du curriculum éducatif formel.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- développer les compétences des chefs de projet des ONG pour qu'ils puissent mener à bien des projets liés à l'ECD/EDH, y compris en coopération avec d'autres acteurs du secteur de l'éducation non formelle.



6. L'ECD/EDH pour les groupes défavorisés et dans les contextes de crise

Une série de recommandations concernant l'ECD/EDH en période de crise et pour les groupes défavorisés ont été formulées lors des ateliers.

Au Conseil de l'Europe et aux organisations internationales :

- insister auprès des instances éducatives sur la nécessité de développer des programmes d'ECD/EDH inclusifs et de proposer des stratégies concernant les modalités de cette inclusion.

Aux États membres :

- faire en sorte que tous les fournisseurs d'ECD/EDH – aussi bien dans le secteur formel que non formel – mettent en œuvre des processus inclusifs ;
- élaborer des plans de gestion de crise orientés vers l'ECD/EDH pour travailler avec les réfugiés et d'autres personnes victimes de traumatismes.

Aux établissements scolaires :

- travailler avec les organisations de jeunesse pour élaborer des programmes répondant aux besoins des apprenants défavorisés et abordant des questions non traitées dans les curriculums éducatifs formels.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- aller vers de nouveaux publics, et notamment vers les populations défavorisées en milieu rural, et faire en sorte que tous les événements d'ECD/EDH soient accessibles aux jeunes, indépendamment de leurs capacités et de leur milieu.

Certaines des grandes conclusions des débats tenus lors du Forum ont en outre été reprises dans les *Conclusions générales* établies à l'issue de l'événement. Ce message invite les États membres à adopter une multiplicité de mesures pour assurer le succès de l'ECD/EDH dans le secteur de l'éducation formelle et dans celui de l'éducation informelle, dont la coopération accrue avec les organisations de la société civile et les jeunes et leur participation renforcée dans les secteurs éducatifs, une attention particulière devant être portée aux populations défavorisées, notamment à celles actuellement touchées par la guerre, mais aussi aux éducateurs qui opèrent dans des environnements hostiles aux droits humains et dans des espaces civiques en rétrécissement sur le continent européen.

Ce compte rendu du Forum de Turin formule, en combinaison avec les Conclusions générales, un message clair et présente des manières de progresser en renforçant l'ECD/EDH. Il repose sur l'idée selon laquelle l'éducation aux droits de l'homme est, en soi, un droit humain, et un catalyseur de tous les droits humains.



Conclusions générales

NOUS, participants au Forum « L'art d'apprendre l'égalité, la dignité, la démocratie - le présent et l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains en Europe avec les jeunes », organisé à Turin dans le cadre du programme de la présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, nous transmettons ce message à tous ceux qui sont engagés dans l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et qui sont chargés de faire progresser celle-ci.

Nous sommes des praticiens - éducateurs, militants et défenseurs des droits humains, représentant la société civile, les organisations de jeunesse et des réseaux et des institutions publiques. Notre enthousiasme et notre action sont motivés par le rôle fondamental de l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'Etat de droit, cristallisé dans la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). Cette Charte est un point de référence solide pour défendre notre cause. Nous prenons note des progrès réalisés selon le récent rapport d'examen de sa mise en œuvre, mais nous sommes préoccupés par les lacunes et les problèmes évoqués dans ce rapport.

Nous saluons les exemples positifs présentés par les États membres dans la mise en œuvre des principes et des objectifs de la Charte, mais nous comprenons également qu'il y a un manque d'intégration holistique dans les politiques. Nous constatons que des progrès ont été réalisés dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire obligatoire et dans l'évolution professionnelle des praticiens. Néanmoins, il reste encore une marge de croissance dans tous les secteurs, en particulier dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie s'est révélé efficace et utile dans ce domaine, mais il est encore nécessaire de renforcer les capacités des écoles et de former les enseignants et les autres membres du personnel éducatif. Le rapport a révélé que l'appréciation et l'évaluation sont encore des domaines à améliorer. En outre, il indique également des problèmes en matière d'accès des communautés défavorisées à l'ECD/EDH et souligne le manque de ressources et de possibilités de renforcement des capacités. La pandémie mondiale a eu un effet négatif sur les praticiens et les défenseurs, et les restrictions imposées par les gouvernements nationaux et d'autres autorités ont limité ou privé de priorité l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains. Nous sommes conscients des limites du rapport d'examen. Cependant, nous saluons les ressources fournies par diverses organisations de la société civile (OSC), et nous invitons les Etats membres à les consulter pour mieux comprendre la situation de l'ECD/EDH dans leurs contextes respectifs.

La guerre en Ukraine est l'interruption brutale du monde auquel nous croyions. Elle a assombri notre présence sur le forum. L'agression nous rappelle brutalement que les droits humains et le système juridique qui en garantit les normes en Europe et ailleurs ne peuvent être considérés comme acquis.

Pour nous, l'ECD/EDH, qui est inspirée par les documents et instruments relatifs aux droits humains, va au-delà du consensus diplomatique. L'éducation aux droits humains reproduit les principes universels liés à ces droits. Elle devrait être éclairée et inspirée par la vie et les expériences des apprenants (titulaires de droits). Dans ce contexte, nous reconnaissons que l'apprentissage tout au long de la vie est un principe essentiel de l'ECD/EDH. Nous reconnaissons la nature intrinsèquement transformatrice de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains, qui donne aux apprenants les moyens de défier les détenteurs du pouvoir et de leur demander de rendre des comptes conformément aux droits humains et aux principes démocratiques. Nous reconnaissons les caractéristiques en constante évolution de la pratique de l'éducation aux droits humains afin de répondre à ce changement et de l'influencer positivement. Le discours lié à l'ECD/EDH devrait être en première ligne pour répondre aux défis tels que la pandémie mondiale, le changement climatique, la datafication et les conflits armés. L'ECD/EDH est essentielle pour faire avancer les Objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 4.

L'environnement général des droits humains et de l'éducation aux droits humains reste plus fragile que jamais. La pandémie de COVID-19 a créé des obstacles importants pour les praticiens et les apprenants. Nombre d'entre eux doivent endurer la précarité et le rétrécissement des espaces civiques et démocratiques. Le discours de haine, la discrimination et la violence structurelle sont bien trop répandus à l'encontre des groupes marginalisés en Europe. Il faut soutenir et garantir aux praticiens et aux apprenants la liberté de définir et de traiter les questions les plus brûlantes au sein de leurs communautés, plutôt que de laisser les autorités choisir les sujets les plus confortables et les plus attrayants pour elles.

Le Conseil de l'Europe a été fondé sur le principe du « plus jamais ça », exprimant la volonté de bâtir une nouvelle Europe fondée sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit et permettant aux citoyens de demander des comptes aux autorités qui les gouvernent. L'éducation permet à la population d'adhérer à ces valeurs en favorisant l'inclusion et la cohésion. Aujourd'hui, le spectre et l'horreur de la guerre sont revenus en Europe avec l'agression russe contre l'Ukraine. Nous sommes alarmés et consternés d'assister à la souffrance et au déplacement de millions de personnes et aux violations flagrantes de leurs droits humains et de leurs libertés. Nous sommes consternés parce que nous sommes les témoins de la trajectoire qui a conduit la Russie à cette invasion. Nous sommes témoins qu'elle a franchi beaucoup de lignes rouges : rejet et violation des droits humains et des principes démocratiques, mépris de la dignité humaine, de la vie et de la paix, répression

de la dissidence, de la société civile et des médias et, bien sûr, remise en cause de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains en Russie et au-delà. En outre, nous sommes alarmés par le fait que certains États membres affirment également leur propre vérité sur les droits humains, la démocratie et l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains.

Ces dures réalités, ainsi que les opportunités émergentes, nous galvanisent et nous incitent à élever la voix en faveur des droits humains et de l'ECD/EDH. S'il y a eu des reculs et des obstacles auparavant, nous devons maintenant affirmer nos valeurs avec force.

Dans cet esprit, nous exhortons les États membres du Conseil de l'Europe :

- A renforcer leur action pour mettre en œuvre la Charte ECD/EDH, en élaborant des réponses politiques efficaces et en intégrant ses principes et objectifs de manière durable ;
- A prendre de nouvelles mesures pour intégrer l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains dans le système éducatif formel, favoriser la synergie entre l'éducation formelle et non formelle, développer la coopération et la participation des organisations de la société civile et des jeunes dans les secteurs éducatifs ;
- A encourager les organismes publics nationaux à être inclusifs et ouverts à la collaboration avec les jeunes, les ONG de défense des droits humains et d'autres membres de la société civile, notamment lors de l'élaboration ou de la révision des programmes éducatifs ;
- A créer des opportunités de renforcement des capacités pour les institutions éducatives, la société civile et les organisations de jeunesse engagées dans l'ECD/EDH ;
- A soutenir la formation sur le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie et la mise en place d'un réseau de formateurs d'enseignants en collaboration avec les institutions nationales de formation des enseignants pour répondre ainsi au besoin de renforcement des capacités des communautés scolaires et favoriser une Approche globale de l'école (Whole School Approach) ;
- A encourager les établissements d'enseignement supérieur à accroître l'offre d'ECD/EDH dans leurs programmes et à renforcer le développement professionnel des praticiens et des chercheurs dans ce domaine ;
- A garantir l'accès des populations défavorisées à l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains et en particulier l'accès des jeunes menacés d'exclusion sociale, tout en adoptant une approche intersectionnelle lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes éducatifs pour les jeunes, en veillant à ce qu'ils soient accessibles et sensibles aux catégories les plus défavorisées, qui sont affectées à plus d'un titre par la discrimination ;
- A examiner les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'ECD/EDH et à envis-

ager de futurs mécanismes de prévention et de réponse en ce qui concerne le droit à l'éducation et le droit à la participation ;

- A répondre à l'urgence et à prendre des mesures spéciales pour assurer l'accès des personnes touchées par la guerre à l'ECD/EDH, soutenir les mouvements de jeunesse indépendants, la société civile, les défenseurs des droits humains et les éducateurs, en particulier en Ukraine, au Belarus et en Fédération de Russie ;
- A renforcer le rôle de la politique de jeunesse et du travail de jeunesse dans l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains ;
- A reconnaître la fonction transformatrice de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains dans la pratique pour lutter contre les injustices et les inégalités sociales ;
- A soutenir la poursuite de l'élaboration de ressources et d'activités éducatives pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains au sein du Conseil de l'Europe, et à assurer la continuité du programme jeunesse d'éducation aux droits humains;
- A élaborer des normes de qualité pour contrôler l'offre d'ECD/EDH dans les salles de classe avec la participation des OSC et d'experts indépendants.

L'éducation aux droits humains est un droit humain en soi et un catalyseur pour tous les autres droits humains.



A. Introduction

L'action du Conseil de l'Europe en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation aux droits de l'homme

L'éducation joue un rôle central dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe – la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit – ainsi que dans la prévention des atteintes aux droits de l'homme. La *Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme* (la « Charte »), adoptée en 2010 par le Comité des Ministres, met l'accent sur le rôle complémentaire des acteurs de l'éducation formelle et non formelle dans le domaine de la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). Cette Charte constitue une étape décisive dans l'élaboration d'une norme européenne commune en la matière. Elle exige des États membres qu'ils définissent leurs politiques publiques, leur législation et leurs pratiques dans le but d'offrir à chacun sur leur territoire la chance de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

Les buts et les principes de la Charte ont, par la suite, été traduits dans le *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie* (le « Cadre de référence ») du Conseil de l'Europe, qui est un outil important, conçu pour aider les établissements d'enseignement à appliquer la Charte. Le Cadre de référence propose une approche systématique de la conception de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des compétences pour une culture de la démocratie (CCD), et de leur introduction dans les systèmes éducatifs d'une manière qui soit cohérente, globale et transparente pour toutes les parties prenantes. Ainsi que l'a souligné Rolf Gollob, consultant auprès du Conseil de l'Europe, lors de son intervention en séance plénière : la Charte reflète la conception qu'a le Conseil de l'Europe de l'importance du rôle de l'éducation dans la promotion de ses valeurs (le « quoi » et le « pourquoi ») ; le Cadre de référence apporte un ensemble complémentaire de documents utilisables par les systèmes d'éducation pour mettre en œuvre les idées de la Charte et mesurer l'efficacité de cette application (le « comment » et le « où »).

Au sein du Conseil de l'Europe, l'ECD/EDH est promue par les secteurs de l'éducation et de la jeunesse. Mais le secteur de l'éducation ne s'est pas contenté de développer le Cadre de référence : il a également consacré des ressources et des études afin de soutenir les États membres dans la mise en œuvre de l'ECD/EDH. Le secteur de la jeunesse tient à être une plateforme permettant aux organisations et aux réseaux de jeunesse de développer l'ECD/EDH auprès des jeunes, principalement au moyen de son Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme. Ce programme s'est concentré sur des ressources essentielles en matière de développement de capacités et de plaidoyer, principalement *Repères* et *Repères*



juniors, qui sont des manuels d'éducation aux droits de l'homme, destinés respectivement aux jeunes et aux enfants. Ils sont complétés par un programme de modules nationaux de formation Repères, de séances d'étude et d'activités connexes qui se déroulent dans les Centres européens de la jeunesse. La *Stratégie 2030 du secteur jeunesse* confirme le rôle central de l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre de la priorité donnée au soutien à l'accès des jeunes aux droits. Il convient d'ajouter à cela la campagne jeunesse « Démocratie ici, Démocratie maintenant ».

Le Conseil de l'Europe a procédé à des examens de la mise en œuvre de la Charte dans les États membres afin de soutenir son application, d'encourager l'évaluation des stratégies et des politiques nationales dans les États membres et d'appuyer la coopération entre les acteurs concernés au niveau national, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé. Les examens permettent aussi de faire le point sur les tendances, les défis et les innovations en matière de politiques publiques et de pratiques dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme.

L'examen le plus récent de la Charte a eu lieu en 2017. Il a conclu que nombre de gouvernements nationaux et d'organisations de jeunesse souhaitaient développer et renforcer l'ECD/EDH, mais que beaucoup ne tenaient pourtant pas leurs engagements à cet égard. Depuis le dernier examen, nombre des difficultés rencontrées se sont aggravées et de nouveaux problèmes sont apparus. Au nombre de ceux-ci, il convient de mentionner l'affaiblissement des processus démocratiques dans de nombreux pays d'Europe, la montée en puissance d'organisations nationalistes radicales, les problèmes liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle et à la numérisation et ceux résultant de la pandémie de covid-19 et des restrictions qui l'ont accompagnée. Ces facteurs ont eu des effets sur les droits humains : l'espace dont disposaient de nombreuses organisations de jeunesse et d'autres ONG tend à se réduire, les inégalités se creusent, en particulier pour ce qui est de l'accès des jeunes aux droits humains, et bien des organisations de jeunesse n'ont eu d'autre choix que de cesser leur activité ou d'en restreindre le périmètre.

Juste avant le Forum de Turin, la guerre a éclaté en Ukraine. Ainsi qu'allaient le faire remarquer certains des participants, il semblait qu'il y aurait ainsi un avant-guerre, suivi de la guerre, puis d'un après-guerre. Le conflit en cours et les conditions évoquées ci-dessus mettent en évidence l'urgente nécessité d'organiser l'ECD/EDH pour faire face à de telles circonstances, mais aussi pour prendre en compte les réflexes antidémocratiques des dirigeants, ainsi que les inégalités et les discriminations structurelles, et pour prévenir les conflits.

Cinq ans après le précédent examen, il était crucial de faire le point sur la situation actuelle de l'ECD/EDH en Europe afin d'être en mesure de répondre aux défis existants et émergents, mais aussi de réfléchir sur le rôle que les organisations de jeunesse et les réseaux doivent jouer à cet égard. Le Conseil de l'Europe a donc engagé le troisième cycle d'examen de la Charte.



LE FORUM DE TURIN 2022

Le Forum sur le présent et l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe avec les jeunes (le Forum/le Forum de Turin) a rassemblé plus de 300 participants, en personne ou en ligne, parmi lesquels des représentants d'autorités publiques en charge de l'éducation et de la jeunesse, d'institutions de protection des droits humains, d'institutions internationales et d'institutions éducatives, des professionnels de l'éducation, et notamment des travailleurs de jeunesse et des formateurs, ainsi que des représentants de la société civile et des médias de 45 pays membres du Conseil de l'Europe et d'ailleurs.

Le Forum a été organisé pour diffuser les résultats initiaux de l'examen 2022 auprès d'un grand nombre de parties prenantes et de partenaires de multiples secteurs et de tous les États membres. La version complète de l'examen est consultable [ici](#). Un résumé de l'examen a été présenté par ses autrices, Barbara Santibanez et Elizaveta Bagrintseva. En conjonction avec cet examen, le Forum a facilité les échanges sur les expériences et les attentes des parties prenantes à l'ECD/EDH dans le contexte du travail de jeunesse, ainsi que dans l'apprentissage formel et non formel. La devise du Forum était « partager, créer et promouvoir ». Des extraits de l'examen, accompagnés des réponses et des préconisations des participants concernant les politiques publiques et les pratiques, sont inclus dans ce rapport.

Le Forum a été organisé conjointement par le Conseil de l'Europe (secteurs de l'éducation et de la jeunesse) et le Département de la politique de la jeunesse et du service civil universel du gouvernement italien, en coopération avec Amnesty International (Bureau Europe et Asie centrale, et section italienne), la ville de Turin, les ministères italiens de l'éducation et des affaires étrangères, le Conseil national de la jeunesse d'Italie et le Forum européen de la jeunesse. L'événement a été organisé dans le cadre de la présidence italienne du Conseil de l'Europe, qui a fait de la politique de la jeunesse l'une de ses priorités stratégiques. Dans ses remarques introductives, Rui Gomes, chef de la Division de l'éducation et de la formation, du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe, a expliqué que le Conseil de l'Europe travaillait depuis longtemps avec Turin sur l'éducation aux droits de l'homme et sur la politique de la jeunesse. Miriam Teuma, Présidente du Comité directeur européen pour la jeunesse, a souligné que l'année 2022 marquait le 50e anniversaire du Fonds européen pour la jeunesse et du Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe et qu'il était donc « opportun, important et judicieux » que ce Forum se tienne en avril 2022.

Les participants ont débattu des conclusions du rapport et des questions qu'elles soulevaient. Les principales conclusions de ces débats ont été recueillies dans les *Conclusions générales* du Forum établies à la fin de l'événement. Ce message invite les États membres à adopter une multiplicité de mesures dans la perspective d'une mise en œuvre réussie de l'ECD/EDH, à la fois dans le secteur de l'éducation formelle et dans celui de l'éducation informelle : au nombre de celles-ci figurent la nécessité d'une coopération et d'une participation accrues des



organisations de la société civile et des jeunes, une attention particulière devant être portée aux populations défavorisées, notamment à celles touchées par la guerre en Ukraine, mais aussi aux éducateurs qui travaillent dans des environnements hostiles aux droits humains et dans des espaces civiques qui ne cessent de rétrécir sur le continent européen. Le texte complet des Conclusions générales est annexé au présent rapport.

Le reste de ce rapport est consacré au développement et à l'approfondissement de ces Conclusions générales. Le contenu principal est basé sur les comptes rendus des groupes de travail, dans le cadre desquels les participants au Forum ont réagi aux résultats de l'examen 2022. Ils ont fait part à la fois de leur expérience et de leurs préconisations pour renforcer la mise en œuvre de l'ECD/EDH. Les principaux thèmes qui ont émergé des débats reflètent fondamentalement les stratégies et les priorités essentielles pour aller de l'avant. Le rapport s'organise autour des thèmes suivants : la politique en matière de curriculums d'ECD/EDH ; l'adaptation des pratiques d'ECD/EDH aux exigences locales ; l'ECD/EDH dans la formation initiale et continue des enseignants et des travailleurs de jeunesse ; l'ECD/EDH et l'approche globale de l'école ; l'ECD/EDH dans les secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse ; et l'ECD/EDH pour les groupes défavorisés et dans les contextes de crise. Le rapport expose aussi les bonnes pratiques en matière d'ECD/EDH partagées par les praticiens au sein des groupes de travail, ainsi que les présentations des intervenants en début et en fin de Forum.



B. Points de vue : maintenir l'importance de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en Europe

Le premier et le deuxième jour du Forum, une série d'intervenants ont traité de la permanence, de la pertinence et de l'importance de l'ECD/EDH, lors des séances plénières, le thème, en particulier dans le contexte de l'invasion militaire de l'Ukraine et de l'après-covid.

Michelle Bachelet, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a prononcé un discours dans lequel elle a expliqué que des initiatives internationales, telles que le *Programme mondial des Nations Unies en faveur de l'éducation aux droits de l'homme*, pouvait inspirer des programmes nationaux. Depuis le lancement du Programme mondial, en 2005, le volume des ressources et le nombre des programmes nationaux ont globalement augmenté. Ces évolutions se sont fréquemment inscrites dans le cadre de collaborations entre divers acteurs, notamment des autorités publiques, des organisations de la société civile et des établissements d'enseignement supérieur. L'implication de la jeunesse constitue toujours la question centrale.

Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a déclaré que l'« éducation [était] le principal 'anticorps démocratique' d'une société ». De nombreux autres intervenants du Forum ont abondé dans ce sens.

Stefano Lo Russo, Maire de la ville de Turin, qui accueillait le Forum, a souligné que la démocratie, l'égalité et les droits humains étaient des valeurs européennes fondamentales, et que le sort de l'Europe était actuellement en jeu. Pour le maire, l'enseignement des droits humains est essentiel, aussi bien pour la jeunesse que pour le reste de la population, et notamment pour les représentants des autorités publiques.

Luigi Di Maio, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie, qui s'exprimait en sa qualité de président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, a affirmé que l'esprit de responsabilité sociale des citoyens était fondamental pour la mise en œuvre des valeurs du Conseil de l'Europe.

Nombre d'intervenants ont évoqué le conflit qui se déroule sur le sol ukrainien et les violations des droits humains qui en résultent. **Marie Struthers**, Directrice du programme Europe de l'Est et Asie centrale d'Amnesty International, a, elle aussi, abordé la question des nombreuses atteintes aux droits humains dans la région. Elle a appelé à l'adoption d'une nouvelle feuille de route pour les droits humains au Bélarus, en Fédération de Russie et en Ukraine, et a affirmé la nécessité de répondre en faisant preuve de compassion et de solidarité.



Miriam Teuma, Présidente du Comité directeur européen pour la jeunesse, a souligné que l'année 2022 était celle du 50e anniversaire du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Elle a insisté sur le fait que le « droit à l'éducation aux droits de l'homme » était une priorité essentielle pour le Conseil et que la Charte reconnaissait l'importance et l'utilité du rôle des jeunes et des organisations de jeunesse dans la mise en œuvre et la défense du droit à l'éducation aux droits de l'homme.

Spyros Papadatos, Président du Conseil consultatif sur la jeunesse, a indiqué aux participants que le Conseil venait de lancer, en direction de la jeunesse, une nouvelle campagne destinée à revitaliser l'idée démocratique. Intitulée *Démocratie ici, Démocratie maintenant*, elle prend acte de l'existence de nombreuses menaces qui pèsent sur les droits humains (le changement climatique, l'oppression des minorités, ainsi que les conflits), qui rendent d'autant plus nécessaire l'éducation aux droits de l'homme.

Fabiana Dadone, Ministre pour les Politiques de la jeunesse de l'Italie, a rappelé que ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour les jeunes, du fait des restrictions édictées en raison de la pandémie de covid-19 (distanciation sociale, enseignement à distance, confinements) et de la perturbation des rapports sociaux qui en a résulté. Les inquiétudes liées au changement climatique ont incité la jeunesse à descendre dans la rue. Aujourd'hui, la guerre a éclaté en Europe. Elle a ensuite posé la question suivante : « comment pouvons-nous trouver une énergie et un espoir nouveaux et éprouver des désirs d'avenir ? », avant d'inviter les jeunes à participer au débat.



Le discours d'ouverture, de **Nils Muiznieks**, Directeur régional pour l'Europe d'Amnesty International, a évoqué directement l'un des principaux thèmes de l'événement, celui de l'universalité des droits de l'homme. De longs extraits de cette intervention riche et pleine d'inspiration figurent dans l'encadré n° 1.



Commentaires de Nils Muižnieks, Directeur régional pour l'Europe d'Amnesty International, en séance plénière, sur l'universalité, l'adaptation aux exigences locales et la narration

Je ne crois pas au mantra qui voudrait que les droits de l'homme soient occidentaux, et pas universels. Ainsi que l'ont montré Peter Leuprecht et d'autres, les notions de raison, de justice et de dignité qui sous-tendent les droits humains sont présentes dès la Chine ancienne, chez Confucius et Mencius, à l'âge d'or de la civilisation islamique, avec Avicenne, Averroès et Ibn Khaldoun, et dans l'Espagne du XVI^e siècle, avec Las Casas et Vittoria.

Si les droits de l'homme sont profondément enracinés dans de nombreuses cultures, l'interprétation que nous en faisons évolue inéluctablement pour tenir compte de conditions nouvelles. Ce qui signifie que nous devons constamment en redire l'histoire, afin de les rendre pertinents pour tous, où que ce soit. . .

Comment re-racontons-nous l'histoire des droits de l'homme dans ce contexte nouveau ? Si vous interrogez là-dessus de nombreux Ukrainiens, ils vous répondront sans doute que les droits de l'homme sont probablement synonymes d'absence de bombardement et d'oppression étrangère, mais aussi de bonne vieille autodétermination nationale. Mais nous avons également besoin d'un récit nouveau, qui prenne en compte la soif de droits économiques et sociaux et l'impératif des droits environnementaux.

Je vous invite tous à essayer de raconter à nouveau l'histoire des droits de l'homme de manière pertinente dans le contexte local qui est le vôtre. . . En enseignant les droits de l'homme, re-racontez-en l'histoire. Nous ne devons pas nous contenter de nous adresser à la raison de nos interlocuteurs, il nous faut aussi toucher leur cœur. Nous devons leur apporter l'espoir d'un droit à une vie meilleure, leur donner les moyens de lutter pour eux-mêmes et les autres, et leur ouvrir des perspectives, sinon de succès, au moins de progrès. Où trouver l'espoir alors que la douleur et la misère sont si grandes, et la négation de l'universel si forte ?



C. L'état de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

Des ateliers ont eu lieu tout au long du Forum pour faciliter le dialogue et les échanges dans la perspective des objectifs suivants :

- examiner la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe en matière d'ECD/EDH ;
- identifier et prendre en compte les réussites obtenues et les défis rencontrés en relation avec l'ECD/EDH dans un contexte (post-)pandémique pour l'éducation aux droits de l'homme, en établissant un lien exprès avec certaines des priorités thématiques de la présidence italienne du Conseil de l'Europe ;
- formuler des propositions en vue du développement ultérieur et de la durabilité de l'ECD/EDH dans les États parties à la Convention culturelle européenne.

Des ateliers ont également été organisés, sur la base des conclusions de l'examen de la Charte sur l'ECD/EDH, pour faciliter le partage des pratiques, mais aussi pour renforcer les échanges et la coopération entre les diverses parties prenantes des secteurs de l'éducation formelle et non formelle en charge de l'ECD/EDH. Il a été demandé aux groupes de réfléchir à ce qui faisait actuellement barrage à une culture d'universalité des droits de l'homme et de débattre des meilleurs moyens de les surmonter par l'ECD/EDH, le militantisme et d'autres mesures.

Dans cette section figurent les principaux résultats de ces processus. Ils sont organisés sur la base des principaux domaines d'action en matière d'ECD/EDH qui ont émergé au cours du Forum.



I. LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE CURRICULUMS D'ECD/EDH

a) Questions soulevées lors de l'examen de la mise en œuvre de la Charte

Plusieurs questions concernant la politique en matière de curriculums ont été soulevées dans l'examen 2022 de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme. Elles sont résumées sommairement ci-après.

- Depuis 2016, le nombre de politiques publiques en matière d'ECD/EDH dans le secteur de l'éducation formelle a globalement progressé. La Charte et le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie ont contribué à promouvoir ces politiques.
- Un écart persistant n'en perdure pas moins entre les politiques publiques et les pratiques. Il existe également un besoin de cadres politiques et de stratégies dans le domaine de l'ECD/EDH. Ces politiques revêtent une importance particulière dans les domaines de l'école préélémentaire, mais aussi de la formation et de l'enseignement professionnels, deux secteurs en retard par rapport à l'enseignement primaire et secondaire.
- L'ECD/EDH durable est indissociable d'une approche trans-curriculum.
- Les insuffisances en termes de développement des curriculums ECD/EDH sont le résultat d'un manque de soutien des décideurs politiques, ce qui a des conséquences sur :
 - les ressources nécessaires à la mise en œuvre ;
 - le contrôle et l'évaluation ;
 - les cadres complets de politique publique ; et
 - l'intérêt des médias et du public.
- Les ONG ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de l'ECD/EDH ; elles sont néanmoins confrontées à des obstacles importants dans un certain nombre de contextes, tels que le rétrécissement de l'espace civique.

b) Questions soulevées et débattues lors du Forum

Lors des ateliers de la première journée, les participants ont réagi aux résultats de l'examen et évoqué d'autres aspects qui constituaient pour eux des sujets de préoccupation. Ceux-ci peuvent se résumer ainsi :

- si des progrès ont été enregistrés à l'échelon national, ils diffèrent toutefois considérablement d'un pays à un autre ;
- les États continuent toutefois à mettre l'accent sur les matières traditionnelles et ne considèrent pas l'ECD/EDH comme une priorité ;
- les institutions et les politiques du Conseil de l'Europe sont mal connues, en dépit de l'influence que la Charte peut exercer sur les politiques publiques nationales en



matière d'ECD/EDH, et bien que le Conseil de l'Europe ait la capacité de jouer un rôle encore plus important dans la promotion de l'ECD/EDH ; nombre de parties prenantes ignorent même l'existence de la Charte, ou lorsqu'elles la connaissent, ne savent pas en quoi elle a une incidence sur leur vie quotidienne ;

- la Charte n'est disponible que dans un nombre de langues limité, d'où la difficulté d'y accéder dans certains contextes locaux ;
- une coopération intersectorielle au niveau ministériel, par exemple, entre les secteurs de l'éducation et de la politique de jeunesse, est essentielle à l'élaboration d'un curriculum d'ECD/EDH réussi ;
- la société civile joue un rôle crucial en matière d'ECD/EDH ; elle peut exercer une influence sur les décideurs politiques en liaison avec la mise en œuvre de la Charte ;
- la communication entre les acteurs de l'ECD/EDH à l'échelon national et au niveau communautaire est insuffisante. Les canaux qui permettraient des communications régulières et les plateformes de partage d'idées entre organisations internationales centrées sur l'ECD/EDH font défaut.

c) Recommandations des participants au Forum

Durant cet événement, des ateliers quotidiens ont donné aux participants l'opportunité de réfléchir sur la pratique, ainsi que d'avancer des idées sur les moyens de renforcer l'ECD/EDH dans les environnements européen et international.

Les participants ont estimé qu'il conviendrait que les prestataires d'ECD/EDH, les pouvoirs publics et les instances universitaires renouvellent leur engagement à coopérer et à suivre leur stratégie conjointe pour des pratiques ECD/EDH plus durables, également fondées sur la réflexion, la recherche et le suivi de leur impact.

La création d'un cadre propice dépend de l'action des acteurs étatiques, qui doivent ouvrir la voie à une approche coordonnée, adossée à un cadre politique détaillé. Il serait souhaitable de mettre en place des partenariats entre des acteurs très divers, en particulier dans les domaines des médias, de l'art et de la culture. Ces partenariats devraient être transsectoriels et élaborés de manière démocratique, dans un esprit de cohésion, en encourageant l'apprentissage mutuel plutôt que la compétition.

Des recommandations ont été formulées à l'intention de catégories particulières d'acteurs du secteur de l'ECD/EDH.

Aux États membres :

- cartographier les organisations qui participent à l'ECD/EDH et les ressources à leur disposition, mais aussi les lacunes de mise en œuvre et les besoins au niveau local ;
- faire figurer l'ECD/EDH dans les normes et arrêtés ministériels pour veiller à ce qu'elle figure effectivement dans les curriculums scolaires ;



- élaborer des plans d'action nationaux pour intégrer au tronc commun les questions de droits de l'homme et l'éducation aux droits de l'homme ;
- élaborer des dispositifs de responsabilisation dans le domaine de l'ECD/EDH, recueillir et analyser des données, puis utiliser ces éléments en continu pour améliorer l'apport qualitatif de l'ECD/EDH ;
- établir des liens entre, d'une part, la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme et le Cadre de référence, et d'autre part, la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) 4.7 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- intégrer l'ECD/EDH à tous les sujets ;
- veiller à ce que l'ECD/EDH soit adaptée aux exigences locales, en accordant une attention particulière aux obstacles et problèmes locaux (cette question est abordée plus loin dans le présent rapport) ;
- veiller à une approche intersectionnelle de l'ECD/EDH, en mettant l'accent sur l'inclusion, la visibilité et la concrétisation de la diversité, tant en ce qui concerne les thèmes que les groupes ;
- inclure des références à la Charte dans le curriculum ECD/EDH ;
- veiller à ce que tous les jeunes, y compris les jeunes défavorisés et ceux qui ne disposent pas d'un accès au numérique, aient accès à l'ECD/EDH ;
- créer et préserver des liens entre le secteur de l'éducation et celui de la jeunesse ;
- favoriser les partenariats public-privé, ainsi que l'association des ONG à l'élaboration et à l'adoption de stratégies nationales ;
- promouvoir des approches participatives efficaces et transparentes de la prise de décisions en matière de curriculums, incluant l'ensemble des parties prenantes, et notamment les groupes défavorisés, dans des processus pertinents ;
- garantir des ressources humaines et un financement suffisants pour la mise en œuvre de l'ECD/EDH, aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel ;
- encourager la coopération intergouvernementale à l'échelon ministériel, par exemple, dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse ;
- favoriser la coopération entre les établissements d'enseignement (y compris de niveau supérieur) et le tissu local, au moyen de réseaux ou de coalitions dans le domaine de l'ECD/EDH.

Aux établissements d'enseignement :

- promouvoir le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques en matière d'ECD/EDH, ainsi que de plans d'action nationaux destinés à permettre l'inclusion de multiples parties prenantes ;
- faciliter le partage de pratiques en matière d'ECD/EDH entre pairs, par exemple, par l'utilisation de plateformes numériques.



À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- plaider pour un rôle accru des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme, en tirant parti de la Charte et du Programme mondial des Nations Unies en faveur de l'éducation aux droits de l'homme ;
- aider le secteur de l'éducation formelle à dispenser l'ECD/EDH au moyen de partenariats et en recourant à l'éducation collégiale, en particulier en relation avec une pédagogie d'ECD/EDH participative ;
- utiliser les réseaux sociaux, les influenceurs et les arts pour promouvoir les droits humains et l'éducation aux droits de l'homme.

Au Conseil de l'Europe :

- élaborer un instrument contraignant en matière d'ECD/EDH ;
- faire en sorte que les dispositions de la Charte soient plus conviviales et créer un groupe de travail chargé de développer une campagne destinée à diffuser plus largement la Charte ; le langage utilisé devrait être simple et adapté aux différents publics cibles ; utiliser des plateformes numériques pour promouvoir la Charte ;
- s'efforcer de mieux faire connaître la Charte auprès du public, notamment des jeunes et des enfants ;
- organiser des ateliers/développer des modules destinés à promouvoir l'usage de la Charte et du Cadre de référence, afin de créer les conditions de la mise en œuvre de l'ECD/EDH ;
- traduire la Charte dans d'autres langues et tenter de l'ancrer plus solidement dans la réalité locale des divers pays participants, notamment ceux du Sud ;
- insister sur le fait que l'ECD/EDH apporte un soutien aux gouvernements et aux cultures démocratiques et qu'elle ne consiste en aucune manière en une « opposition » de principe ;
- renforcer l'utilité des examens de la Charte pour améliorer la mise en œuvre de l'ECD/EDH avec les États membres ; dresser des bilans nationaux et formuler des recommandations au niveau national pour améliorer la mise en œuvre de l'ECD/EDH et en diffuser largement les résultats ; développer un outil de suivi automatique de l'ECD/EDH pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ;
- utiliser l'examen comme base et encourager les États membres à consacrer des ressources budgétaires et humaines à la mise en œuvre de l'ECD/EDH.

Aux organisations internationales :

- promouvoir l'ECD/EDH en tant que priorité pour les États ;
- encourager les gouvernements à présenter des rapports sur les ODD incluant les indicateurs de l'ODD 4.7.



d) Partage de pratiques par les participants au Forum

Le Forum réunissait des participants dont l'expérience en matière d'ECD/EDH était très diverse. La possibilité, pour les participants, de partager leur expériences a constitué l'un des aspects les plus importants de l'événement. Le deuxième jour, les participants ont travaillé en groupes pour échanger et apprendre les uns des autres. Les enseignements qui en ont été tirés sont intégrés à ce rapport, dans la section thématique correspondante.

LE RÔLE DES ARTS

L'affinité entre expression artistique et éducation artistique pour l'ECD/EDH a été évoquée en diverses occasions lors de l'événement. Le Forum a commencé par une représentation émouvante sur la guerre donnée par un groupe local de spectacle vivant, le **Raizes Teatro**. Le sculpteur italien **Jago** a exposé certaines de ses œuvres et s'est exprimé sur « l'humanité » saisie par son art. **Marjiana Grandits**, de l'université des arts décoratifs de Vienne, a présenté plusieurs de ses productions artistiques, dont certaines s'étaient inscrites dans le cadre de processus de réconciliation ou mémoriels en Afrique du Sud, à Berlin et à Sarajevo.

Les membres du groupe de travail ont exprimé le sentiment que l'empathie était essentielle à l'éducation aux droits de l'homme et qu'elle pouvait être suscitée par l'expression artistique. Certains projets artistiques visent toutefois à éveiller la pitié, ce qui ne convient pas. Les participants ont estimé que les éducateurs artistiques devaient bannir le « pathos qui fait vendre » et veiller à ne pas adopter de posture excessivement moraliste. Il est en outre souhaitable de renforcer la représentation, empathique et respectueuse, de la diversité. L'art devrait servir de contre-récit et ne pas renforcer les représentations et les stéréotypes.

Les participants ont souligné qu'il arrivait que l'activité artistique, comme l'éducation aux droits de l'homme, ne repose pas sur une connaissance effective de la réalité des groupes ciblés. Il est indispensable d'adapter l'approche artistique au contexte et à la réalité locale des apprenants. La diversification des outils artistiques peut favoriser l'inclusion et le dialogue avec les apprenants et rendre l'art et les droits de l'homme plus accessibles.

Les participants ont aussi échangé sur les ressources et leurs expériences, en particulier, en matière de théâtre participatif, d'utilisation de flash-mobs et de la musique à l'occasion d'élections, ainsi que de films et de documentaires.





La stratégie italienne pour une citoyenneté mondiale démocratique

La stratégie italienne en matière d'ECD/EDH

Au cours du Forum, divers acteurs nationaux ont eu l'occasion d'exposer, dans le cadre d'ateliers spécialisés, les obstacles qui limitent l'accès à l'ECD/EDH dans un environnement éducatif formel, non formel et professionnel.

Les participants, qui représentaient les principales parties prenantes italiennes (organisations de défense des droits de l'homme, établissements d'enseignement, organisations de jeunesse et autres ONG), ont travaillé ensemble pour avancer, sur la base d'une feuille de route commune pour l'ECD/EDH en Italie.

La stratégie italienne pour une citoyenneté mondiale démocratique a été citée en exemple de coopération transsectorielle. La stratégie proposée repose sur un plan destiné à promouvoir les droits humains et l'éducation à la citoyenneté du niveau le plus général au plus particulier. Elle est le fruit d'un processus en plusieurs phases qui peut faire figure de modèle pour d'autres pays.

Tous les acteurs ont souligné que l'ECD/EDH ne devait pas être cantonnée à des secteurs particuliers, mais bien plutôt considérée comme une composante permanente de l'éducation d'une personne. Il a été indiqué qu'il serait plus nécessaire que jamais, pour garantir à chacun la possibilité d'accéder à l'ECD/EDH, de définir une stratégie transsectorielle, qui pourrait comporter cinq étapes.

- Première étape : cartographie des compétences et des capacités existantes, dans les secteurs public, tertiaire et de la recherche, pour veiller à la qualité des activités éducatives dans le domaine de l'ECD/EDH, non seulement dans l'environnement scolaire, mais aussi dans les contextes relevant de l'éducation non formelle et de la formation professionnelle.
- Deuxième étape : la nécessité que les institutions reconnaissent le rôle des organisations et des professionnels en charge de l'éducation non formelle pour créer une synergie entre les décideurs politiques, le secteur tertiaire et celui de l'éducation, sans oublier la recherche.
- Troisième étape : la mise en place d'un groupe de travail national représentant les différentes parties prenantes qui interviennent aux échelons régional et local, dans le but d'ouvrir un débat national, l'exécution des décisions étant confiée à un ensemble d'acteurs régionaux susceptibles de se rencontrer et d'élaborer des projets d'ECD/EDH, de les mettre en œuvre et d'en surveiller le déroulement dans des contextes différents. Il est évident que la constitution de ce système devrait être réellement inclusive, intersectionnelle et intégratrice au niveau territorial, et que le Sud, les îles, les banlieues et les provinces ne doivent pas être relégués à l'arrière-plan.
- Quatrième étape : la reconnaissance du rôle du travail de jeunesse dans cette stratégie. Le travail de jeunesse peut effectivement inscrire l'ECD/EDH dans les réalités locales, et pas seulement dans les environnements formel et non formel, par la mise en œuvre d'activités éducatives. Le travail de jeunesse peut, par exemple, apporter un soutien à l'introduction d'activités, dans le cadre du système scolaire, consistant à remplacer des enseignements (les cours) par une expérience professionnelle ou une activité militante à l'échelle locale, afin d'aider les jeunes à développer leur sens critique et à mettre en perspective les notions et actions.
- Cinquième étape : créer, aux niveaux régional et national, un mécanisme de suivi qui permettra une évaluation continue des mesures mises en place, ainsi que des actualisations et des améliorations constantes.



II. L'ADAPTATION DE L'ECD/EDH AUX EXIGENCES LOCALES

a) Questions soulevées lors de l'examen de la mise en œuvre de la Charte

La question de l'adaptation de l'ECD/EDH aux exigences locales, qui fait sans doute figure d'évidence, a été soulevée et a fait l'objet de discussions dans divers espaces du Forum. Comment pouvons-nous nous assurer que l'ECD/EDH soit adaptée aux exigences locales et rendue pertinente pour les apprenants dans le contexte politique, culturel et historique qui est le leur ?

L'examen a abordé le problème en relation avec les points suivants :

- dans les secteurs public et non gouvernemental, les acteurs locaux sont essentiels à l'ECD/EDH ;
- il est nécessaire que l'éducation aux droits de l'homme soit adaptée contexte local et aux mécanismes correspondants de mise en œuvre.

b) Commentaires des intervenants en séance plénière

Le premier jour, **Nils Muiznieks**, Directeur régional d'Amnesty International pour l'Europe, s'est exprimé devant le Forum. Il a évoqué l'importance de l'adaptation aux exigences locales dans le contexte plus général de l'universalité des valeurs des droits de l'homme.

L'universalité des droits humains est également contestée par plusieurs pays de notre région. Des gouvernements mettent l'accent sur la souveraineté nationale et leur désir de réinterpréter les droits de l'homme et de les appliquer conformément à leurs traditions nationales. Dans le meilleur des cas, cela veut dire les déformer, dans le pire, les refuser.

[N]ous devons adapter les droits de l'homme aux exigences locales, les inscrire dans le contexte national et régional et les universaliser sans dénier ce qui fait leur essence... Tout en respectant la dimension locale, il nous incombe d'universaliser les droits de l'homme pour qu'ils s'appliquent à tous, car nombreux sont ceux que la société ignore. Je vous invite à vous demander : qui manque de légitimité dans votre espace ? Qui peut être victime d'une discrimination acceptée socialement ? Les populations autochtones ? Les personnes présentant un handicap intellectuel ou psycho-social ? Les minorités ethniques et/ou religieuses ? Les personnes LGBTI ? Ce sont leurs droits qu'il faut enseigner !

Dans l'espace européen, il s'agit avant tout des migrants ; sinon, jamais nos sociétés ne toléreraient l'échelle massive et le caractère violent des moyens employés pour les repousser aux frontières extérieures de l'Europe, ni n'accepteraient que le danger de mort soit utilisé pour dissuader les candidats à la migration. Mais il s'agit aussi des musulmans, minorité religieuse la plus exposée à des discriminations imposées par la loi et par des pratiques insidieuses dans plusieurs pays européens. Et dans bien des régions d'Europe, ce sont aussi les Roms, qui sont la minorité la plus marginalisée et la plus exclue du continent.



Les obstacles à l'ECD/EDH dans certains contextes

La réalité pour nombre des personnes qui travaillent dans le secteur de l'ECD/EDH, c'est que nos sociétés sont caractérisées par la division et le conflit, l'exclusion et l'aliénation. Dans ce contexte, il est plus facile pour les gouvernements de rétrécir l'espace civique. Les ONG se trouvent alors souvent en situation de faiblesse et la portée de leur action et leur impact restent limités. Et cela, en dépit du fait que la société civile soit riche en ressources humaines et en réseaux, et bien que le travail des organisations de la société civile soit important, apprécié et indispensable à un progrès durable.

c) Questions soulevées et débattues lors du Forum

Lors des ateliers de la première journée, les participants ont partagé leurs réactions aux résultats de l'examen et à l'intervention de M. Muižnieks. Ils ont également débattu de certains obstacles à l'adaptation aux exigences locales.

- Certains thèmes de l'éducation aux droits de l'homme sont plus appréciés que d'autres, en fonction du contexte local.
- Il arrive que les droits de l'homme soient considérés comme quelque chose « d'occidental » (c'est-à-dire, comme ayant des origines historiques occidentales, individualistes et universalistes) et de non pertinent pour les cultures non occidentales.
- Dans de nombreux pays, l'espace civique tend à se rétrécir et les travailleurs des droits humains sont victimes de harcèlement.
- Dans le cadre de l'ECD/EDH, il est essentiel d'aborder les questions controversées, mais les établissements scolaires y sont, en général, peu enclins.

d) Recommandations des participants au Forum

Tous les jours, durant l'événement, des séances de travail ont permis aux participants de réfléchir sur la pratique et d'avancer des idées sur les modalités du renforcement de l'ECD/EDH dans les environnements européen et international actuels.

Les participants ont estimé que toutes les parties prenantes devaient assurer une ECD/EDH reposant sur les normes édictées par les organisations européennes et internationales mais focalisée sur la dimension locale grâce à des partenariats avec les autorités et les organisations locales. Il serait bon que les organisations de la société civile y soient associées et qu'elles coopèrent, dans toute la mesure du possible, avec les instances nationales.

Aux États membres :

- aider les établissements d'enseignement et les éducateurs, en s'appuyant sur des politiques publiques et des formations, à aborder des thèmes controversés et sensibles concernant l'ECD/EDH et les sociétés démocratiques ;
- incorporer au curriculum d'éducation aux droits de l'homme une réflexion critique



sur les origines occidentales de ces droits, ainsi qu'une discussion de l'universalité des valeurs des droits humains et de la manière dont ils peuvent être associés aux situations et aux réalités locales ;

- faire en sorte que l'éducation aux droits de l'homme présente l'éventail complet de ces droits (par exemple, avec la Déclaration universelle des droits de l'homme), mais consacrer du temps à ceux qui revêtent une importance particulière dans le contexte local ;
- protéger les universitaires, les éducateurs, les chercheurs et les militants dans le domaine des droits humains et faire en sorte qu'ils disposent d'espaces sûrs pour accomplir leur travail ; donner asile aux personnes exerçant de telles activités et provenant de pays étrangers.

Aux établissements d'enseignement supérieur :

- protéger les universitaires et les chercheurs dans le domaine des droits de l'homme et veiller à ce qu'ils disposent d'espaces sûrs pour accomplir leur travail ; leur donner asile lorsqu'ils proviennent de pays étrangers ;
- dans les situations caractérisées par le rétrécissement de l'espace civique et le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, encourager les réseaux de soutien par les pairs dans le cadre national et au niveau international.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- dans les situations caractérisées par le rétrécissement de l'espace civique et le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, encourager les réseaux de soutien par les pairs dans le cadre national et au niveau international ;
- développer des projets impliquant une multiplicité de parties prenantes, notamment des éducateurs, des psychologues et des intellectuels, en tenant compte du contexte local ;
- faire en sorte que l'ECD/EDH soit dispensée dans des espaces sûrs et inclusifs permettant de communiquer, d'échanger et de dialoguer de manière constructive ;
- reconnaître la nécessité et la possibilité que l'ECD/EDH inscrive les processus démocratiques dans les contextes locaux ; faire participer les jeunes en qualité de militants, de défenseurs et de promoteurs de l'ECD/EDH.

Aux établissements scolaires :

- encourager les éducateurs à aborder, en classe, des thèmes sensibles liés à la culture démocratique afin de développer l'esprit critique des élèves et veiller à ce qu'ils disposent d'un espace sûr pour ce faire.

Au Conseil de l'Europe et aux organisations internationales :

- préciser en quoi consiste une éducation aux droits de l'homme de qualité, et quels sont les éléments essentiels de l'ECD/EDH, afin de permettre la promotion d'une approche durable auprès des États membres et d'éviter ainsi que le curriculum ne soit détourné par les orientations antidémocratiques de partis politiques au pouvoir.



e) Partage des pratiques par les participants au Forum

Le deuxième jour, les sessions des groupes de travail ont été l'occasion de débats et d'un apprentissage par l'échange entre pairs. Une séance sur le populisme a permis de traiter des impératifs et des défis particuliers qu'il présente pour l'ECD/EDH. Une autre a été axée sur les situations locales dans lesquelles le travail des éducateurs aux droits humains était menacé.

LE POPULISME ET L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

Les principaux récits populistes mettent en scène une situation consistant à opposer un « nous » à un « eux ». Le populisme idéalise les gens ordinaires et nourrit l'animosité envers les élites. Le discours populiste polarise le débat politique et le simplifie à l'excès. De ce fait, le nécessaire échange d'opinions qui devrait avoir lieu dans une démocratie n'est pas possible et les individus ne voient plus les autres comme des personnes ; ils perçoivent les autres en fonction de leur appartenance à un groupe, dont le caractère distinctif peut être, par exemple, leur identité ethnique ou de genre, leur orientation sexuelle, etc.

La question de l'universalité des droits de l'homme s'est également invitée dans le débat. Les droits de l'homme sont universels et inaliénables, mais un certain nombre de récits populistes contestent ce principe. Il apparaît également que le dialogue est très difficile dès lors que les individus considèrent que leurs droits humains n'ont pas été respectés.

Il peut arriver que les éducateurs aux droits humains n'abordent pas la question du populisme parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre, qu'ils veulent éviter d'en légitimer le récit, ou encore parce qu'ils n'en prennent pas le discours au sérieux. Il en résulte une réponse « en réaction ». Des lignes directrices ont été mises à la disposition des participants pour les aider à combattre le récit populiste, soulignant la nécessité de dialoguer. Il faut écouter les personnes avec lesquelles nous sommes en désaccord et, parce que nous sommes des militants des droits de l'homme, il nous incombe de comprendre leur position et de tenter de dialoguer avec elles en évitant les pièges évoqués précédemment. Il a également été suggéré aux membres du groupe de mettre l'accent sur la réflexion critique et d'encourager la culture du débat dans les établissements d'enseignement.

MENACES CONTRE L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

Dans certains endroits, le travail des éducateurs aux droits de l'homme est menacé, entre autres facteurs, par la suppression, dans les programmes scolaires, des thèmes liés à l'ECD/EDH, ainsi que par la limitation de la liberté d'expression, les attaques des pouvoirs publics contre les ONG et les discours de « haine » qui imprègnent le débat public.

Les participants ont réfléchi aux moyens de venir en aide aux éducateurs aux droits humains amenés à travailler dans de telles conditions ; cette aide pourrait notamment prendre la



forme d'expressions de solidarité internationale et d'un soutien psychologique de la part de collègues, de la reconnaissance publique du travail accompli par les éducateurs aux droits humains exerçant dans un environnement coercitif, de la création en ligne d'« espaces sûrs » pour la formation, mais aussi pour le partage de ressources et d'expériences, d'une assistance juridique ou encore de réseaux d'éducateurs et d'ONG travaillant dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme privilégiant les liens entre les personnes exerçant dans des pays où l'éducation aux droits de l'homme fait l'objet de mesures répressives et celles qui travaillent dans des pays voisins plus libres.

Les participants ont également identifié des activités que pourrait entreprendre le Conseil de l'Europe et qui seraient notamment utiles aux éducateurs aux droits de l'homme travaillant dans un environnement hostile. Il serait souhaitable que le Conseil de l'Europe continue à mettre l'accent sur le fait que l'éducation aux droits de l'homme est obligatoire dans les systèmes éducatifs nationaux et qu'il élabore des indicateurs de suivi permettant des comparaisons internationales. Ces indicateurs devraient être suffisamment sensibles pour refléter les pratiques méthodologiques, telles que la réflexion critique et la discussion ouverte, afin de s'assurer que les pratiques respectent le caractère instrumental des droits de l'homme dans l'éducation aux droits de l'homme. Les résultats des rapports nationaux de l'examen périodique universel (EPU) et des ODD pourraient être pertinents à cet égard.



III. L'ECD/EDH DANS LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS ET DES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

a) Questions soulevées dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de la Charte

Plusieurs questions concernant la formation des enseignants et des travailleurs de jeunesse ont été soulevées lors de l'examen 2022 de la Charte sur l'éducation. Elles avaient trait à l'accès aux modules de formation et à leur qualité.

- Les formations liées à l'ECD/EDH sont plus largement disponibles à l'échelle de l'ensemble de l'Europe, mais l'accès à celles-ci est inégal et varie selon les pays et les niveaux de scolarité ainsi qu'entre les secteurs éducatifs formel et non formel. Les professionnels de l'éducation qui travaillent à l'école maternelle et dans les établissements de formation et d'enseignement professionnel n'ont généralement qu'un accès limité à la formation à l'ECD/EDH.
- La volonté politique de développer le potentiel en matière d'ECD/EDH n'existe pas ; la coopération trans-organisationnelle pour la mise à disposition de formations « universelles s'inscrivant dans la durée et de haute qualité » fait défaut.
- En général, les formations à l'ECD/EDH dispensées aux éducateurs n'abordent pas l'éducation aux médias et la citoyenneté numérique, ni la manière dont il faut traiter les questions controversées.
- Dans le monde post-covid, les formats en ligne et mixtes continueront de faire partie intégrantes de l'ECD/EDH. Les éducateurs doivent connaître les méthodes permettant de dispenser l'ECD/EDH dans des formats nouveaux, ainsi que les thèmes qui revêtent une grande importance pour le volet numérique de la citoyenneté, tels que la prévention du discours de haine en ligne, les inégalités numériques et la protection numérique.

b) Questions abordées et débattues lors du Forum

Lors des ateliers du premier jour, les participants ont partagé leurs réactions aux résultats de l'examen et soulevé d'autres questions qui touchaient à la formation des éducateurs.

En résumé :

- la plupart des éducateurs ont besoin d'une formation car ils ne possèdent pas les compétences nécessaires à la mise en œuvre de programmes de qualité en matière d'éducation aux droits de l'homme ;
- les éducateurs des secteurs formel et informel n'ont pas les compétences requises pour travailler avec des enfants dans des situations difficiles ;
- les enseignants ont particulièrement besoin de se former aux formes d'enseignement participatif non traditionnelles couramment employées dans l'ECD/EDH non formel ;
- il est important de développer les compétences en matière d'ECD/EDH des rédacteurs de manuels scolaires et des formateurs d'enseignants ;



- les enseignants ont besoin de formations, mais aussi des ressources nécessaires pour les aider à mettre en pratique ce qu'ils ont appris ;
- après la pandémie, durant laquelle ils ont été contraints de dispenser leur enseignement en ligne, les enseignants sont épuisés ; ils sont trop fatigués pour suivre plus de formations locales ;
- de manière générale, les enseignants doivent être mieux reconnus pour le travail qu'ils accomplissent, et bénéficier d'un soutien accru.

c) Recommandations des participants au Forum

Lors des séances de travail, les participants ont échangé des idées concernant les moyens de renforcer les politiques et pratiques liées à la formation initiale des enseignants et à la formation continue des personnes qui travaillent activement dans les secteurs de l'éducation formelle et non formelle.

Éducation aux droits de l'homme obligatoire dans la formation initiale des enseignants

La formation des enseignants à l'éducation aux droits de l'homme ira bien au-delà de l'enseignement portant sur l'existence et le contenu des documents et déclarations relatifs aux droits de l'homme. Son but est aussi d'aider les enseignants à apprendre à soutenir les enfants et les jeunes pour qu'ils adoptent une attitude et des valeurs fondées sur les principes de la citoyenneté démocratique et le respect des droits. L'éducation aux droits de l'homme devrait reposer sur les principes énoncés dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme (2011), qui préconise un enseignement portant sur les droits humains, ainsi que par et pour ceux-ci.

Aux États membres :

- rendre des aspects de l'ECD/EDH obligatoires dans toutes les formations initiales d'enseignant ;
- adapter la formation à l'ECD/EDH requise au contexte national, par exemple, en ce qui concerne les thèmes pertinents ;
- veiller à la qualité de la formation : en d'autres termes, pas de « brèves séances d'information », mais des modules de formation laissant aux éducateurs le temps de s'entraîner, d'élaborer des objectifs d'apprentissage, de faire la démonstration de leurs capacités d'enseignement, ainsi que de bénéficier d'un tutorat et de recevoir des avis sur leur travail ;
- imaginer de nouvelles manières de distinguer les enseignants et de leur témoigner de la reconnaissance, en particulier, en relation avec leurs efforts dans le domaine de l'ECD/EDH ;
- cartographier les meilleures pratiques et les réussites des formations à l'ECD/EDH.



Aux établissements d'enseignement/de formation :

- préparer les éducateurs à utiliser des méthodes d'apprentissage mixtes et hybrides, alliant apprentissage en personne et en ligne ;
- les modules de formation à l'éducation aux droits de l'homme ne doivent pas être purement théoriques ; ils doivent comporter une approche orientée vers l'action, en s'appuyant par exemple sur des récits authentiques de défenseurs des droits de l'homme ;
- inclure des méthodologies d'éducation non formelle à l'ECD/EDH dans la formation initiale et continue des enseignants.

Aux établissements scolaires :

- faire participer les enseignants au processus décisionnel et leur offrir la flexibilité nécessaire pour élaborer des curriculums ;
- impliquer des travailleurs de jeunesse et d'autres professionnels possédant une expérience du travail avec les jeunes défavorisés.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- développer le potentiel des jeunes pour qu'ils jouent le rôle de garants de la démocratie et des droits humains, par exemple, par le biais d'échanges et de réseaux internationaux ;
- développer les compétences en matière de suivi et d'évaluation des formateurs de la société civile ;
- travailler avec les acteurs de l'éducation formelle pour construire des partenariats durables ;
- constituer des réseaux d'éducateurs aux droits de l'homme afin de ménager un espace pour l'apprentissage entre pairs et pour le partage d'expérience et de ressources.

Au Conseil de l'Europe :

- élaborer un cadre d'évaluation de la performance des enseignants en matière d'ECD/EDH débouchant sur la délivrance d'un certificat de développement professionnel ; concevoir ce cadre de telle manière qu'il puisse être utilisé aux fins d'auto-évaluation et d'amélioration continue ;
- créer un système d'évaluation et de suivi des pratiques d'ECD/EDH susceptible d'être utilisé aux fins d'auto-évaluation et d'amélioration continue ;
- continuer à promouvoir les outils et les ressources du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'ECD/EDH, tels que la Charte et le Cadre de référence, ainsi que ceux développés par d'autres organisations intergouvernementales ;
- créer une plateforme Internet accessible pour faciliter la communication concernant les meilleures pratiques et les ressources dans le domaine de l'ECD/EDH entre les organisations internationales.



d) Partage de pratiques par les participants au Forum

Le deuxième jour, les sessions des groupes de travail ont été l'occasion de débats et d'un apprentissage par l'échange entre pairs. Une séance sur le populisme a permis de traiter des impératifs et des défis particuliers qu'il présente pour l'ECD/EDH. L'un des sujets débattus a été la nécessité de porter une attention accrue à la culture et à la citoyenneté numériques dans la formation des enseignants.

CULTURE ET CITOYENNETÉ NUMÉRIQUES

La personne ressource a identifié deux domaines de préoccupation : l'apprentissage des droits humains et leur protection dans l'environnement numérique. S'agissant du premier, il est essentiel que l'ensemble des éducateurs et des apprenants soient formés aux médias ; cette formation devrait même débiter dès la maternelle. Les enseignants et leurs élèves ont besoin de compétences de base pour résister à la propagande et aux fausses informations, ainsi que pour se tenir au courant des questions nouvelles. Pour ce qui est des menaces, il convient d'admettre que tout le monde peut être victime de harcèlement en ligne. Les éducateurs, et les apprenants dont ils ont la charge, ont besoin de compétences pour identifier les discours de haine et y répondre, tout en promouvant la liberté de parole dans l'environnement numérique.

Les participants ont formulé de multiples suggestions en matière de promotion de l'éducation au numérique et de citoyenneté numérique, comme la possibilité pour les apprenants de développer leur esprit critique (de manière à ce qu'ils soient capables d'analyser l'information) et leur créativité (afin d'être à même de se servir d'outils numériques pour favoriser une participation démocratique), ainsi que d'apprendre à utiliser d'autres outils, afin qu'ils sachent, d'une part, qu'ils existent et, d'autre part, qu'ils peuvent ouvrir la porte à d'autres modalités de participation. Un participant a expliqué que des experts finlandais avaient créé des documents et supports pédagogiques sur le thème de la propagande et des fausses informations pour utilisation dans les établissements scolaires. Un autre a évoqué le cours en ligne ouvert à tous « Facts4All – Schools tackling disinformation », conçu par la European Schoolnet Academy.

Exemples d'utilisation de médias numériques dans l'ECD/EDH

- Chaîne éducative YouTube destinée aux élèves âgés de 12 à 14 ans, dont le contenu est élaboré en partie par des enseignants et des parents
- Diffusion en direct d'événements sur Internet
- Utilisation de l'environnement en ligne pour échanger directement avec divers pays
- Séances de travail avec des élèves pour apprendre à concevoir des espaces en ligne inclusifs pour l'éducation aux droits de l'homme
- Éducation aux droits de l'homme au moyen de jeux en ligne, grâce à la ludification



IV. L'ECD/EDH ET L'APPROCHE GLOBALE DE L'ÉCOLE

a) Questions soulevées dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de la Charte

L'examen 2022 de la Charte du Conseil de l'Europe a montré que la mise en œuvre du Cadre de référence dans une approche globale de l'école constituait un exemple positif d'une ECD/EDH de qualité.

b) Questions abordées et débattues lors du Forum

Lors des ateliers du premier jour, les participants ont partagé leurs points de vue concernant l'approche globale de l'école et fait part des sujets qui les préoccupaient. En résumé :

- la culture, les politiques et les pratiques en vigueur dans un environnement scolaire considéré dans son ensemble sont essentielles à l'apprentissage et à la mise en œuvre de la citoyenneté démocratique et des droits humains ;
- certains événements et projets spéciaux ne peuvent être organisés que dans le cadre d'une initiative à l'échelle de l'école tout entière et supposent une coopération de l'ensemble des enseignants ;
- les établissements scolaires ne dialoguent pas toujours avec les parents et ne collaborent pas nécessairement avec les autorités locales et le tissu local, alors que ce dialogue et cette coopération favorisent une approche globale de l'école dans le cadre de l'ECD/EDH ;
- les jeunes, en particulier ceux provenant de groupes défavorisés, ne sont pas suffisamment invités à la table des décisions dans leurs établissements ;
- les décideurs politiques et les parents ne s'impliquent d'ordinaire que très peu dans les cours de formation à l'ECD/EDH ; pourtant, le développement de l'approche globale de l'école ne peut aboutir sans eux ;
- il arrive que les parents ne soutiennent pas les matières qui ne sont pas considérées comme « sérieuses » par rapport aux enseignements traditionnels tels que les mathématiques, l'histoire et l'apprentissage des langues.

c) Recommandations des participants au Forum

Le programme de cet événement comprenait chaque jour des séances donnant aux participants l'occasion de réfléchir à la pratique de l'ECD/EDH et d'examiner comment la renforcer. Les participants ont considéré que diverses parties prenantes pouvaient contribuer au succès de l'approche globale de l'école en soutenant les expériences vécues d'ECD/EDH auprès de l'ensemble des membres de la communauté scolaire.



Initiative Rights Respect and Responsibility (Respect des droits et responsabilité)

Le projet RRR est une initiative d'éducation aux droits de l'homme à l'échelle de toute l'école élaborée par Katherine Covell et Brian Howe à l'Université du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse, Canada), qui a ensuite été appliquée dans les établissements primaires et du premier cycle du secondaire du comté du Hampshire, au Royaume-Uni. Une évaluation a été réalisée lors des premières années de sa mise en œuvre. Elle a notamment permis de tirer les conclusions suivantes :

« Une comparaison entre les établissements dans lesquelles l'initiative RRR a été déployée complètement et ceux où son intégration a été moins poussée a permis de faire les constats suivants. Les rapports sociaux entre élèves de toutes les catégories d'âges se sont améliorés, de même que les comportements et la réussite scolaire. Il a été indiqué que les élèves se montraient plus respectueux des autres et plus enclins à les aider, qu'ils étaient moins agressifs, et que les comportements perturbateurs étaient en recul. Il est apparu que les élèves faisaient montre de plus de respect pour l'environnement scolaire. Ils étaient plus soigneux avec les livres, les tables et le matériel de l'établissement. Ils participaient plus en classe et prenaient plus souvent part aux activités périscolaires, comme les clubs et les conseils scolaires. Leur intérêt pour les études a augmenté et les taux de réussite scolaire ont progressé, ce qui s'est traduit par un développement des compétences dans le domaine de la réflexion critique, une confiance accrue des élèves en leur capacité à s'attaquer à de nouvelles tâches et de meilleurs résultats aux tests scolaires. Il semblerait que les élèves aient, dans l'ensemble, acquis une capacité accrue à s'autogérer, ainsi qu'à accepter le fait que les responsabilités qui leur ont été enseignées sont indissociables de leurs droits.

Les enseignants ont fait état d'un effet positif global de l'initiative RRR sur leur enseignement et sur les relations au sein de l'établissement. Les enseignants des établissements dans lesquels l'initiative RRR a été intégralement déployée ont indiqué qu'ils étaient moins sujets à des sensations d'épuisement directement imputables à leur travail, qu'ils avaient plus d'énergie pour s'occuper des élèves, qu'ils s'énermaient moins en enseignant et qu'ils éprouaient un sentiment de réussite personnelle ».

Source : K. Covell et B. Howe (2007). Rights Respect and Responsibility: Report on the Hampshire County Initiative, rapport d'évaluation externe, pp. 2-3.

Des recommandations ont été formulées à l'intention de catégories particulières d'acteurs de l'ECD/EDH.

Aux États membres :

- conduire des recherches attestant du succès de l'ECD/EDH et des méthodologies associées (par exemple, l'apprentissage socio-émotionnel, la pédagogie centrée sur l'apprenant, l'apprentissage par l'expérience) pour la promotion à la fois du bien-être et de la réussite scolaire des enfants et des jeunes ;



- identifier et mettre en œuvre des stratégies de promotion des capacités des responsables d'établissement dans le cadre de l'approche de l'ECD/EDH à l'échelle de l'école tout entière ;
- encourager les établissements scolaires à organiser des événements éducatifs avec les parents et les commissions scolaires afin qu'ils puissent comprendre l'importance de l'ECD/EDH à l'école pour le bien-être et la réussite scolaire de leurs enfants ;
- élaborer des stratégies pour aider les parents et l'ensemble de la population à comprendre et apprécier l'ECD/EDH.

Aux établissements d'enseignement supérieur :

- conduire des recherches sur l'ECD/EDH et les méthodologies associées afin de produire des études étayées sur les effets de cette approche sur les apprenants, les enseignants et le milieu scolaire.

Aux établissements scolaires :

- utiliser les ressources existantes pour l'approche de l'ECD/EDH à l'échelle de l'école tout entière, comme le Cadre de référence, les Écoles amies des enfants des Nations Unies et les Écoles amies des droits humains d'Amnesty International ;
- créer un environnement ouvert pour l'ECD/EDH, avec des ateliers et des événements rapprochant les élèves de l'action civique et auxquels peuvent être associées les organisations de la société civile et les autorités locales ;
- faire intervenir des travailleurs de jeunesse en qualité d'alliés pour aller vers les associations locales et travailler avec elles ;
- mettre en place des politiques encourageant une participation significative des jeunes à des décisions importantes qui ont des conséquences pour eux ;
- développer la capacité des jeunes défavorisés à participer aux processus décisionnels, dans le contexte scolaire et au-delà, en faisant appel à des travailleurs de jeunesse et d'autres professionnels qui soutiennent les groupes défavorisés ;
- organiser des événements éducatifs avec les parents pour qu'ils puissent comprendre l'importance de l'ECD/EDH dans l'éducation, tant pour le bien-être de leurs enfants que pour leur réussite scolaire ;
- utiliser une approche globale de l'école pour créer des espaces démocratiques en ligne, offrant notamment le temps et l'espace requis pour que chacun puisse faire entendre sa voix : gouvernements locaux, apprenants, parents et enseignants.

À la société civile/aux acteurs de jeunesse :

- engager les établissements scolaires sur la voie de l'approche globale de l'école en matière d'ECD/EDH et les soutenir en ce sens ;
- continuer à approcher les jeunes défavorisés en milieu scolaire et travailler avec les éducateurs pour veiller à ce qu'ils prennent part pleinement aux initiatives relevant de l'approche globale de l'école en matière d'ECD/EDH.



Au Conseil de l'Europe :

- élaborer un cadre d'évaluation pour apprécier l'adoption par les établissements scolaires d'une véritable approche de l'ECD/EDH à l'échelle de l'école tout entière, assorti d'un dispositif de certification relatif à la Charte ; concevoir ce cadre de telle manière qu'il puisse être utilisé aux fins d'auto-évaluation et d'amélioration continue.

d) Partage de pratiques par les participants au Forum

Le deuxième jour, les sessions des groupes de travail ont été l'occasion de débats et d'un apprentissage entre pairs. L'une d'elles a porté sur la démocratie et la participation dans l'éducation, notamment sur les moyens de faire participer véritablement les jeunes à la vie de l'école.

DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION À L'ÉDUCATION

La personne ressource a apporté une contribution concernant la démocratie et la participation dans l'éducation et soulevé deux questions problématiques : 1) Qui écoute les élèves et soutient leur autonomisation ? 2) À quel point la participation des élèves peut-elle être dépourvue de sens dans la pratique et dans combien de cas la pédagogie centrée sur l'apprenant est-elle appliquée de manière purement symbolique ? Les participants ont indiqué que les décisions des conseils d'élèves étaient fréquemment limitées aux événements scolaires et ne traitaient pas des politiques d'établissement. Les représentants des jeunes viennent souvent de milieux privilégiés, mais il serait souhaitable que la possibilité de participer effectivement à la vie scolaire soit offerte à l'ensemble des élèves. Les participants de divers pays ont évoqué des obstacles à la participation des jeunes propres à différentes cultures, tels que l'existence d'un « gouffre » entre les élèves et les enseignants, le fait que les voix féminines ne soient pas prises en compte dans la société dans son ensemble et le manque d'expérience des processus démocratiques chez les parents et les enseignants.

Les participants sont convenus de l'importance de la création d'un environnement propice dans lequel les élèves auraient la possibilité d'acquérir les compétences requises pour prendre des initiatives et participer. L'occasion peut être donnée aux jeunes de s'organiser de manière autonome au sein des établissements. Des formations sont nécessaires, tant pour les jeunes que pour leurs éducateurs, afin que la voix des jeunes puisse être mieux entendue pour tous les aspects de la vie scolaire, y compris l'expérience de l'apprentissage. Il existe des manuels sur l'emploi des méthodes participatives d'apprentissage et pour apprendre aux élèves à créer des associations d'élèves démocratiques dans les établissements. Les ONG jouent un rôle important dans l'autonomisation des jeunes et leur accès à la participation. Elles peuvent également travailler avec les établissements et leurs associations d'élèves pour organiser des ateliers.



V. L'ECD/EDH DANS LES SECTEURS DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE ET DE LA JEUNESSE

a) Questions soulevées dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de la Charte

Le Forum a accordé une attention particulière à l'ECD/EDH dans les secteurs de la jeunesse et de l'éducation non formelle, une grande partie du travail dans ces domaines étant effectué par des ONG. L'examen 2022 de la Charte du Conseil de l'Europe comportait les conclusions suivantes :

- Le travail remarquable accompli par les ONG en matière d'ECD/EDH n'est pas suffisamment reconnu.
- Le suivi et l'évaluation sont importants pour la qualité de l'ECD/EDH. Il n'est pas rare que les acteurs de l'éducation non formelle ne disposent ni des ressources ni des capacités nécessaires à des appréciations et des évaluations régulières. Le manque de reconnaissance signalé pourrait être lié à un défaut d'information quant à la qualité de l'ECD/EDH dispensée dans les secteurs de l'éducation non formelle et du travail de jeunesse.
- Les financements alloués à l'ECD/EDH dans les secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse ne sont pas suffisants.
- Bien que des avancées aient été constatées, un surcroît de coopération est nécessaire, au niveau des politiques, entre les organisations de jeunesse/le secteur de la jeunesse et le secteur de l'éducation, en particulier dans les domaines dans lesquels l'ECD/EDH paraît plus faible en général (par exemple, à l'école maternelle, dans la formation et l'enseignement professionnel, et dans l'enseignement supérieur).
- Les professionnels de l'éducation qui travaillent à l'école maternelle ou dans des établissements de formation et d'enseignement professionnel ne sont, la plupart du temps, pas intégrés aux initiatives en matière d'ECD/EDH coordonnées par des acteurs de l'éducation non formelle.

b) Commentaires des intervenants en séance plénière

Le 2^e jour du Forum, Anca-Ruxandra Pandea, coordinatrice du secteur de la jeunesse au Conseil de l'Europe a présenté la campagne de jeunesse *Démocratie ici, Démocratie maintenant*, lancée en 2022. L'objectif principal de cette campagne orientée vers la jeunesse est de redonner aux jeunes confiance dans les processus démocratiques. Les trois thèmes principaux sont : l'accès aux droits humains, une participation véritable de la jeunesse et la numérisation ; il est possible que d'autres thèmes apparaissent. Vingt-deux États membres du Conseil de l'Europe ont désigné un référent et des campagnes nationales sont en cours de développement. Des subventions modestes pourront être accordées par le Fonds européen pour la jeunesse.



La campagne de jeunesse était liée à la *Semaine de la démocratie* qui a eu lieu à Strasbourg du 27 juin au 2 juillet 2022 et pour laquelle environ 500 participants étaient attendus.

c) Questions abordées et débattues lors du Forum

Lors de l'atelier du premier jour, les participants ont fait part de leurs réactions au vu des résultats de l'examen et soulevé d'autres points de préoccupation. En résumé :

- Le militantisme des jeunes est au cœur de la Charte. Il conviendrait cependant de préciser si le travail de jeunesse relève de l'éducation aux droits de l'homme ou du militantisme en faveur des droits de l'homme, les deux modes d'action étant apparentés mais pas identiques.
- Il n'est pas cohérent d'attendre des organisations de jeunesse qu'elles mettent en œuvre la Charte compte tenu, d'une part, du manque de soutien et de financement qu'elles reçoivent et, d'autre part, du manque d'informations sur les résultats de cette action/ce qui se passe actuellement sur le terrain.
- Le suivi et l'évaluation sont nécessaires mais sont trop souvent perçus comme fastidieux et incapables de faire apparaître la pertinence de la programmation et de dégager d'éventuelles pistes d'amélioration.
- Le secteur de la jeunesse parvient globalement à étendre l'éducation aux droits de l'homme dans la pratique, mais ce succès n'a pas touché la politique de jeunesse. Un bon exemple en est donné par le Mouvement contre le discours de haine, qui a mobilisé un certain nombre d'organisations de jeunesse mais qui a été porté, in fine, par des organes gouvernementaux et non par des organisations de jeunesse.
- L'ECD/EDH reste mal connue d'une grande partie du secteur de la jeunesse et des organisations de jeunesse et il existe un besoin parallèle de développement des capacités, des ressources et des réseaux de soutien. Il peut arriver que des travailleurs de jeunesse éduquent aux droits humains (c'est-à-dire dispensent une formation impliquant les valeurs des droits humains et leur mise en pratique) sans s'en rendre compte.

Campagne du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe

Le Mouvement contre le discours de haine est une campagne de jeunesse conduite par le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe dont le but était de mobiliser les jeunes pour lutter contre les discours de haine et promouvoir les droits humains en ligne. **Lancée en 2013**, elle a été déployée aux niveaux national et local au moyen de campagnes nationales dans 45 pays. Ce site Internet contient des informations sur la campagne et les ressources créées pour prévenir les discours de haine, les contrer et générer des contre-discours. *Site Internet de la Campagne de jeunesse contre le discours de haine (coe.int)*



d) Recommandations des participants au Forum

Pendant tout le Forum, des séances de travail quotidiennement ont permis aux participants de réfléchir aux pratiques et de présenter des idées quant à la manière dont l'ECD/EDH pourrait être renforcée dans le contexte prévalant actuellement en Europe et au niveau international.

Aux États membres :

- renforcer la reconnaissance du travail accompli par les organisations de jeunesse et les prestataires d'éducation non formelle en général, mais plus particulièrement dans le domaine de l'ECD/EDH ;
- encourager la coopération entre les secteurs de la jeunesse et de l'éducation aux plus hauts niveaux, notamment les processus décisionnels conjoints et la participation aux plans nationaux d'ECD/EDH ;
- tirer parti du *programme de travail européen sur l'animation socio-éducative*, qui est un document à caractère contraignant, pour améliorer le statut des organisations de jeunesse dans le domaine de l'ECD/EDH et leur donner un rôle plus important en la matière ;
- offrir des financements continus pour l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'éducation non formelle, de manière à ce qu'une programmation durable puisse être mise en œuvre au niveau local, avec des résultats optimaux pour les apprenants et les communautés auxquelles ils appartiennent ;
- faciliter l'accès aux ressources en matière d'ECD/EDH pour les travailleurs de jeunesse et les prestataires d'éducation non formelle, y compris ceux développés par le Conseil de l'Europe ;
- promouvoir des « pactes communautaires » en matière d'ECD/EDH entre les citoyens, les établissements d'enseignement, les médias, les institutions et les organismes privés, qui facilitent la conception et la conduite d'activités pour une citoyenneté active et fondée sur la justice sociale ;
- promouvoir activement la coopération entre les secteurs de l'éducation formelle et non formelle dans la vie quotidienne des établissements d'enseignement et des apprenants ; consigner par écrit et diffuser des exemples de coopération réussie entre les secteurs de l'éducation formelle et non formelle.

Aux établissements d'enseignement supérieur :

- développer des outils et des processus destinés à mesurer les effets des projets d'ECD/EDH conduits par des acteurs des secteurs de l'éducation non formelle et de la jeunesse et contribuer à la formation de capacités de suivi et d'évaluation.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- développer le potentiel des chefs de projet et des personnels des ONG en matière de conception et de gestion de projets liés à l'ECD/EDH, y compris pour ce qui est de la mesure de la réussite ;



- créer un réseau avec d'autres acteurs de la société civile et de la jeunesse intervenant dans le domaine de l'ECD/EDH pour faciliter le partage des ressources et la coordination du travail dans le cadre d'un projet.

Aux établissements scolaires :

- travailler avec des organisations de jeunesse pour développer des programmes répondant aux besoins des apprenants défavorisés et réagir rapidement aux nouvelles questions qui ne sont pas encore abordées dans le cadre du curriculum de l'éducation formelle ;
- permettre aux apprenants de concevoir la possibilité de prendre part à des travaux futurs dans le secteur de la jeunesse et dans le domaine de l'ECD/EDH.

Au Conseil de l'Europe :

- continuer à faciliter l'accès des travailleurs de jeunesse et des prestataires de l'éducation non formelle aux ressources en matière d'ECD/EDH, notamment à celles développées par le Conseil de l'Europe ;
- renforcer les efforts pour reconnaître le travail des organisations de jeunesse et des prestataires de l'éducation non formelle en matière d'ECD/EDH et fournir les moyens de développement des capacités et les financements correspondants ;
- élaborer un cadre de coopération pour l'ECD/EDH entre les secteurs éducatifs formel et non formel, en tenant compte des différences entre les contextes nationaux ;
- collaborer avec des prestataires et d'autres organisations intergouvernementales à l'élaboration et à la diffusion de lignes directrices en matière de suivi et d'évaluation concernant l'ECD/EDH dans l'éducation non formelle.

Aux organisations internationales :

- harmoniser les définitions et les méthodologies de l'éducation aux droits de l'homme, de manière à ce que la société civile et les acteurs du secteur de la jeunesse comprennent ce qu'est une éducation aux droits de l'homme de qualité et comment choisir et adapter les approches qui seront les plus pertinentes et les plus efficaces dans leur environnement local ;
- offrir des financements pour l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'éducation non formelle et encourager des structures nationales à assurer des financements durables afin de permettre une programmation sur le long terme et des résultats optimaux pour les apprenants et leurs communautés ;
- créer des « espaces publics » (virtuels et physiques) pour faciliter l'apprentissage entre pairs et la coopération dans le secteur de la jeunesse pour réaliser les objectifs de la Charte.



VI. L'ECD/EDH POUR LES GROUPES DÉFAVORISÉS ET DANS LES CONTEXTES DE CRISE

a) Questions soulevées dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de la Charte

Des questions relatives à l'ECD/EDH pour les groupes défavorisés et en période de crise ont été soulevées lors de l'examen 2022 de la Charte du Conseil de l'Europe. Ces situations rappellent la nécessité d'organiser l'ECD/EDH de manière à lui conférer une certaine souplesse pour répondre aux situations dans lesquelles les processus démocratiques sont compromis et où des violations des droits humains ont lieu.

- Les groupes défavorisés pâtissent d'un accès insuffisant à l'ECD/EDH. Cet état de choses s'est aggravé lors de la crise sanitaire due à la covid en raison de la fracture numérique. Dans le monde actuel, l'ECD/EDH a un rôle particulier à jouer dans la promotion de l'implication de la jeunesse, la lutte contre les inégalités numériques et l'inclusion des groupes vulnérables.
- La covid-19 constitue un défi considérable pour la poursuite ininterrompue de l'ECD/EDH, mais aussi une excellente occasion de faire valoir les valeurs de l'ECD/EDH, telles que la responsabilité civique, la participation démocratique, le bien-être des élèves, l'inclusion, la coopération des établissements scolaires avec les populations locales et la réflexion critique.
- Des centaines d'établissements scolaires ont été détruits depuis le début de la guerre en Ukraine. L'invasion russe a suspendu la mise en œuvre des réformes visant à démocratiser le système éducatif au niveau national. L'utilisation de l'ECD/EDH est nécessaire dans la poursuite de l'éducation des réfugiés, qu'il s'agisse d'enfants ou de jeunes, ainsi que pour la formation professionnelle des enseignants ukrainiens.



b) Commentaires des intervenants en séance plénière

Le deuxième jour du Forum, un groupe de jeunes éducateurs aux droits humains a abordé la question de la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme en période de crise. Il convient de mentionner, au nombre des crises actuelles, la pandémie, l'attaque militaire russe contre l'Ukraine et le changement climatique. La question générale posée aux membres du groupe par **Rui Gomes**, chef de la Division de l'éducation et de la formation du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe, était la suivante : comment pouvons-nous utiliser ces crises pour répondre par l'éducation aux droits de l'homme, et quelles sont les nouvelles possibilités ?

Matteo Arrighi (Italie) a organisé un campus et des ateliers de formation avec des établissements scolaires locaux. Il a expliqué que le réseautage local et la constitution de réseaux de confiance contribuaient à établir une base durable pour traiter de thèmes difficiles tels que le racisme et l'intégration. L'éducation aux droits de l'homme doit être mise en pratique dans l'environnement local et dans la vie de la collectivité, et pas simplement à l'école.

Clémence Bisson (France) a souligné que de nombreuses crises actuelles pouvaient faire apparaître des questions touchant au droits de l'homme, nouvelles ou non, qui valident l'éducation aux droits de l'homme et font surgir un contenu neuf. La pandémie de covid-19, qui a conduit à généraliser l'enseignement à distance, a déclenché une réflexion inédite sur la formation en ligne et le recours à des outils tels que les jeux. Son ONG a apporté un soutien aux enseignants et proposé des moyens d'assurer la participation de la jeunesse, par exemple, avec une consultation des jeunes sur le sujet de la durabilité et un conseil régional de la jeunesse.

Marya Yassenovska (Ukraine) est aujourd'hui réfugiée à l'étranger, mais avant cela, elle dispensait une éducation aux droits de l'homme au sein d'une ONG locale dans l'est de l'Ukraine. Ce programme était axé sur la confiance et les liens entre les individus partageant des valeurs communes en matière de droits de l'homme. Lorsque la Russie a attaqué l'Ukraine, ces liens ont aidé les individus à survivre. D'un point de vue concret, l'éducation aux droits de l'homme leur a permis de savoir comment recueillir des éléments de preuve concernant les atteintes aux droits de l'homme et les crimes contre l'humanité.

Le troisième jour, le thème des personnes défavorisées et de l'accès à l'éducation aux droits de l'homme a été abordé lors du temps imparti aux questions-réponses. **Cecilia Barbieri**, cheffe de la Section de l'éducation à la citoyenneté mondiale et pour la paix de l'Unesco, a souligné qu'il était important de recueillir des preuves de situations d'exclusion. L'Unesco élabore des lignes directrices en matière d'accessibilité, tant dans les environnements d'apprentissage en ligne que hors ligne.

Elena Ippoliti, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a également affirmé qu'il est important d'identifier les personnes vulnérables dans chaque contexte national. **Michael Beis**, de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA),



a indiqué que son agence recueillait des données dans ce domaine, en ce qui concerne la discrimination par exemple. Dans l'éducation, on constate une discrimination à l'égard des migrants, des Roms, des LBGTQI et des personnes d'origine juive. Le rapport 2021 de l'Agence des droits fondamentaux traite des difficultés particulières rencontrées par les personnes handicapées pendant la pandémie de covid-19.

Krittika Vishwanath, directrice de l'éducation aux droits de l'homme à Amnesty International, a précisé que son organisation travaillait activement pour améliorer l'accès à l'éducation aux droits de l'homme pour les personnes aux capacités différentes. Ainsi, Amnesty s'intéresse-t-elle à l'apprentissage audio et vidéo.

c) Questions abordées et débattues lors du Forum

Lors des ateliers du premier jour, les participants ont échangé leurs réactions au sujet des résultats de l'examen et soulevé d'autres points de préoccupation. L'un de ces points soulignait que les personnes défavorisées, y compris celles présentant un handicap, n'étaient pas toujours incluses dans les processus d'élaboration de politiques. De ce fait, la programmation de l'ECD/EDH n'a pas toujours été inclusive et accessible aux personnes dont les capacités diffèrent et venant de milieux différents.

d) Recommandations des participants au Forum

Les séances de travail ont débouché sur une série de recommandations concernant l'ECD/EDH en période de crise et pour les groupes défavorisés.

Aux États membres :

- veiller à ce que tous les prestataires d'ECD/EDH (aussi bien dans le secteur de l'éducation formelle que dans celui de l'éducation non formelle) mettent en place des processus inclusifs, notamment pour les personnes à capacités différentes ou appartenant à une minorité culturelle ou linguistique, et en particulier pour celles venant de milieux défavorisés ;
- élaborer des plans de gestion de crise pour le secteur de la jeunesse orientés vers l'ECD/EDH, en y associant des décideurs politiques et des praticiens, pour travailler avec les réfugiés et d'autres personnes victimes de traumatismes.

À la société civile/aux acteurs du secteur de la jeunesse :

- se tenir prêts à mettre en œuvre des plans de gestion de crise pour répondre aux besoins de la jeunesse, ce qui comprend aussi la préparation de bénévoles ;
- s'adresser à de nouveaux publics, en particulier aux populations défavorisées résidant en zone rurale ;
- veiller à ce que tous les événements ECD/EDH soient accessibles aux jeunes à capacités différentes et venant de milieux différents.



Aux établissements scolaires :

- travailler avec les organisations de jeunesse pour élaborer des programmes répondant aux besoins des apprenants défavorisés dans l'environnement scolaire ;
- consulter les ONG et les travailleurs de jeunesse et collaborer avec eux pour répondre rapidement aux questions émergentes qui ne sont pas traitées dans le curriculum éducatif formel.

Au Conseil de l'Europe et aux organisations internationales :

- insister auprès des prestataires de services éducatifs sur la nécessité de développer des programmes d'ECD/EDH inclusifs et d'offrir des stratégies définissant les manières de réaliser cette inclusion.
- Partage de pratiques par les participants au Forum

Le deuxième jour, les sessions des groupes de travail ont été l'occasion de débats et d'un apprentissage par l'échange entre pairs. Nombre de ces séances ont porté principalement sur les défis et les opportunités pour la mise en œuvre de l'ECD/EDH à l'intention des groupes défavorisés, y compris en période de crise. Quoique l'éducation ne puisse, à elle seule, permettre de surmonter tous les défis sociétaux liés à la discrimination, elle peut apporter une contribution positive, en particulier en s'attachant à la jeunesse et à l'avenir.

RACISME

Le racisme n'est pas qu'un phénomène interpersonnel. La discrimination transparaît largement dans la société, dans les institutions et dans la vie courante. L'ECD/EDH doit combattre les stéréotypes, mais en se plaçant pour cela dans une perspective intersectionnelle capable d'appréhender la manière dont la discrimination fondée sur la race, par exemple, peut recouper celle basée sur le genre. En outre, l'éducation aux droits de l'homme doit étudier les modalités de répartition du pouvoir dans la société, et en quoi il peut être à l'origine d'une exclusion systémique. Un exemple donné par les participants est l'échec des pouvoirs publics à stopper l'extrémisme de droite, obnubilés qu'ils étaient par les terroristes musulmans, au point de ne pas s'intéresser aux suprémacistes blancs.

Les solutions aux situations de cette nature ne sauraient être limitées à l'ECD/HRE. L'expérience des personnes non majoritaires (qui n'est pas homogène) doit être reconnue par la majorité et intégrée en tant qu'élément de la « normalité ». Il appartient aux victimes du racisme d'expliquer comment il convient de répondre à leurs besoins. Ce n'est pas aux autres, aussi bien intentionnés soient-ils, de le faire.

Dans les environnements éducatifs, l'expérience des participants constitue le point de départ de l'analyse des droits de l'homme. Les environnements éducatifs doivent être divers, sûrs, inclusifs et neutres. Les éducateurs aux droits humains venant de milieux privilégiés doivent le comprendre, mais continuer à travailler et apprendre de leurs erreurs.



ANTISÉMITISME

Pour que les jeunes connaissent l'histoire de l'Holocauste, il est important qu'ils sachent reconnaître l'antisémitisme et qu'ils sympathisent avec les victimes. L'éducation aux droits de l'homme peut être utilisée pour aider les apprenants à comprendre les raisons pour lesquelles l'antisémitisme est préjudiciable. En même temps, le phénomène de l'antisémitisme peut être utilisé pour présenter la notion de droits humains.

Des ressources éducatives consacrées à l'antisémitisme ont été créées par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH) et par l'Unesco. Il existe toutefois toujours un besoin de lignes directrices claires et de ressources éducatives traduites dans les langues locales. En outre, les ressources existantes en matière d'éducation aux droits de l'homme doivent également inclure le traitement de l'antisémitisme.

MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

Les participants à cette séance ont souligné que nombre de documents concernant l'ECD/EDH n'étaient pas disponibles dans les langues des réfugiés, ce qui engendrait des difficultés d'accès. Il est pourtant important de permettre aux réfugiés et aux migrants de devenir autonomes et acteurs du changement. Bien que défavorisés, les réfugiés ne sont pas des personnes faibles pour autant et ils peuvent tirer parti d'une éducation aux droits de l'homme qui les aide à connaître leurs droits.

CONFLIT ARMÉ

Les groupes de travail ont traité des difficultés à mener des activités d'ECD/EDH en période de conflit. Ces discussions ont amené à s'interroger sur la manière d'organiser l'apprentissage de la paix et des droits humains durant trois phases essentielles (en temps de paix, durant un conflit et après celui-ci).

L'expérience des Balkans a montré que l'éducation était nécessaire pour contribuer à interrompre le cycle de la haine, qui peut durer des dizaines d'années après la fin d'une guerre.

En temps de paix (et en partie en tant qu'outil de prévention des conflits), les enseignants devraient dispenser un enseignement traitant de la paix et des droits humains. Il convient de présenter la paix comme un idéal chéri afin que les individus se mobilisent pour la préserver lorsqu'elle vient à être menacée. Les traumatismes et les souvenirs historiques doivent être intégrés à l'éducation aux droits de l'homme et s'accompagner d'une réflexion critique (portant, par exemple, sur les fausses informations). Même à un âge précoce, les jeunes peuvent apprendre à apprécier la diversité et à connaître leurs droits humains, ainsi que ceux des autres. Ils peuvent être formés à la manière de régler les problèmes sans violence.



Au cours d'un conflit, l'éducation aux droits de l'homme doit servir à « humaniser » l'ennemi par la narration, pour montrer les individus « sans drapeau ». L'éducation aux droits de l'homme peut être utilisée pour organiser l'aide humanitaire et réaffirmer les droits de l'homme. La déshumanisation de « l'ennemi » doit être évitée, même lorsque les tensions sont fortes. Il faut chercher des moyens de mettre en relation les éducateurs aux droits de l'homme par-delà les frontières nationales pour apporter soutien moral et solidarité aux militants des droits de l'homme.

Après un conflit armé, l'éducation aux droits de l'homme peut servir à soutenir un processus de réconciliation et de compréhension mutuelle. Cette tâche n'incombe pas seulement à la jeunesse : elle est celle de toutes les générations. La haine contre les membres d'un autre groupe doit être éteinte, sans quoi elle se prolongera des décennies durant. Les éducateurs doivent faire preuve de bonnes aptitudes communicationnelles et d'empathie dans l'éducation aux droits de l'homme. Il est important de faire des exercices destinés à créer des liens de confiance et à réunir autour d'un projet des membres des camps qui se sont opposés lors du conflit. Il peut en résulter des expériences positives propres à combler le fossé qui sépare les anciens ennemis et à encourager une réconciliation. Il est essentiel de ne pas oublier que le langage de la paix et celui de la victoire sont différents et que nous devons apprendre à tenir le langage de la paix, et l'enseigner aux autres.

CRISE CLIMATIQUE

Comme dans le cas des autres crises, le changement climatique et les défis environnementaux peuvent servir de support pour présenter et analyser l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. L'éducation au climat et aux droits de l'homme ne sont pas encore étroitement liés dans les curriculums scolaires et il reste toujours beaucoup à faire dans ce domaine.

La justice climatique comporte toutefois une dimension manifeste relevant des droits de l'homme. La part des droits humains réside dans le lien entre le changement climatique et le droit à l'environnement, ce dernier étant lié à de nombreux autres droits touchant à la santé, au logement, etc. Pour les participants, le fait que le personnel politique n'ait pas à rendre compte de son action en faveur de l'ECD/EDH et de l'agenda climatique posait également problème.

L'éducation aux droits de l'homme peut contribuer à remédier à la crise climatique en expliquant aux jeunes comment agir et s'engager dans la lutte contre le changement climatique. L'éducation à l'action climatique doit être source d'inspiration et d'espoir, et non d'anxiété et de peur. Une éducation efficace à la crise climatique doit utiliser des exemples authentiques des effets qu'elle produit sur des individus, et pas seulement des faits et des chiffres.



L'éducation aux droits de l'homme appliquée à la crise climatique peut également illustrer les tensions qui existent entre les différents droits. Par exemple, lorsqu'une grande entreprise pollue, les alternatives peuvent affecter le droit au travail (des salariés qui ont besoin de leur emploi), ainsi que le droit à la santé (des personnes victimes de la pollution).

Les participants ont plaidé en faveur de la création de réseaux d'établissements et d'enseignants pour faciliter le partage d'expériences et de ressources. Des initiatives en matière de coopération régionale et internationale peuvent être lancées, sur le modèle du partenariat entre la Norvège et les pays méditerranéens dans les domaines de la technologie, de l'environnement et de l'éducation à la citoyenneté.

RÔLES GENRÉS ET ÉGALITÉ DE GENRE

L'éducation est essentielle à la déconstruction des stéréotypes, y compris de ceux liés aux rôles genrés et à l'identité sexuelle. Les préoccupations liées aux droits des filles et des femmes sont apparues de manière plus évidentes durant la pandémie, avec une augmentation notable des violences sur les femmes. L'ECD/EDH peut être utilisée pour mieux sensibiliser au genre et à l'identité de genre, ainsi qu'aux violences sur les femmes et les personnes appartenant à des groupes sexuels minoritaires.

Les participants ont indiqué qu'ils pouvaient, en leur qualité d'éducateurs désireux de promouvoir l'égalité de genre et les droits des minorités sexuelles, sensibiliser aux violences à l'encontre de ces groupes et aux ressources disponibles pour les protéger. Les ressources éducatives peuvent être revues et révisées pour que le genre ne soit pas présenté comme binaire. Les dispositions relatives au genre peuvent être modifiées pour laisser une place aux catégories non binaires et à l'auto-identification de l'identité de genre. Les personnes qui travaillent sur ces campagnes devraient s'efforcer de parvenir à un équilibre entre les sexes et de représenter les minorités sexuelles.

Le Conseil de l'Europe et les Nations Unies ont à leur disposition de multiples instruments et normes traitant de l'égalité de genre, de la prévention des violences contre les femmes et des mesures destinées à lutter contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. L'un de ceux-ci, la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), n'a pas encore été ratifiée par tous les membres du Conseil de l'Europe ; il s'agit là d'un but à atteindre.



D. Conclusion du Forum : progrès futurs en direction d'objectifs communs en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme

Tout au long du Forum, des représentants d'organisations internationales ont fait part de leur point de vue quant à la nécessité de l'ECD/EDH et aux moyens de contribuer à la mettre en œuvre.

Dans son message vidéo du deuxième jour, **Michelle Bachelet**, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a attiré l'attention sur le dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, ainsi que sur le programme mondial des Nations Unies en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, en cours, mais aussi sur le fait que l'une et l'autre pouvaient inspirer les programmes nationaux. De nombreuses ressources en matière d'éducation aux droits de l'homme sont immédiatement disponibles et il existe un potentiel de collaborations encore plus importantes entre les États, les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement et d'autres acteurs.

Elena Ippoliti, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), a indiqué que le Haut-Commissariat était en charge du programme mondial des Nations Unies en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (de 2005 à ce jour) et que la quatrième phase, actuellement en cours (2020-2024), était axée sur la jeunesse. Le HCDH apporte un soutien à sa mise en œuvre à l'échelon national en développant un certain nombre de bonnes pratiques en matière d'éducation aux droits de l'homme et de méthodes de formation, en proposant des documents éducatifs et de formation gratuits et téléchargeables, en créant des liens entre acteurs de l'éducation aux droits de l'homme, y compris avec les personnels de l'Onu, tant au niveau national qu'international, et en soutenant des événements spécifiques.

Cecilia Barbieri, Cheffe de la Section de l'éducation à la citoyenneté mondiale et pour la paix de l'Unesco, a expliqué que l'Unesco avait toujours œuvré pour la paix, et que l'organisation travaillait actuellement à l'examen et à la révision de la *recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales*. Cette révision intégrera les « nouveaux chemins vers la paix » et tiendra notamment compte de risques tels que les discours de haine. Les objectifs de développement durable des Nations Unies et l'agenda Éducation 2030 de l'Unesco reconnaissent la nécessité de l'ECD/EDH, ainsi que l'importance de l'éducation « en tant que droit facilitant ». L'éducation aux droits de l'homme est également fondamentale pour l'initiative de l'Unesco sur l'éducation à la citoyenneté mondiale. Mme Barbieri a déclaré



que l'ECD/EDH devrait mobiliser toute une série d'acteurs et qu'elle devait être déployée dans les secteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle.

Krittika Vishwanath, Directrice de l'éducation aux droits de l'homme à Amnesty International, a exposé l'action menée par Amnesty en matière d'éducation aux droits de l'homme, qui prend notamment la forme de 142 projets, appuyés par 712 000 soutiens (plus de 80 % sont centrés sur la jeunesse et les enfants). Amnesty International coopère avec les secteurs de l'éducation formelle et non formelle. L'organisation utilise l'éducation aux droits de l'homme pour « faire connaître les notions des droits de l'homme, les rendre pertinents pour la vie de tous les jours et mobiliser les individus pour qu'ils agissent dans le domaine des droits humains ». Les aspects du programme actuellement en cours sont l'Académie des droits humains d'Amnesty International (apprentissage), la campagne annuelle « Écrire pour les droits » et d'autres projets d'éducation aux droits de l'homme conduits dans des contextes locaux. Les priorités mondiales en matière d'éducation aux droits de l'homme pour la période 2022-2025 sont l'éducation aux droits de l'homme, le rétrécissement de l'espace civique et le droit de manifester, l'éducation aux droits de l'homme et la violence basée sur le genre, et l'éducation aux droits de l'homme et le renforcement de la réalisation du droit à la santé.

Michail Beis, adjoint au chef d'unité, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), a expliqué que l'Agence avait été créée en 2007 pour aider les États membres à appliquer le droit communautaire. Pour cela, elle conduit des recherches qui sont essentielles pour appréhender le succès des politiques publiques telles que la Charte. M. Beis a constaté que l'examen de la Charte montrait que plus de recherches étaient nécessaires et qu'il convenait de recueillir régulièrement des données de qualité.

Ana Perona-Fjeldstad, Directrice du European Wergeland Centre (EWC), a souligné que l'ECD/EDH était pertinente pour la société, mais qu'il n'était pas moins nécessaire qu'elle réponde à des défis et des circonstances spécifiques. L'EWC a recours à trois stratégies essentielles de promotion de l'ECD/EDH : 1) accroître la confiance et la foi des jeunes dans les valeurs partagées et les institutions démocratiques ; il faut que les jeunes soient confiants pour participer et que, de leur côté, les sociétés soient ouvertes au changement ; 2) créer des environnements d'apprentissage sûrs, démocratiques et inclusifs, reposant sur un accès gratuit et facile aux ressources (en particulier à celles créées par d'autres enseignants) et sur l'apprentissage par le jeu (développé avec des jeunes), mais aussi sur la préparation des éducateurs à faire face à la diversité dans la salle de classe ; et 3) des partenariats et des réseaux solides. Avec 30 collaborateurs, l'EWC est présent dans 26 pays et travaille avec toute une série de partenaires locaux, parmi lesquels des universités (susceptibles de collaborer à des travaux de recherche) et des autorités éducatives de niveau national et local.

Au cours de la séance finale du Forum, diverses parties prenantes ont fait part de leur espoir que l'ECD/EDH progresserait en Europe.



Matjaž Gruden, Directeur de la participation démocratique du Conseil de l'Europe, a évoqué une « nécessité existentielle » pour les démocraties. Des démocraties durables ont besoin d'ECD/EDH. L'éducation, qui joue un rôle transversal en rendant possible l'ensemble des travaux du Conseil de l'Europe, a encore plus d'importance lorsque la démocratie est attaquée. Il est primordial que les participants poursuivent leur travail, mais aussi que des militants participent à l'éducation à la démocratie. Le département de M. Gruden travaille avec les écoles d'études politiques de 20 pays. Il existe une « correspondance partagée » entre ces établissements, dont certains, en Ukraine, continuent à fonctionner en dépit de la guerre.

Giuseppe Ronsisvalle, qui est membre du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe, a expliqué que cette instance était le « pendant » du Comité directeur européen pour la jeunesse. Il a insisté sur le fait que les soutiens apportés étaient nombreux et a cité, à titre d'exemple, l'existence d'une page Internet consacrée aux ressources disponibles pour contribuer à l'intégration des réfugiés dans les établissements scolaires, ainsi que les lignes directrices en matière de politiques publiques relatives à l'éducation à la citoyenneté numérique. Des modules en ligne se rapportant au Cadre de référence sont actuellement en cours de développement. Il est essentiel que tous les apprenants acquièrent des compétences dans le domaine de la culture démocratique ; c'est un processus d'apprentissage qui dure toute la vie. Les établissements d'enseignement supérieur sont invités à contribuer à l'élaboration de politiques de jeunesse propres à leur région, en abordant plus particulièrement la question de l'accès des groupes vulnérables à l'éducation.

Carlotta Salerno, Adjointe au maire de Turin en charge des politiques éducatives et de jeunesse, a invité les participants, en ce moment historique qui revêt une importance fondamentale, à « dire la vérité » sur les crises actuelles, telle que l'invasion russe de l'Ukraine, et à tendre la main à ceux qui n'étaient pas présents au Forum.

Emanuele Russo, président d'Amnesty International Italy, a également insisté sur les nombreuses crises que traverse l'Europe en ce moment, et l'importance d'événements tels que ceux-ci pour souder « la communauté ». Des actions conjointes, structurées, sont nécessaires pour éviter la montée d'une hostilité aux principes démocratiques et promouvoir les droits de l'homme dans le monde, a-t-il affirmé, avant de souligner que nous devons « nous engager dans toute la mesure de nos moyens ». M. Russo a formulé les préconisations suivantes à l'intention du Conseil de l'Europe :

- garantir le droit à l'éducation en dépit des hostilités ;
- ne jamais abandonner les organisations de la société civile en Russie, au Bélarus et en Ukraine ;
- ajouter des garde-fous pour traiter la question de l'éducation aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile, de la liberté d'expression et de la protection contre la violence ;
- promouvoir une approche globale et transversale de l'éducation aux droits de l'homme dans le curriculum et veiller à ce que les groupes marginalisés y aient accès.



Maria Cristina Pisani, Présidente du Conseil de la jeunesse italien, a souligné qu'il était essentiel de promouvoir les droits de l'homme et le respect des humanités. Les droits de l'homme parlent d'une « humanité commune » et de citoyenneté mondiale. L'éducation aux droits de l'homme de la jeunesse est fondamentale et une éducation non formelle peut s'avérer très efficace. Ce travail avec les jeunes devrait être centré sur le développement des capacités, de manière à ce que les jeunes puissent participer à des actions locales. Le Conseil national de la jeunesse italien dialogue avec de multiples organisations, notamment celles basées en Italie, mais aussi avec le Conseil de l'Europe et l'Onu.

Paulína Jalakšová, qui est membre du bureau du Forum européen de la jeunesse, a indiqué que ce Forum regroupait plus de 100 organisations de jeunesse européenne. Celles-ci sont bien préparées à apporter leur appui au développement des jeunes, qui peuvent devenir des agents du changement par le biais de l'ECD/EDH. Grâce à une éducation à la citoyenneté de qualité, les jeunes prennent leur place dans les processus politiques, économiques et sociaux. Cette éducation à la citoyenneté ne saurait être limitée aux processus civiques ; elle doit aussi porter sur l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté internationale et l'éducation interculturelle.

REMARQUES CONCLUSIVES

La situation générale est plus fragile que jamais pour les droits de l'homme et l'éducation aux droits de l'homme. La pandémie de covid-19 a créé des obstacles importants pour les praticiens et les apprenants. Nombre d'entre eux souffrent de la précarité et du rétrécissement des espaces civiques et démocratiques. Les discours de haine, la discrimination et les violences structurelles contre les groupes marginalisés en Europe sont bien trop répandus.

Praticiens et apprenants ont besoin de se voir soutenus et de jouir de la liberté de définir les questions les plus brûlantes au sein de leur communauté, ainsi que d'y répondre, sans abandonner aux autorités le pouvoir de sélectionner les thèmes les plus confortables et les plus attrayants pour elles. Ces dures réalités, ainsi que les opportunités émergentes, nous galvanisent et font résonner nos voix plus loin, à l'appui des droits humains et de l'ECD/EDH. Si, par le passé, nous avons pu connaître des échecs et nous heurter à des obstacles, nous devons désormais porter haut nos valeurs.

Ce compte rendu du Forum de Turin transmet, en combinaison avec les Conclusions générales du Forum, un message clair et donne les moyens d'aller de l'avant et de renforcer l'ECD/EDH, tout en sachant que l'éducation aux droits de l'homme est, en soi, un droit de l'homme et le catalyseur de tous les droits de l'homme.



PROGRAMME

DIMANCHE 10 AVRIL

Arrivée des participantes

19:30 *Dîner*

21:00 Soirée de bienvenue

LUNDI 11 AVRIL

08:00 INSCRIPTION ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET DES INTERVENANTS

09:00 **OUVERTURE DU FORUM**

Paroles de bienvenue de **Giuseppe Casale**, *Directeur a.i. du Centre International de Formation de l'OIT*

Prélude artistique Allocutions d'ouverture de:

- **Stefano Lo Russo**, *Maire de la ville de Turin*
- **Miriam Teuma**, *Présidente du Conseil mixte pour la jeunesse*
- **Spyros Papadatos**, *Conseil consultatif pour la jeunesse*
- **Marie Struthers**, *Directrice générale d'Amnesty International pour l'Europe orientale et Asie centrale*
- **Fabiana Dadone**, *Ministre italienne des politiques de jeunesse*
- **Message de Luigi Di Maio**, *Ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale*

10:00 **LE DROIT À L'HUMANITÉ SANS HAINE**, message de **Liliana Segre**, *Sénatrice italienne à vie*
L'UNIVERSALISATION DES DROITS HUMAINS PAR L'ÉDUCATION, discours de **Nils Muižnieks**, *Directeur régional d'Amnesty International pour l'Europe*

10:45 *Pause*

11:15 **CHANGER LE MONDE À TRAVERS UN MORCEAU DE MARBRE**, Master class et entretien avec **JAGO**, *sculpteur*

11:50 **L'UNIVERSALISATION DES DROITS HUMAINS PAR LES ARTS**, par **Marijana Grandits**, *Université des arts appliqués, Vienne*

12:00 Information sur le programme et la méthodologie du forum

12:00 Lancement du "Nett Info Truck Tour" (événement en parallèle)

13:00 *Déjeuner*

14:30 **L'ÉTAT DE L'ECD/EDH EN EUROPE** Présentation des conclusions de l'examen de la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, par **Barbara Santibañez** et **Elizaveta Bagrintseva**.

15:00 Discussion, finalisation et validation des conclusions de la revue – en groupes de travail

A. *Praticiennes de l'éducation formelle*, coordonné par **Sulkhan Chargeishvili**, *Association géorgienne des Travailleurs de la Jeunesse*

B. *Acteurs de l'éducation non formelle/des organisations de jeunesse*, coordonné par **Ida Kreutzman**, *Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe*



- C. *Autres institutions et organisations non gouvernementales (notamment les organisations de droits de l'homme), coordonné par **Krittika Vishwanath**, Amnesty International*
- D. *Décideurs et responsables du secteur de l'éducation, coordonné par **Marta Mędlińska**, Service de l'éducation du Conseil de l'Europe*
- E. *Décideurs et responsables du secteur jeunesse, coordonné par **Dariusz Grzemny**, consultant/facilitateur*
- F. *Participant·es représentant différents secteurs en Italie, coordonné par **Silvia Volpi**, REDU*
- G. *Un groupe de participant·es représentant différents acteurs en Italie coordonné par **Debora Barletta**, APICE*
- H. *Un groupe de participant·es représentant différents acteurs en Italie, coordonné par **Francesca Cesarotti**, Amnesty Italie*

18:00 Conclusions et questions des groupes de travail

19:30 Dîner

21:00 **PARALLEL UNIVERSE**, performance par le Théâtre Raizes

MARDI 12 AVRIL

08:00 INSCRIPTION ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET DES INTERVENANTS

09:00 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

09:05 **LE RÔLE DE L'ÉDUCATION POUR UNE CULTURE DES DROITS HUMAINS UNIVERSELS**, messages de **Michelle Bachelet**, *Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* et de **Dunja Mijatović**, *Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe*

09:15 LE DROIT À L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS EN TEMPS DE CRISES

Partage d'expériences par des jeunes professionnels de l'éducation:

- **Matteo Arrighi**, *Italie*
- **Clémence Bisson**, *France*
- **Maryia Yassenovska**, *Ukraine*
- Questions et réponses

10:30 **DONNER UN SENS À L'UNIVERSALITÉ, À L'ÉGALITÉ ET À LA DIGNITÉ DANS L'ECD/EDH** – en groupes de travail:

1. **LUTTER CONTRE L'ANTISÉMITISME AUJOURD'HUI**, avec **Robin Sclafani**, *directrice d'A Jewish Contribution to an Inclusive Europe*, animé par **Ida Kreutzman**
2. **TOUS DIFFÉRENTS-TOUS ÉGAUX: LUTTER CONTRE LE RACISME, LES PRÉJUGÉS ET L'ETHNOCENTRISME**, avec **Hande Tanner**, *coordinatrice antiracisme du Conseil mixte pour la jeunesse*, animé par **Rui Gomes**
3. **LA DÉMOCRATIE ET LA PARTICIPATION DANS L'ÉDUCATION**, avec **Rares Voicu**, *Organising Bureau of European School Student Unions*, animé par **Spyros Papadatos**, *membre du Conseil consultatif pour la jeunesse*
4. **ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**, avec **Maryam Majidova**, *Gender Hub*, animé par **Debora Barletta**, *APICE*
5. **L'ECD/EDH ET LES CONFLITS ARMÉS**, avec **Nazarii Boiarskyi**, *Human Rights Vector*, animé par **Sulkhan Chargeishvili**
6. **L'EDH ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE**, avec **Olena Styslavska**,



experte du Service de l'éducation du Conseil de l'Europe, animé par Mary Drosopoulos, Forum de la jeunesse Eurobalkan

7. **L'ECD/EDH ET LA CRISE CLIMATIQUE**, avec Liz Moorse, Association pour l'Enseignement de la citoyenneté, membre du Réseau des Conseillers en politique Éducative, animé par Marta Mędlińska, Conseil de l'Europe
8. **INTÉGRATION DES QUESTIONS RELATIVES AUX MIGRANT·ES ET AUX RÉFUGIÉS**, avec Razan Damlakhi, Voix des Jeunes Réfugiés en Europe, animé par Natalia Chardymova, Conseil de l'Europe
9. **INTÉGRER L'ECD/EDH DANS LES POLITIQUES ET LE TRAVAIL DE JEUNESSE**, avec Silvia Volpi, Rete Educare ai Diritti Umani, animé par Miriam Teuma, Comité Directeur européen de la Jeunesse
10. **LE POPULISME ET L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE**, avec Rolf Gollob, Université de Zurich, expert du Service de l'éducation du Conseil de l'Europe, animé par Dariusz Grzemny
11. **MENACES À L'ECD/EDH: COMMENT AGIR?** - avec Nils Muiznieks, Amnesty International, animé par Katarzyna Salejko et Stasya Denisova, Amnesty International
12. **LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET LE DROIT À L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME**, avec Elodie Beth Seo, UNESCO, et Maria Teresa Fenoglio, psychologue, animé par Nika Bakhsoiliani
13. **LE RÔLE DE L'ART DANS L'ECD/EDH**, avec Marijana Grandits, Université des arts appliqués de Vienne

13:00 Déjeuner

14:30 Conclusion des groupes de travail

15:00 **LE CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES POUR UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE ET LA CHARTE DE L'ECD/EDH**, présentation par Luisa Black, consultante pour Conseil de l'Europe

15:15 **LA CAMPAGNE DÉMOCRATIE ICI, DÉMOCRATIE MAINTENANT** – introduction par Anca-Ruxandra Pandea, coordinatrice de la campagne au Conseil de l'Europe

15:30 **ECHANGES DE BONNES PRATIQUES DE L'ECD/EDH**, sessions animées par les participantes

1. **LE RÔLE DE LA RECHERCHE DANS LE SOUTIEN À L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS**, avec Virginia Zambrano, Osservatorio sui Diritti Umani à l'Université de Salerne et Maurizio Merico Direttore del READY lab - Recherches sur l'éducation non formelle et le travail de jeunesse
2. **L'EDH EN ASIE CENTRALE: SUCCÈS ET ENJEUX** avec Aizhan Kadralieva, Amnesty International
3. **APPROCHE À L'EDH BASÉE SUR DES JEUX: JEUX DE SOCIÉTÉ, JEUX MOBILES ET PLUS ENCORE!** avec Krittika Vishwanath, Amnesty International et Michelle Meier, Amnesty Suisse
4. **"DIALOGUE SUR LES DROITS HUMAINS": COMMENT PARLER DES DROITS HUMAINS AVEC LES VOISIN·ES, LES ÉTUDIANT·ES ET LES PROCHES? ESSAYEZ UNE NOUVELLE BOÎTE À OUTILS** avec Klaske Schram d'Amnesty Pays-Bas
5. **PLAIDOYER POUR L'EDH AU NIVEAU NATIONAL: ÉTABLIR DES PARTENARIATS DANS LA RÉGION** avec Adam Beöthy, Amnesty Hongrie



6. **FORGER LA CULTURE DE LA DÉMOCRATIE DANS L'ÉDUCATION AVEC DES COURS ET DES OUTILS EN LIGNE** (AVEC PRÉSENTATION DES COURS LEMON), avec Daniele Del Bianco, Dan Moxon et Gennadiy Kosyak, Département de l'éducation du Conseil de l'Europe
7. **LE TRAVAIL DE JEUNESSE ET LA PARTICIPATION DES JEUNES POUR DES COMMUNAUTÉS RÉILIENTES EN TEMPS DE DISRUPTIONS**, avec Federica Demicheli, NINFEA Italie
8. **UTILISER LES SERVICES DE LA CARTE JEUNES POUR FAIRE PROGRESSER L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS**, avec Corina
9. Pirvulescu, Association Européenne de la Carte Jeunesse
10. **BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONDIAL DE L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS**, par Zainab Soomar, Institut Danois pour les droits humains
11. **CREATIVITÉ ET ÉDUCATION AVEC DES JEUNES PAR LES ARTS DE LA RUE À TURIN, PROJET MURARTE**, par Marco Ciari et Alessandro Lemulo, Ville de Turin, Monkeys Evolution, Il et Cerchio E Le Gocce

18:00 Départ en ville, et possibilité de rencontres avec des organisations locales à Turin

20:00 Apericena à Turin

MERCREDI 13 AVRIL

08:00 INSCRIPTION ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET DES INTERVENANTS

09:00 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

09:15 **L'AVENIR DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX DROITS HUMAINS** - table ronde avec:

- Elena Ippoliti, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- Krittika Vishwanah, Cheffe de l'équipe globale EDH à Amnesty International
- Cecilia Barbieri, Cheffe de la section sur l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale, UNESCO
- Ana Perona-Fjeldstad, Directrice exécutive du Centre européen Wergeland
- Michail Beis, Chef de l'unité adjoint, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

10:45 Présentation du message/des conclusions du forum

11:00 Pause

11:30 LIGNES DIRECTRICES ET RECOMMANDATIONS POUR L'AVENIR DE L'ECD/EDH

1. Lignes directrices et recommandations à l'intention des autorités nationales
2. Lignes directrices et recommandations à l'intention des organisations de la société civile
3. Lignes directrices et recommandations à l'intention du secteur de l'éducation formelle
4. Lignes directrices et recommandations à l'intention du secteur de l'éducation non formelle et du secteur jeunesse
5. Lignes directrices et recommandations sur la coopération intersectorielle
6. Lignes directrices et recommandations pour le contexte italien
7. Lignes directrices et recommandations à l'intention des organisations internationales (Conseil de l'Europe, Union européenne Union, OSCE, etc.)



8. En parallèle: réunion du Groupe de contact international sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme

13:00 *Déjeuner*

14:30 Groupes de travail - suite

16:00 Présentation des conclusions des groupes de travail

16:45 **CONCLUSIONS** par Felisa Tibbitts, *rapporteure générale du forum*

SESSION DE CLÔTURE, avec :

- **Paulína Jalakšová**, *Membre du Forum européen de la Jeunesse*
- **Maria Cristina Pisani**, *Présidente du Conseil italien de la jeunesse*
- **Giuseppe Ronsisvalle**, *Comité directeur du Conseil de l'Europe pour l'éducation*
- **Emanuele Russo**, *Président d'Amnesty International Italie*
- **Carlotta Salerno**, *Maire adjointe de Turin pour l'Éducation et les Politiques de Jeunesse*
- **Patrizio Bianchi**, *Ministre italien de l'Enseignement public*
- **Matjaž Gruden**, *Directeur de la Citoyenneté démocratique, Conseil de l'Europe*

19:30 *Dîner*

Soirée dansante avec **La Paranza del Geco**, *des jeunes musiciens de Turin*

JEUDI 14 AVRIL

Départ des participantes



L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE ET AUX DROITS HUMAINS:

ÉTAT DES LIEUX

L'éducation joue un rôle essentiel dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, ainsi que dans la prévention des violations des droits de l'homme. La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, adoptée par le Comité des Ministres en 2010, souligne le rôle complémentaire des acteurs de l'éducation formelle et non formelle dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). La Charte invite les États membres à mettre en place des politiques, une législation et des pratiques permettant que chaque personne vivante sur leur territoire ait accès à une éducation à la citoyenneté démocratique et à une éducation aux droits de l'homme.

Le Conseil de l'Europe a procédé à des examens de la mise en œuvre de la Charte dans les États membres afin de favoriser son application, d'encourager l'évaluation des stratégies et des politiques déployées par les pays et de soutenir la coopération entre les parties prenantes nationales, dans le secteur tant gouvernemental que non gouvernemental. Les examens permettent également de mettre en lumière les tendances, les défis et les innovations qui se dessinent dans la politique et la pratique de l'éducation aux droits de l'homme.

L'objectif et les principes de la Charte ont récemment été traduits dans le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, outil important conçu pour accompagner les institutions éducatives dans la mise en œuvre la Charte. Ce cadre propose une approche systématique de la conception de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des compétences pour une culture de la démocratie, qu'il permet d'introduire dans les systèmes éducatifs de manière cohérente, globale et transparente.

Le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe reste fidèle à son engagement à fournir aux organisations et réseaux de jeunesse une plateforme pour le développement de l'ECD/EDH avec les jeunes, principalement par le biais de son programme Jeunesse d'éducation aux droits de l'homme. Le programme s'est concentré sur l'élaboration de ressources clés pour le renforcement des capacités et le plaidoyer, notamment Repères et Repères Juniors, des manuels consacrés à la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes et les enfants, respectivement. À ces manuels s'ajoutent un programme de stages de formation nationaux Repères, des sessions d'étude et des activités sur le sujet organisé dans les Centres européens de la Jeunesse. La Stratégie 2030 du secteur jeunesse, récemment



adoptée, a confirmé le rôle central de l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre de la priorité visant à soutenir l'accès des jeunes aux droits, à savoir:

” *le renforcement des capacités et des ressources des organisations de jeunesse et d'autres parties prenantes concernées pour dispenser une éducation aux droits humains et défendre l'accès à ces droits.*

Le dernier examen de la mise en oeuvre de la Charte a été mené en 2017. Il a conclu que de nombreux gouvernements nationaux et organisations de jeunesse se sont engagés à développer et à renforcer l'ECD / EDH mais que, dans le même temps, beaucoup ne sont pas parvenus à remplir leurs engagements. Depuis le dernier examen, beaucoup de défis ont pris de l'ampleur et d'autres sont apparus, tels que l'affaiblissement des processus démocratiques dans de nombreux pays d'Europe, la montée en puissance des organisations ultranationalistes, les problématiques liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la numérisation, et ceux découlant de la pandémie de Covid-19 et de toutes les restrictions qui y sont liées. Cela a eu un impact sur la réalisation des droits de l'homme : l'espace se rétrécit pour de nombreuses organisations de jeunesse et d'autres ONG, les inégalités s'accroissent, notamment en ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits de l'homme, et de nombreuses organisations de jeunesse ont dû fermer leurs portes ou réduire leur champ d'action.

Ces défis sont également mentionnés dans le rapport de 2021 de la Secrétaire Générale «Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe: Un renouveau démocratique pour l'Europe», dans lequel elle note que :

- des mesures s'imposent pour garantir que toute personne puisse accéder à la culture démocratique et que les innovations, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, bénéficient au plus grand nombre tout en servant nos valeurs communes ;
- une éducation à la démocratie doit être assurée : il faut que les citoyens et en particulier les jeunes puissent acquérir des compétences pour développer une culture de la démocratie ;
- l'offre publique d'espaces, de programmes et de services dédiés aux jeunes diminue dans certains États membres. La moitié des organisations de jeunesse de la société civile craignent des représailles si elles font usage de leur droit d'expression. Si nombre de jeunes s'intéressent beaucoup à la politique, ils sont peu à participer aux processus démocratiques essentiels, notamment à aller voter lors des élections (...).

Cinq ans plus tard, il s'impose de faire un état des lieux de l'ECD/EDH aujourd'hui en Europe si l'on veut pouvoir répondre aux défis existants et émergents et réfléchir au rôle que les organisations et réseaux de jeunesse doivent jouer à cet égard. Le Conseil de l'Europe a donc initié le 3e cycle d'examen de l'application de la Charte. Ses résultats et conclusions seront présentés et discutés lors du Forum par un grand nombre de parties prenantes et de



partenaires issus de divers secteurs et de tous les États membres. Cet examen a pour but de renforcer la mise en œuvre de la Charte, de contribuer à la définition d'objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années et de faciliter l'élaboration de priorités, d'indicateurs et de critères de référence nationaux permettant d'évaluer les progrès accomplis et d'orienter d'autres mesures à prendre aux niveaux national et international.

UN FORUM POUR PARTAGER, CRÉER ET AGIR

Le Forum de Turin est organisé conjointement par le Conseil de l'Europe (secteurs de l'éducation et de la jeunesse) et le Département de la politique de la jeunesse et du service civique universel du gouvernement italien, en coopération avec Amnesty International (bureau européen et section italienne), la ville de Turin, le Conseil national de la jeunesse d'Italie et le Forum européen de la jeunesse. L'activité est organisée dans le cadre de la présidence italienne du Conseil de l'Europe, qui a fait de la politique de la jeunesse l'une de ses priorités stratégiques.

BUTS ET OBJECTIFS

Le Forum vise à renforcer la qualité, la reconnaissance et la portée de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes.

OBJECTIFS

- Examiner la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'ECD/EDH.
- Identifier et examiner les réussites et les difficultés de la mise en œuvre de l'ECD/EDH dans un contexte (post) pandémique et en lien spécifique avec certaines des priorités thématiques de la présidence italienne du Conseil de l'Europe.
- Faire des propositions en faveur du développement et de la pérennité de l'ECD/EDH dans les États parties à la Convention culturelle européenne.
- Partager les pratiques et soutenir les échanges et la coopération entre les différents acteurs de l'éducation formelle et non formelle concernés par l'ECD/EDH dans les priorités thématiques.
- Améliorer la reconnaissance du rôle de la société civile des jeunes et développer la coopération intersectorielle pour l'ECD/EDH, y compris le travail de jeunesse.
- Renforcer le dialogue intersectoriel et les partenariats entre les différentes parties prenantes de l'ECD/EDH : éducateurs, formateurs, autorités et décideurs politiques, organisations intergouvernementales et autres.
- Contribuer aux priorités stratégiques et au programme de la présidence italienne du Conseil de l'Europe, ainsi qu'au travail sur l'EDH en Italie et en particulier dans la ville de Turin.



Participants in Turin / Participant·e·s à Turin

Albania/Albanie

Andi Mehmeti, *Epoka e Re youth center*
Astrit Dautaj
Cipi Alketa, *Youth Center Perspektiva*
Gurali Haxhillari, *Balkan Youth Activism*

Armenia/Arménie

Armine Movsesyan, *MIJARC Europe - Advisory Council on Youth*
Elen Grigoryan, *National Assembly of the Republic of Armenia*

Austria/Autriche

Larissa Lojic, *Austrian national Youth Council*
Sabina Gjylsheni, *European Union Agency for Fundamental Rights (FRA)*
Susanna Öllinger, *Bundesschüler:innenvertretung*
Wanda Tiefenbacher, *UNESCO Centre for the Promotion of Human Rights at the Local and Regional Levels*

Azerbaijan/Azerbaïdjan

Ilhama Gasimzade, *Ministry of Education of the Republic of Azerbaijan*
Jasur Madatzade, *National Assembly of Youth Organizations of the Republic of Azerbaijan (NAYORA)*
Maryam Majidova, *Gender Hub Azerbaijan*

Belarus/Belarus

Siarhei Salei, *VIT Association*
Tatsiana Ziniakova, *Human Constanta*

Belgium/Belgique

Alexandra Huber, *Young European Federalists*
Célie Rosine Madeleine Denez, *World Organization of the Scout Movement*
Daniel Heller, *CEJI – A Jewish Contribution to an Inclusive Europe*
Davide Muraro, *Associazione Culturale "Sillabe di Seta - APS"*
Elias Dray, *European Union of Jewish Students*
Emmelien Maus, *Amnesty International Flanders*
Maria Sierra De Las Heras, *European Students' Union (ESU)*

Bosnia and Herzegovina/Bosnie-Herzégovine

Amila Planincic, *UNESCO Regional Bureau for Science and Culture in Europe-Antenna in Sarajevo*

Bulgaria/Bulgarie

Margarita Spasova, *Amnesty International Bulgaria*
Mikel Aguirre Herrero, *Infinite Opportunities Association*

Canada/Canada

Neelofar Ahmed, *University of Toronto*

Chile/Chili

Paulina Bronfman, *NMAPA Millennium Nucleus Art, Performativity and Activism*

Colombia/Colombie

Nicolás Noyola, *Association for an Open Future*

Croatia/Croatie

Branka Perić, *Osnovna škola Gradac*



Cyprus/Chypre

Antreas Panagiotou, *Famagusta Avenue Garage*
Christos Papadopoulos, *Ministry of education, culture, sports and youth*

Czech Republic/La République tchèque

Pavel Linzer, *MOB - Mladí občané, z.s. / Young Citizens*

Denmark/Danemark

Maria Rasmussen, *LEARN|RIGHT*

Egypt/Egypte

Youssef Attia (Aroog)

Estonia/Estonie

Mirjam Kodri, *Estonian NA for the Erasmus+ and European Solidarity Corps (Education and Youth Board)*

Finland/Finlande

Kimi Uosukainen, *Social Democratic Youth of Finland*
Kristina Kaihari, *Finnish National Agency for Education (EDUFI)/Ministry of Education and Culture*

France/France

Clémence Bisson, *Institut international des droits de l'Homme et de la paix*
Gennadiy Kosyak, *Council of Europe*
Maria Benedita de Castro Nunes Santos Silva, *United Nations Sustainable Development Solutions Network – UN SDSN*
Marie Wernham, *UNICEF*
Maud Bernard d'Heilly, *Amnesty International France*

Georgia/Géorgie

Gubaz Koberidze, *No Hate Speech Network*
Marika Sikharulidze, *National Center for Teacher's Professional Development of the Ministry of Education and Science*
Medea Gugeshasvili, *Office of Public Defender of Georgia*
Sulkhan Chargeishvili, *Georgian Association of Youth Workers*
Tamar Tsatskrialashvili, *HREYN (Human Rights Education Youth Network)*

Germany/Allemagne

Franziska Eckl, *IBB e.V. Dortmund*
Georg Pirker, *Democracy and Human Rights Education in Europe*
Marion Pöttsch, *Amnesty International*
Sandra Reitz, *German Institute for Human Rights (NHRI)*

Greece/Grèce

Antonios Sotiropoulos
Evangelia Papachristopoulou, *Intercultural Primary School of P.Faliro*
Giorgos Papaioannou, *Erasmus Student Network International*
Kamil Goungor, *European Network on Independent Living - ENIL*
Mary Drosopulos, *Eurobalkan Youth Forum*
Myrto-Elissavet Choutopoulou

Guatemala/Guatemala

Josafat Rodas, *International Institute of Learning on Social Reconciliation -IIARS-*

Hungary/Hongrie

Ádám Beöthy, *Amnesty International Hungary*



Agnes Sarolta Fazekas, *European Network on Independent Living*
Mihály Szabó
Vilja Arató, *Power of Humanity Foundation*
Zita Lilla Karácson, *Amnesty International Hungary*

Ireland/Irlande

Anne Murphy, *KDYS*

Italy/Italie

Alessandro Mocci, *Carta Giovani Sardegna*
Alessia Rebeggiani, *Amnesty International Italia*
Andre Karl Joress Ebouaney Mbime, *Fondazione Istituto dei Sordi di Torino ONLUS*
Andrea Franzoi, *Intercultura Onlus*
Andrea Marra, *No Hate Speech Movement Italia (APICE)*
Andriana Labanets, *Italian Coalition for Civil Liberties and Rights*
Annamaria Simeone, *Giosef Italy Giovani Senza Frontiere*
Asia Musicco
Beatrice Hirsch, *UGEI*
Carlotta Scema, *Eurodesk Italy - EYCA Sardegna*
Claudia Morganti, *No Hate Speech Movement Italia - Apice*
Dragalina Gorbati, *Giosef Torino - Marti Gianello Guida ASP*
Elena Centemero, *Ministero istruzione*
Emanuele Caroppo, *Dipartimento di salute mentale - asl Roma 2*
Enrico Izzo, *Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo*
Federica Demicheli, *NINFEA*
Flavia Citton, *Amnesty International Italy*
Francesca Cesarotti, *Amnesty International Italy*
Gary Simbula, *Amnesty International*
Ilaria Zomer, *Centro Studi Sereno Regis*
Khadija Tirha, *L.V.I.A. Association*
Marco Zucchetta, *Coordinamento Nazionale degli Enti Locali*
Maria Teresa Fenoglio, *Espri', Emergenze Sociali Psicologiche Ricerca Intervento*
Martina Cappai, *Arcigay Torino "Ottavio Mai" APS*
Matteo Arrighi, *Redu-Rete Educare Diritti Umani*
Mikhail Silvestro Sustersic, *Agency for Peacebuilding (AP)*
Nadia Bamoshmoosh, *Giovani Musulmani d'Italia APS*
Patrizia Di Micco, *No Hate Speech Movement Italia - APICE, Agenzia di promozione integrata per i cittadini in Europa*
Rivka Vittoria Bublil, *Unione Giovani Ebrei d'Italia*
Roberto Ruffino, *Fondazione Intercultura*
Rosa Palermo, *No Hate Speech Movement Italy*
Rumeyusa Gumus Mattiussi, *GENE - Global Education Network Europe*
Stefania Zamparelli, *REDU*
Stephanny Ferreira de Araujo Ulivieri, *Voicify/The Young Republic*
Susanna Diana, *EYCA Sardegna - Carta Giovani Sardegna e Eurodesk Italy*
Tommaso Terranova, *Amnesty International - Sezione Italiana*
Viktoria Zagitova, *Personal Blog @victoriaspeaking*
Virginia Zambrano, *Università degli Studi di Salerno - Dipartimento di Studi Politici e Sociali*



Kazakhstan/Kazakhstan

Irina Mednikova, *Youth Informational Service of Kazakhstan*

Kosovo/Kosovo*

Bardha Uka, *Democracy Through Sport- DEMSPORT*

Diamant Hoti, *Youth for peace and Culture*

Kyrgyzstan/Kirghizistan

Aizhan Kadralieva, *Amnesty International International Secretariat*

Ulanbek Mambetkunov, *Kyrgyz Academy of Education under the Ministry of Education and Science*

Lebanon/Liban

Mayssam Imad, *Adyan Foundation*

Lithuania/Lituanie

Asta Ranonyte, *National Agency for education*

Greta Lebedeva, *Lithuanian Youth Council*

Laura Alčiauskaitė, *Asociacija "Penktas Kampas" (Association "The Fifth Corner")*

Paulina Dregvaite, *Lithuanian Centre for Human Rights*

Luxembourg/Luxembourg

Ali Laouali Mahaman, *Li-Masteur Music*

Mehdi Mribah, *4motion asbl*

Sabrina Benfriha

Malta/Malte

James Pizzuto, *Aġenzija Żgħażaġħ (National Youth Agency)*

Morocco/Maroc

Afaf Lamkoutar, *Young Peacebuilders in Middle East and North Africa (MENA) du Bureau de l'Alliance des Civilisations des Nations Unies (UNAOC)*

Yassin Bazzaz, *Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains*

Republic of Moldova/République de Moldavie

Constanta Botnar, *Amnesty International Moldova*

Lilia Parhomenco, *Ministry of education and research*

Vitalie Cirhana, *"Millenium" Training and Development Institute*

Mongolia/Mongolie

Tergel Batnyam, *Amnesty International Mongolia and The Mongolian Youth in Europe association*

Montenegro/Monténégro

Bogdan Pipovic

Dragutin Scekcic, *UNICEF Montenegro*

The Netherlands/Pays-Bas

Judith Klenter, *Amnesty Belgium*

Klaske Schram, *Amnesty International the Netherlands*

Razan Damlakhi, *Voices of Young Refugees in Europe (VYRE)*

* All reference to Kosovo, whether to the territory, institutions or population, in this text shall be understood in full compliance with United Nations Security Council Resolution 1244 and without prejudice to the status of Kosovo.

Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.



Norway/Norvège

Eirik Rise, *No Hate Speech Movement Norway*
Ingrid Aspelund, *The European Wergeland Centre*

Pakistan/ Pakistan

Abdul Azeem, *Change Foundation*

Palestine/Palestine

Adam Aburok, *Palestinian Youth Corps / Youth Without Borders / MENA Youth Network*

Poland/Pologne

Barbara Migas
Jan Dabkowski, *Centre for Citizenship Education Foundation*
Katarzyna Salejko, *Amnesty International Poland*
Nino Gabadze, *Youth Peace Ambassadors Network*

Portugal/Portugal

Ana Margarida Da Costa Garcia, *Lisbon Youth Center*
Filipa Matos, *Agrupamento de Escolas João da Rosa*
Luís Saldanha, *Portuguese Red Cross Youth*
Matia Losego, *Amnesty International Portugal*
Sara Andrade, *Rede Inducar, CRL*

Romania/Roumanie

Calin Rus, *Intercultural Institute of Timisoara*
Constantin-Alexandru Manda, *Group of European Youth for Change*
Elvira Rotundu, *Colegiul National Costache Negruzzi*
Nadia Tismanaru, *Timis County Youth Foundation - FITT*
Oana Nestian Sandu, *Intercultural Institute Timisoara / The Olga Lengyel Institute for Holocaust Studies and Human Rights*

Russian Federation/Fédération de Russie

Andrey Suslov, *Center for Civic Education and Human Rights*
Dmitry Dubrovskiy, *Higher School of Economics*
Roman Garaev, *Youth Public Expert Council at the Human Rights Commissioner in Moscow*

South Korea/Corée du Sud

Jessica Terbrueggen, *Human Rights Education Associates*

Serbia/Serbie

Jelena Milutinovic, *Youth Initiative for Human Rights*
Mihajlo Matković, *ARKA Foundation / CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation*

Slovakia/Slovaquie

Ľudovít Hajduk, *Pan-European University*

Spain/Espagne

Araceli Giralá Rodríguez
Carmen Sainz Madrazo, *Ministry of Education and Vocational Training*
José Barrios Sevillano, *Asociación de Libre-pensadores de La Sierra de Madrid (LPS)*
Silvia Margarita Velazquez, *Ministry of Education and Vocational Training*

Sweden/Suède

Alexandra Sevillano Dahlqvist, *YPO Peace Action Network*
Sandra Häggström, *Järfälla Municipality*



Switzerland/Suisse

Chiara Guerzoni, *Amnesty International*
Elisa Gazzotti, *SGL Office for UN Affairs*
Michelle Meier, *Amnesty International Swiss Section*

Turkey/Turquie

Abdulkerim Şen, *Eskişehir Osmangazi University College of Education*
Fatma Beyza Bas, *Republic of Turkey Ministry of National Education*

Ukraine/Ukraine

Anzhelika Bielova, *NGO "Association of Roma Women "Voice of Romni"*
Mariya Yasenovska, *Kharkiv Regional Foundation "Public Alternative"*
Nazarii Boiarskyi, *Human Rights Vector NGO*

United Kingdom/Royaume-Uni

Carol Robinson, *Faculty of Education, Edge Hill University*
Hannah Graham, *World Organization of the Scout Movement (WOSM)*
Liz Moore, *Association for Citizenship Teaching*

United States of America/ États-Unis d'Amérique

Marissa Gutierrez-Vicario, *Art and Resistance Through Education (ARTE)*

Uzbekistan/Ouzbékistan

Nurullo Mallabaev, *Non-governmental non-profit organization: Republican Social Information Center "Istiqbolli Avlod"*.

Speakers / Intervenants

Ana Pedrona-Fjerstad, *The European Wergeland Centre*
Barbara Santibanez, *Human Rights & Education Policy Expert | Researcher and Practitioner - consultant*
Cecilia Barbieri, *UNESCO*
Corina Pirvulescu, *European Youth Card Association*
Elena Ippoliti, *UN Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights*
Elizaveta Bagrintseva, *consultant*
Giuseppe Ronsisvale, *Università di Catania*
Jacopo Cardillo
Krittika Vishwanati, *Amnesty International*
Marie Struthers, *Amnesty International pour l'Europe orientale et Asie centrale*
Nils Muiznieks, *Amnesty International pour l'Europe*
Paulina Jalaksova, *European Youth forum Board Member*
Robin Sclafani, *A Jewish Contribution to an Inclusive Europe*
Marijana Grandits, *Human Rights Council of Austria*
Zainab Soomar, *Danish Institute for Human Rights*
Hande Taner, *Anti-Racism coordinator in the Joint council on Youth*
Spyridon Papadotos, *member of the Advisory Council Youth*
Rareş Voicu, *OBESSU*



Consultants

Dariusz Grzemny, *Facilitator*

Felisa Tibbits, *General Rapporteur*

Simona Di Dio, *Project team support and communication*

Organising team/partners / Équipe préparatoire/partenaires

Amnesty International

Stasya Denisova, *Regional Human Rights Education Coordinator*

Amnesty International Italy

Chiara Gullotta, *Human Rights Education Assistant*

Emilia Astore, *Human Rights Education ???*

City of Turin

Stefano Lo Russo, *Mayor*

Maria Bottiglieri, *International Cooperation and peace activities at the municipality of Turin*

Ayoub Moussaid, *Voluntary Coordination*

Franca La Ganga, *Logistic coordination*

Laura Savarino, *Logistic coordination*

Souad Maddahi, *Voluntary Coordination*

European Youth Forum

Davide Capecchi (*EFIL*)

Ministry of Youth Policies of Italy

Fabiana Dadone, *Minister for Youth Policies*

Federica Valeri, *Presidenza del Consiglio dei Ministri*

Marialuisa Silvestrini, *Dipartimento per le politiche giovanili e il servizio civile universale, Servizio relazioni europee e internazionali*

Lucci Cordisco Alessio, *Presidenza del Consiglio dei Ministri*

National Youth Council (Italy)

Cecilia Carapellese, *Consiglio Nazionale dei Giovani, Secretariat*

Francesco Marchionni, *Consiglio Nazionale dei Giovani*

Giovanni Bordieri, *Consiglio Nazionale dei Giovani, Communication*

Giovanni Santini, *Consiglio Nazionale dei Giovani, Communication*

Jessica Prieto, *Consiglio Nazionale dei Giovani,*

Pisani Maria Cristina, *Consiglio Nazionale dei Giovani*

Sofia Fiorellini, *Consiglio Nazionale dei Giovani, Secretariat*

Vittorio Gattari, *Consiglio Nazionale dei Giovani*

Support group Italy

Silvia Volpi, *Rete educare ai diritti umani - REDU*

Debora Barletta, *APICE*

Alessandra Coppola, *APICE*



Council of Europe / Conseil de l'Europe

Steering Committee on Education / Conseil Directeur pour l'Education

Giuseppe Rosinsvalle

Joint Council for Youth / Conseil mixte sur la jeunesse

Miriam Teuma, *Chair*

Jorge Aguado, *Advisory Council on Youth*

Nika Bakhsoliani, *Advisory Council on Youth*

Secretariat

Matjaz Gruden, *Director of Democratic Participation*

Michael Remmert, *Head of Division, Education Department*

Enisa Karaxho, *Education Department*

Agata Stajer, *Educational advisor, Youth Department*

Anca-Ruxandra Pandeia, *campaign coordinator, Youth Department*

Gordana Berjan, *Executive Director of the European Youth Centre Budapest*

Ida Kreutzman, *Educational advisor, Youth Department*

Kiia Huttunen, *Administrative Assistant, Youth Department*

Natalia Chardymova, *Educational advisor, Youth Department*

Rui Gomes, *Head of Division Education and Training, Youth Department*



Participants online/ Participant·e-s en ligne

Albania/Albanie

Kaltra Toska, *Qendra epoka e re fier*
Lindita Licaj, *Univeristy College Pavaresia vlore*

Azerbaijan/Azerbaïdjan

Aygun Bayramova, *"Education" Public Support Association of Youth of Azerbaijan Public Union*
Leyla Jabbarzade, *Asociacija "Penktas Kampas" (Association "The Fifth Corner" in English)*

Belarus/Belarus

Tatiana Chernobyl, *Trainer*

Cyprus/Chypre

Ibrahim Ray, *Queer Cyprus Association*

Czech Republic/La République tchèque

Kristýna Jelínková, *WOSM - World Organisation of Scout Movement, CRDM - Czech Council of Youth and Children*

France/France

Julien Pea, *Maison De L Europe En Bourgogne Franche Comte*
Lola Ott, *Octop'us*

Georgia/Géorgie

Keti Ukleba, *Institute for Democratic Changes*

Germany/Allemagne

Carolin Moch, *Jeunesse Ouvrière Chrétienne Europe asbl (JOC or YCW in english)*
Kosovare Sallahu, *Association luxembourgeoise pour le dialogue interculturel*
Nour Alkauther Alhusainy, *School of Oriental & African Studies, University of London*

Greece/Grèce

Constantinos Anaxagorou
Elisavet Karakitsiou, *EPAL KORYDALLOU*
Elisaveta Christodoulou
Maria Nakasian, *Amnesty International-Greek Section*

Hungary/Hongrie

Balint Josa, *UNITED for Intercultural Action*

Italy/Italie

Alessandro Scalese, *Consulta comunale giovanile Locri (RC)*
Alessia Tidei, *Croce Rossa Italiana*
Andrea Brambilla, *SISM - Segretariato Italiano Studenti in Medicina - APS*
Andrea Guarna Vetrò, *Consulta comunale Giovanile (RC)*
Asia Salati, *Amnesty International Italia, Circostrizione Toscana, Gruppo Giovani 121 Firenze*
Carlotta Giovannini, *Visionary APS*
Cecilia Maria Ciabrone, *LGBcat*
Clarissa Amateis, *Volontariato Torino - Vol.To*
Claudia Percossi, *Visionary APS*
Claudia Stella Rodriguez, *Associazione Vittime del conflitto Colombiano in Italia. Speaking Books*
Daniela Ligabue, *Reggiana Educatori Società Cooperativa Sociale*
Davide Laezza, *#epoiritorniamo*



Diana Saccardo, *MIUR*
 Emanuela Rubbino, *LAZIOcrea, Regione Lazio*
 Fabio Cruccu, *Associazione culturale F4CR network (Fight for Children's Rights network)*
 Francesca Consigli, *Azienda Usl Toscana Centro*
 Francesco Alario, *Associazione Culturale "Sillabe di Seta -APS"*
 Francesco Procopio, *Consulta Comunale Giovanile*
 Francesco Tomasello, *Asociacija "Aktyvus Jaunimas"*
 Giovanni Caci, *Associazione Prospettive ETS*
 Giulia Santoni, *Fondazione AVSI*
 Gloria Lombardo, *Informagiovani del Comune di Sarezzo*
 Irene Carradori, *Amnesty International- Gruppo giovani Firenze*
 Isabella Sofia De Gregorio; *Eduxo Italia APS - Associazione di Promozione Sociale*
 Jiayi Lin, *Taiwan Youth Climate Coalition, TWYCC*
 Katherine Perez Macedo, *COSPE Onlus*
 Lavinia Bracci, *SIS Intercultural Study Abroad*
 Linda Meridio, *STUDIO PROGETTO Società Cooperativa Sociale*
 Lorenzo Piras, *Segretariato Italiano Studenti in Medicina*
 Ludovica De Benedetti, *Amnesty - gruppo Italia 238*
 Luigi Audino, *Consulta comunale giovanile Locri (Rc)*
 Luigi Zotta, *Associazione Italiana Giovani per l'UNESCO*
 Luisa Broli, *Istituto Tecnico Statale L. Casale (oltre alle Associazioni Rosa BIANCA - ANFIS - AEEE ITALIA - vedi oltre)*
 Luisa De Bivar Black, *EDUPOL*
 Maria Di Carluccio, *IIS PAOLO BOSELLI*
 Maria Giovanna Caddeo, *COMUNE DI SENEGHE- SETTORE SERVIZI ALLA PERSONA*
 Marta Enrica Giordano, *Liceo Statale Leon Battista Alberti*
 Martina Bova, *Consulta comunale giovanile Locri (RC)*
 Martina Novello, *San Francesco Società Cooperativa Sociale*
 Marzia Genovese, *Regional Centre for Social Economy (CRES)*
 Maurizio Merico
 Michela Cutellè, *Visionary APS*
 Michele De Luca, *CallystoArts Aps*
 Nadia Paleari, *United Nations Sustainable Development Solutions Network (Youth)*
 Nicoló Futia, *Consulta comunale giovanile*
 Piergiorgio Musci, *DB Ime Ets*
 Pierpaola Cascione, *APS Terzo Millennio - Laboratorio di Umana Solidarietà*
 Rossana Guerrini, *Azienda USL Toscana Nord Ovest*
 Salma Ennamli, *Giovani Musulmani d'Italia APS*
 Samuele Canu, *AICEM, Associazione Italiana per la Cooperazione e l'Educazione nel Mondo*
 Silvana Hajdari, *Segretariato Italiano Studenti in Medicina (SISM) - APS*
 Tommaso Parisi, *E' FATTO GIORNO APS*
 Veronica Avantaggiato, *AICS - Associazione Italiana Cultura e Sport*
 Youssef Taby, *Giovani Musulmani d'Italia APS*

Kazakhstan/Kazakhstan

Akzhol Malikov, *Erkindik Qanaty Public Foundation*
 Nasta Loika



Kosovo/Kosovo

Besnik Kosumi, *European Center for Human Rights - Kosovo*

Daorsa Berisha, *European Center for Human Rights – Kosovo*

Malta/Malte

Faye Theuma, *Agenzija Žgħażaġh*

Morocco/Maroc

Hamza Boukfal, *Association Voix des Femmes Marocaines*

Montenegro/Monténégro

Vidosava Kascelan, *the Bureau for Education Services*

North Macedonia/Macédoine du Nord

Jovan Ananiev, *Center for European Citizens Initiative*

Sasho Kochankovski, *Centre for Human Rights AMOS*

Palestine/Palestine

Aburok Adam, *Palestinian Youth Corps / Youth Without Borders / MENA Youth Network*

Russia/Russie

Olga Startseva, *HR NGO Citizens Watch*

Ruzanna Ivanian, *Diplomatic Academy of the Russian Foreign Ministry*

Tigran Oganessian, *NGO Youth Information centre, Trainers pool of Council of Europe*

Dmitry Makarov, *Moscow Helsinki Group*

Yuliya Yudina, *Center for International Information Security and Science and Technology Policy of the Moscow State Institute of International Relations (University) of the Ministry of Foreign Affairs of Russia*

Serbia/Serbie

Đorđe Mirković, *Primary school "Nebojsa Jerković"*

Mirjana Cuskic

Slovenia/Slovénie

Simona Podobnikar, *Amnesty International Slovenia*

Sofija, Baškarad, *Srednja šola Domžale*

Sweden/Suède

Martin Rydehn, *Amnesty International Swedish Section*

Switzerland/Suisse

Tasville Giuria, *Fondazione Diritti Umani*

Turkey/Turquie

Mert Akkas, *Toy Youth Association*

Nihal Gozuyasli, *Ministry of national education directorate general for basic education department for r&d and projects*

Ukraine/Ukraine

Khrystyna Chushak, *The European Wergeland Centre*

Nataliya Betsa, *Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE), Project Co-ordinator in Ukraine*

Veronika Tkachuk, *Ministry of Justice of Ukraine; Taras Shevchenko National University of Kyiv*

Vira Usyk, *NGO Young Agents of Changes*

Yuliya Lelfimova, *Center for Euroinitiatives*



United Kingdom/Royaume-Uni

Joseph Patemba, *Sub-Saharan Child & Community Development Trust (Saccode-Trust)*

Vicky Hristova, *NPMG Alumni*

United States of America/ États-Unis d'Amérique

Krystal (Zhongyu) Wang, *Human Rights Education Associates (HREA)*

Cynthia Gabriel Walsh, *Amnesty International USA*

Uzbekistan/Ouzbékistan

Odina Bakhodirova

Consultants

Ana Catarina Reis Morgado

Carly Walker-Dawson

Ekaterina Sherer

Xavier Baró Urbea

Organising team / Équipe préparatoire

Council of Europe

Nelli Gishyan, *Youth Department*

Alexandra Dunay, *Youth Department*



NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, arranged in approximately 20 rows across the page.





LEARNING EQUALITY,
LIVING DIGNITY.

The Forum on the Present and Future of Citizenship and Human rights Education in Europe with Young People (the Forum/Turin Forum) took place in Turin, Italy on 11-13 April 2022. The Forum was organised to share the initial results of the 2022 review of the Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education (EDC/ HRE) and to use this as a basis for critical reflection, sharing and planning to strengthen EDC/HRE.

The event was organised within the Italian Presidency of the Council of Europe, which made youth policy one of its strategic priorities.

In an event marked by the armed aggression of the Russian Federation against Ukraine, the participants confirmed the conclusions of the review and shared perspectives on how EDC/HRE had been strengthened since the last review, as well as ongoing challenges. The motto of the Forum was to “share, create and advocate” and stakeholders in EDC/HRE in youth work, non-formal and formal learning shared their observations and experiences. Key results of the working groups and speaker presentations are contained in this report of the Forum.

In their conclusions the participants also stress the need to assert Human rights education as a human right itself and a catalyst for all human rights.

Le Forum sur le présent et l’avenir de l’éducation à la citoyenneté et aux droits humains en Europe avec les jeunes (le « Forum » ou le « Forum de Turin ») a eu lieu à Turin, en Italie, du 11 au 13 avril 2022. Il avait pour but de présenter les résultats initiaux de l’examen 2022 de la Charte du Conseil de l’Europe sur l’éducation à la citoyenneté démocratique et l’éducation aux droits de l’homme (ECD/EDH), mais aussi pour que cet examen serve de socle à une réflexion critique, ainsi qu’à la diffusion de l’ECD/EDH et à programmer des actions pour la renforcer.

L’événement s’inscrit dans le cadre de la présidence italienne du Conseil de l’Europe, qui a fait de la politique de la jeunesse l’une de ses priorités stratégiques.

Dans une ambiance marquée par l’agression armée de la Fédération Russe contre l’Ukraine, les participants ont confirmé les conclusions de l’examen et échangé leurs points de vue sur la manière dont l’ECD/EDH avait été renforcée depuis l’examen précédent, ainsi que sur les difficultés rencontrées. La devise du Forum était de « partager, créer et promouvoir ». Les parties prenantes à l’ECD/EDH dans les domaines du travail de jeunesse et de l’apprentissage non formel et formel ont fait part de leurs observations et de leur expérience. Les principaux résultats des groupes de travail et les prises de parole des intervenants figurent dans ce Rapport général du Forum.

Les participants ont aussi rappelé le besoin d’affirmer l’éducation aux droits humains comme un droit humain en soi et un catalyseur pour tous les autres droits humains.



www.coe.int

The Council of Europe is the continent’s leading human rights organisation. It comprises 46 member states, including all members of the European Union. All Council of Europe member states have signed up to the European Convention on Human Rights, a treaty designed to protect human rights, democracy and the rule of law. The European Court of Human Rights oversees the implementation of the Convention in the member states.

Le Conseil de l’Europe est la principale organisation de défense des droits de l’homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l’ensemble des membres de l’Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l’Europe ont signé la Convention européenne des droits de l’homme, un traité visant à protéger les droits de l’homme, la démocratie et l’État de droit. La Cour européenne des droits de l’homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int/youth



ENG
FRA